



Les migrants

Lettre 102 aux cercles de silence

Mars 2025

Le ministre de l'Intérieur français et son homologue britannique ont annoncé un accord afin de renforcer les moyens de surveillance de la frontière.

Pourquoi informe-t-on sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre les migrants, mais pas sur les citoyens et associations qui leur procure ce que l'état devrait leur procurer mais qu'il ne fait pas ? Pourquoi n'informe-t-on pas sur les nombreuses condamnations de la France parce qu'elle ne respecte pas les traités internationaux qu'elle a signé et parce qu'elle ne les met pas en œuvre ?

Plus il y a de dispositions tendant à faire barrage aux migrants, plus il est difficile pour eux d'atteindre leur but, plus ils prennent des solutions dangereuses, et plus il y a de morts. Mais cela ne ralentit pas les migrations. Pour beaucoup, le risque de mourir dans leur pays est largement plus important que le risque de mourir durant leur trajet. Ces dispositions sont la cause des morts dans la Manche.

Pour la Manche, il s'agit d'empêcher les migrants d'arriver au Royaume-Uni. Et donc de les retenir en France. Or le ministre de l'intérieur ne veut plus de migrants en France. Pour cela il veut les renvoyer dans leurs pays, mais plusieurs d'entre eux ne veulent pas les recevoir, ou bien la France ne peut pas les renvoyer juridiquement parlant. Où est la logique ?

L'Italie construit des centres de rétention. Son gouvernement essaie par tous les moyens d'éviter la venue des migrants, mais en vain, car la plupart des décisions prises sont refusées par les divers organes de la justice.

N'oubliez pas de lire la lettre de la présidente du Mexique à Trump et Musk au nom du reste du MONDE

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Dunkerque.....	3
Nantes	3
Vincennes.....	3
CERCLES de SILENCE.....	4
Bressuire	4
FRANCE.....	5
Frontières françaises	5
Menton - Vintimille.....	5
Nouvelles mesures contre l'immigration.....	7
Les Ukrainiens sont désormais la deuxième nationalité à demander l'asile en France.....	9
Prise en charge "insuffisante" des femmes migrantes victimes de violences	11
Amiens	12
Béziers.....	12

Boulogne-sur-Mer.....	13
Calais	13
Dieulefit	14
Douai	15
Lyon	16
Marck.....	16
Mayotte	17
Nice.....	17
Ouistreham	18
Paris	18
Reims	19
Rennes.....	20
Saint Valery sur somme	20
MANCHE	20
La sécurisation des côtes met les exilés sous pression	20
24 personnes secourues en mer.	21
Des effectifs de police supplémentaires et la construction du cra de dunkerque.....	22
Enquête publique sur le naufrage du 24 novembre 2021.....	23
MEDITERRANEE	27
32 migrants bloqués sur une plateforme gazière	27
Naufrage de Cutro : six militaires italiens jugés pour négligence dans la mort de 94 migrants.....	28
UNION EUROPÉENNE	29
Refoulements	29
L'UE ouvre la voie à des "hubs de retours" pour les migrants en situation irrégulière	29
Allemagne.....	30
Bulgarie.....	31
Croatie.....	32
Espagne.....	32
Grèce	34
Italie	36
EUROPE.....	39
Royaume-Uni.....	39
Suisse	45
ASIE.....	46
Turquie.....	46
Yémen.....	46
AFRIQUE	47
Côte d'ivoire	47

Mauritanie.....	50
Sénégal.....	53
Tunisie.....	54
AMERIQUE	55
Mexique	55
TEMOIGNAGE.....	56

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

DUNKERQUE

La construction d'un nouveau centre de rétention administrative (CRA) à Dunkerque, annoncé de longue date, est relancé par le ministre de l'intérieur, le 27 février 2025. Les procédures administratives viennent de s'achever.

NANTES

Une cinquantaine de personnes mobilisées à Nantes contre les centres de rétention

Depuis janvier 2024, des rassemblements ont lieu tous les premiers samedis du mois, à Nantes, en opposition aux centres de rétention administrative (CRA), où l'État enferme des personnes étrangères, sans titre de séjour en règle, pour les expulser vers leur pays d'origine.

Pour le quinzième rendez-vous, samedi 1^{er} mars 2025, une cinquantaine de personnes a répondu à l'appel des collectifs à l'origine de l'appel, parmi lesquels Anti-CRA 44 ou le collectif Colère (Coordination opposée à l'enfermement et à la répression des étranger.e.s), qui regroupe des organisations associatives, syndicales et politiques. *« Nantes a dernièrement été la cible d'opérations d'envergure décidées directement par le ministre de l'Intérieur visant à organiser une véritable chasse aux étrangers, s'indigne le collectif Anti-CRA. De gros dispositifs de police ont fait des contrôles massifs en ciblant particulièrement les personnes non-blanches et en arrêtant systématiquement les personnes sans titre de séjour. »*

Ce rassemblement intervient alors que la construction d'un centre de rétention administrative est prévue à Nantes d'ici 2028, doté de 140 places. Pour Houda, Nantaise impliquée dans le tissu associatif, *« un projet comme celui-ci, on n'en veut ni ici, ni nulle part ; les personnes qui y sont enfermées sont dans une vulnérabilité totale, sans connaître, pour beaucoup d'entre eux, leurs droits »*.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/une-cinquantaine-de-personnes-mobilisees-a-nantes-contre-les-centres-de-retention-d0a04e8c-f6a8-11ef-b38f-dff807deb5c8>

VINCENNES

C'est pas une prison de sans-papiers, c'est une prison de gens à qui la France a enlevé les papiers.

Témoignage d'un retenu du CRA de Vincennes qui aura bientôt terminé ses 90 jours de rétention. Il raconte comment de plus en plus de personnes se retrouvent en CRA aujourd'hui après s'être fait retirer leur titre de séjour pour des histoires datant de plusieurs mois/années.

“Ici c'est pas une prison de sans-papiers, c'est une prison de gens à qui la France a enlevé

les papiers. C'est pas pareil. Y'a plein de vieux, y'a des gens qui sont arrivés en France mineur, qu'ont de la famille, des enfants... beaucoup ils ont perdu leur papier après une convocation ou à l'occasion d'un renouvellement de titre pour des trucs qui ont pu se passer des années avant.

Moi c'est ce qui m'est arrivé. J'ai été convoqué plusieurs mois après ma sortie de prison. Une convocation pour examiner ma situation administrative, alors que je suis ici depuis au moins trente ans, que j'avais une carte de 10 ans. Ils ont décidé de m'enlever mon titre et un jour suite à un contrôle ils m'ont ramené au CRA. Y'a un jeune qu'était ici car ils lui ont enlevé son titre après une conduite sans permis. Le gars il a 20 ans et il était arrivé en France à 3 ans. Il vient d'être expulsé, alors que ses parents sont ici, qu'il n'a pas de proche là-bas.

Moi je vais pas partir. A chaque fois que j'ai vu le juge (le JLD) c'est ce que je lui ai dit. Rien à foutre de faire semblant, de dire "oui, oui, je vais partir". C'est pas vrai. Moi je lui ai dit au juge que pour partir il faudra me mettre dans une boîte et me jeter à la mer. Je partirai pas vivant. J'ai personne au pays, mes enfants sont ici. Au dernier JLD, celui des 75 jours, je lui ai demandé au juge "et vous pourriez partir si toute votre famille était ici ?" Elle a pas répondu.

Ça fait 81 jours que je suis là et j'ai l'impression d'avoir pris 10 ans. Ici tu perds ton humanité. C'est pas croyable cet endroit. Si tu connais pas tu peux pas t'imaginer qu'un lieu comme ça il peut exister. Il fait froid, ça fait mal aux os, je suis tout le temps malade, la bouffe est dégueu. Tu dors mal...

Y'a de plus en plus de gens qui vont au bout de leur 90 jours. 3 mois c'est une peine. Le pire c'est que y'a des gars que j'ai vu sortir et bah ils sont déjà de retour et ils recommencent leur 3 mois. »

<https://abaslescra.noblogs.org/ici-cest-pas-une-prison-de-sans-papiers-cest-une-prison-de-gens-a-qui-la-france-a-enleve-les-papiers/#more-4190>

CERCLES DE SILENCE

BRESSUIRE



Les fondateurs de l'Association pour la Reconnaissance et la Défense des Droits des Immigrés en Bocage (ARDDIB), il y a plus de 15 ans, lorsqu'ils ont mis en place le premier Cercle de Silence à Bressuire, ont

décidé, et ça continue, de les introduire et de les clore par de brèves interventions et textes distribués, afin de faire connaître et d'alerter sur la situation faite aux étrangers. Ainsi, samedi 1^{er} mars 2025 s'est déroulé le 166^{ème} Cercle de Silence. 60 à 70 personnes se sont arrêtées, dont plus d'une dizaine d'étrangers, accompagnés par l'ARDDIB, qui viennent régulièrement. Après une brève intervention d'ouverture « la solidarité est une valeur de la république », 30 minutes de silence, puis, en clôture, de bonnes et mauvaises nouvelles, dont "Les droits des personnes immigrés en démarche administratives sont de plus en plus bafoués", et à plusieurs voix : « Loi Asile et Immigration : un an après, le triste bilan des droits bafoués ».

FRONTIÈRES FRANÇAISES

MENTON - VINTIMILLE

Première stèle d'un mémorial dédié à ces 48 exilés morts à la frontière franco-italienne

Quarante-huit personnes sont décédées à la frontière franco-italienne entre 2016 et 2025, selon une base de données élaborée par des chercheurs et citoyens solidaires, rendue publique par la Ligue des Droits de l'Homme de Nice mi-février 2025. Elles venaient d'Érythrée, du Soudan, de Libye, du Tchad, du Népal, du Bangladesh ou encore d'Afghanistan. Les plus jeunes avaient 16 ans. Ces personnes avaient un prénom : elles s'appelaient Mohamed, Saikou, Saïd, Nfansou, ou encore Yonas, le dernier de la funeste liste, décédé en janvier 2025. Le corps de ce jeune Érythréen de 26 ans avait été retrouvé au milieu des rochers, face à la mer, au niveau du pont Saint-Ludovic. Le pont qui marque la frontière entre l'Italie et la France. Vintimille d'un côté, Menton de l'autre. Un poste-frontière au milieu.

C'est exactement au niveau de ce pont Saint-Ludovic qu'a été déposée, fin 2022, la première stèle d'un mémorial dédié à ces exilés morts à la frontière. Celle d'Ahmed Zia Safi, âgé de 16 ans seulement, qui avait été renversé non loin de là, sur l'autoroute, le 7 novembre 2022. *"Son nom avait été publié dans la presse italienne, ce qui est rare"*, se rappelle un femme, membre du groupe de travail à l'origine de la liste des 48. *"On s'est demandé : est-ce son vrai nom ? Peut-on l'utiliser, car la famille n'est sans doute pas au courant de son décès ? Et puis on s'est dit : ce système déshumanise les gens en exil, considérés comme des chiffres. Cette fois, nous avons un nom, pas sûr qu'il soit bon, mais utilisons-le."*

"Ces morts, ce ne sont pas des accidents"

Autour de cette première stèle s'est déroulé un temps d'hommage, ouvert au public, avec des tracts informant les habitants de Vintimille sur cette réalité mortifère. Grâce à des images de la commémoration ayant circulé dans la diaspora afghane, un oncle d'Ahmed, resté sans nouvelles, a découvert la situation. *"Il a pu venir à Vintimille pour l'identification du corps. Nous sommes restés en contact avec lui. Il nous a envoyé des photos des funérailles en Afghanistan"*, raconte-t-elle.

À partir de ce moment-là, un groupe de travail s'est mis en place pour établir un mémorial pour toutes les autres personnes décédées à la frontière ces dernières années, à l'occasion de la journée internationale Commémoration de février 2023. *"C'était douloureux de voir toutes ces stèles sans nom. On s'est dit : ce n'est plus possible"*. *"On ne peut pas réparer l'injustice qui leur a été faite. La moindre des choses, c'est de leur redonner un nom et de s'assurer que les proches puissent faire leur deuil"*. Le groupe de travail se met à épilucher la presse locale française et italienne, centraliser les informations éparpillées entre les collectifs et associations, contacter les administrations des mairies. Il tente aussi - en vain - d'avoir des renseignements auprès des procureurs, qui dirigent les enquêtes de police liées aux identifications. *"Redonner les noms, c'est redonner de la dignité. Ces personnes ne sont pas des numéros, elles ont des noms, des familles, un passé"*, insiste Charlotte Rouault. Elle y voit aussi une manière de pointer des politiques frontalières mortifères : *"Ces morts, ce ne sont pas des accidents"*, assène-t-elle.

Tel est aussi le point de départ d'une enseignante-chercheuse à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA) de l'Université Grenoble Alpes et au laboratoire Pacte. Elle est venue apporter son soutien, aux côtés d'un anthropologue, à ce travail de fourmi d'identification des morts.

Les deux chercheurs se sont rendus auprès des services d'état civil des mairies, avec leur casquette d'universitaires, pour accéder aux registres et certificats de décès. *"À partir de 2015-2016, tous les États alpins - Slovénie, Allemagne, Autriche, Suisse, France - ont militarisé leurs frontières sud afin de réguler les flux des personnes en migration",* rappelle la chercheuse. *"Il s'agissait d'une réaction par rapport à ladite crise migratoire : renforcement des contrôles, réactivation des accords bilatéraux signés dans les années 90, systématisation des refoulements... Le territoire alpin a été rendu hostile. Les gens se sont mis à passer surtout la nuit pour éviter les contrôles. Leurs manières de passer sont ainsi devenues plus dangereuses".*

Pour comparer les données recueillies avec les années précédant le tournant de 2015, la chercheuse s'est avant tout appuyée sur la base de données de l'organisation United for Intercultural Action. Celle-ci compile les décès aux frontières européennes depuis 1993 à partir des articles de presse et sources associatives. Les chiffres, en ce qui concerne les cas documentés à ce jour dans l'arc alpin, sont sans appel : *"Sur les personnes en exil décédées dans les Alpes depuis 1993, 72 % ont trouvé la mort après 2015".* La région la plus mortifère est celle de ce passage Vintimille-Menton. Face aux contrôles quasi systématiques dans les trains entre ces deux villes, les exilés tentent des voies alternatives dangereuses. Par exemple, la marche le long de la voie ferrée, de l'autoroute ; ou, la montée dans des camions. Mais aussi le passage par la montagne : entre 7 et 10 heures de marche - si l'on ne se perd pas -, sur des chemins escarpés. Le surnom de cette voie-là dit toute sa dangerosité : *"Le sentier de la mort".*

Deux cousins partis de Tunisie racontent : *"Nous avons essayé par la montagne car lorsque nous avons tenté le passage en train la première fois, il y a trois jours, la police nous a immédiatement arrêtés à Menton".* Rencontrés juste après leur interception par des militaires dans la montagne, ils témoignaient d'une tentative éprouvante : *"J'ai mal aux jambes", "nous n'avons pas mangé depuis quatre jours".*

"Si on laissait passer ces personnes, comme le préconise le droit européen, par les routes qu'empruntent les citoyens 'désirables', vous n'auriez pas ces morts", tranche l'enseignante-chercheuse. *"Cette violence ne tient pas seulement aux dispositifs de contrôles placés sur le tracé de la frontière mais aussi à la manière dont sont traitées les personnes en migration sur tout le territoire. C'est pourquoi nous avons décidé d'inclure dans notre travail de mémoire non seulement les personnes décédées en tentant de traverser mais aussi celles ayant perdu la vie à cause d'accidents, de rixes ou de problèmes de santé liés aux conditions de vie indignes auxquelles elles ont été contraintes",* précise aussi la Ligue des droits de l'Homme de Nice.

Cette liste de noms *"demeure un travail en cours d'élaboration",* souligne la Ligue des droits de l'Homme. *"Nous ne sommes très certainement pas au courant de toutes les morts liées à la violence de cette frontière".* Quoi qu'il en soit, *"ce n'est plus possible qu'une personne meure ici et qu'elle soit enterrée dans un trou à Vintimille, anonymement".* Pensons aussi aux générations futures : *"Peut-être que, dans 20 ans, la petite fille d'une personne qui est morte à cette frontière va rechercher des informations."*

La famille d'un Guinéen de 23 ans décédé en mai 2021, était présente lors de la journée internationale Commémoration de février 2024, lors de laquelle les citoyens solidaires se sont rassemblés autour du mémorial de Vintimille. Ce travail de mémoire a une double visée : *"Prendre soin des morts, mais aussi des vivants".* Et si ces liens avec les familles sont encore rares, *"ils nous donnent l'énergie de continuer. Je trouve ça beau que le fait de prendre soin des morts créent des liens entre nous, les vivants".*

NOUVELLES MESURES CONTRE L'IMMIGRATION

Le ministre de l'intérieur veut allonger la durée maximale de rétention administrative à 18 mois

Fixée à 10 jours en 1993, la durée de séjour en centre de rétention administrative (CRA) a été portée de « *manière exceptionnelle* » à 90 jours avec la loi Collomb de 2018, et à 210 jours, soit sept mois environ, en matière terroriste. « *Aujourd'hui, la durée de rétention maximale en France, elle est de trois mois. En Allemagne, elle est pratiquement d'un an et demi* », a souligné le ministre de l'intérieur au micro de RTL, le 12 mars 2025.

« *Au Sénat, un texte va être discuté [...] Nous avons prévu au départ d'aligner le régime de tous les individus les plus dangereux sur le régime terroriste qui prévoit 210 jours. Je pense qu'il faut aller au-delà, donc au maximum* », a-t-il ajouté. « **C'est-à-dire 18 mois.** »

« *Si demain il y a un nouveau Mulhouse et qu'on constate qu'il y a un Algérien avec un profil très très dangereux qui commet un acte terroriste, qu'est-ce que diront les Français ?* », a-t-il ajouté, en référence à l'attaque au couteau perpétrée le 22 février par un Algérien en situation irrégulière et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). « *On est comptable de cela* », a-t-il estimé. « *Le risque zéro n'existe pas, dans aucun pays du monde. Mais à chaque fois qu'on constate qu'on a des trous dans la raquette, on doit changer la règle.* »

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/immigration-bruno-retailleau-veut-allonger-la-duree-maximale-de-retention-administrative-a-18-mois-c6fa12c6-ff1f-11ef-9b78-58334960577c>

Tel est l'art de présenter le maximum comme étant le courant ! Mais...

Au Royaume-Uni, sur environ 30 000 personnes qui passent par un centre de rétention dans l'année, huit sur dix sont sortis dans les deux mois, parce qu'elles ont été expulsées ou relâchées. Par contre, une quarantaine d'étrangers y reste deux ans ou plus. En Allemagne, c'est très variable d'un centre à l'autre mais la durée moyenne de rétention y est de trois à quatre semaines. On est, là aussi, assez loin des 18 mois maximum prévus par loi. Enfin pour ce qui est de la France, si la durée de rétention est pour l'instant de 45 jours, les étrangers clandestins y restent en moyenne une douzaine de jours.

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux/le-vrai-du-faux-oui-le-temps-de-retention-des-clandestins-et-plus-eleve-en-allemande-et-en-angleterre-quen-france_2802111.html

Remises en cause des accords avec l'Algérie, restrictions dans la délivrance des visas, hausse du nombre de places en centres de rétention, généralisation de la "force frontière"

Mercredi 26 février 2025, lors un "*Conseil interministériel de contrôle de l'immigration*" (CICI), le Premier ministre français et divers ministres ont débattu des moyens visant à "*reprendre le contrôle des flux migratoires*" et de définir ses "*orientations*" en la matière".

Créé en 2005, le CICI a été réactivé - par un décret du 22 janvier 2025 - par le ministre de l'Intérieur "*dans le contexte d'une immigration importante*" et "*pour répondre aux attentes des Français [Comprendre : l'extrême droite] en faveur d'une plus grande maîtrise des flux migratoires*". Annoncé fin janvier puis reporté, ce rendez-vous s'est finalement tenu après l'attaque survenue samedi 22 février 2025 à Mulhouse (Haut-Rhin), dans laquelle un Algérien de 37 ans en situation irrégulière est accusé d'avoir tué un personne à l'arme blanche et d'en avoir blessé sept autres. Cette nouvelle affaire est venue aggraver un peu plus les tensions entre Paris et Alger, qui a refusé à de multiples

reprises ces derniers mois de laisser entrer sur son sol plusieurs de ses ressortissants expulsés de France.

"Les victimes (...) sont les victimes directes du refus d'application" des accords de 1968 entre Paris et Alger, a déploré le chef du gouvernement français. Ces accords règlent les circulations, l'emploi et le séjour des ressortissants algériens en France. L'assaillant de Mulhouse avait été présenté "14 fois" aux autorités algériennes, mais elles ont toujours refusé de le reprendre. La France a donc haussé le ton. "[Nous allons présenter] au gouvernement algérien une liste 'd'urgence' de personnes qui doivent pouvoir retourner dans leur pays et que nous considérons comme particulièrement sensibles", a ajouté le Premier ministre, sans en préciser le nombre. Il a brandi la menace de la remise en cause des accords d'Alger, souhaitée par le ministre de l'intérieur : "S'il n'y avait pas de réponse au bout du chemin, il n'y a pas de doute que c'est la dénonciation des accords qui serait la seule issue possible", même si "ce n'est pas celle que nous souhaitons". Les accords de 1968 ont déjà été révisés à trois reprises depuis 1968 et il n'en reste plus grand chose. Paris et Alger avaient convenu en 2022 de les modifier une nouvelle fois, mais sans concrétisation à ce jour.

Le Premier ministre a toutefois tenu à nuancer ses propos, assurant qu'il ne voulait pas d'"escalade" avec Alger. Cependant, Paris a déjà pris des mesures contre l'Algérie, notamment "de restriction de circulation et d'accès au territoire national pour certains dignitaires algériens", avait révélé mardi le ministre des Affaires étrangères. Ce dispositif, en vigueur depuis "quelques semaines, concerne "quelques centaines de personnes", a précisé le premier ministre. Ces mesures concernant les dignitaires ont suscité "l'étonnement" des autorités algériennes qui ont dénoncé une nouvelle "provocation".

Outre la coopération avec l'Algérie, le CICI de mercredi a également abordé la question des visas. D'après le premier ministre, la France est le pays d'Europe qui a délivré le plus de visas en 2024, avec 2,8 millions accordés. Il a ainsi demandé un "audit interministériel" sur la "politique de délivrance des visas" par la France aux inspections générales de la police et des Affaires étrangères. Délivrance qui "tiendra compte de la qualité de la coopération migratoire des pays d'origine". Le ministre des Affaires étrangères a proposé que leurs délivrances soient réduites "par tous les pays européens en même temps". "Si un pays ne coopère pas avec les autorités françaises, je vais proposer que tous les pays européens en même temps puissent restreindre leur délivrance de visas", a-t-il affirmé, quelques heures avant la réunion interministérielle de mercredi. "Quand on le fait à titre national, malheureusement, ça ne fonctionne pas". À l'inverse, il a suggéré que l'Union européenne baisse les droits de douanes pour les pays avec qui la coopération pour la reprise de leurs ressortissants s'améliore. "C'est un levier qui est particulièrement puissant", selon le ministre.

Les ministres ont également abordé la transposition du Pacte européen asile et migration, adopté en mai et censé entrer en vigueur mi-2026. Ce texte prévoit un durcissement du "filtrage" aux frontières et un mécanisme de solidarité entre les Vingt-Sept.

Au sujet de la lutte contre l'immigration irrégulière, le Premier ministre a aussi annoncé plusieurs mesures, certaines déjà existantes. Ainsi, il veut mettre en place "un plan d'action spécial pour renforcer le niveau d'exécution des Obligations de quitter le territoire français (OQTF)" - l'an dernier en France, sur environ 140 000 OQTF prononcées, moins de 7 % ont été exécutées. [Mais il n'est pas indiqué combien d'OQTF ont été rejetées par la justice !] Pour ce faire, le chef du gouvernement a affirmé que "des arbitrages seront pris pour atteindre la cible de 3 000 places de rétention en 2027 et des évolutions juridiques seront préparées pour pouvoir maintenir en rétention les publics dangereux jusqu'à leur expulsion effective du territoire.". Cette mesure a déjà été annoncée en octobre 2023 par le ministre de l'Intérieur de l'époque. Ce dernier avait même listé les

11 villes françaises où se situeraient ces nouveaux centres de rétention (CRA) : Dijon, Oissel, Nantes, Béziers, Aix-en-Provence, Goussainville, Nice, Olivet, Mérignac, ainsi que dans le Dunkerquois et à Mayotte.

Enfin, les autorités veulent généraliser le recours à la "force frontière" "à l'ensemble des frontières de l'hexagone". Cette unité "reposera sur un état-major national et sur une doctrine d'emploi qui permettra de mobiliser plusieurs centaines de renforts à nos frontières, issus de la police, de la gendarmerie, des douanes et des armées, avec la possibilité de faire appel à des réservistes." Expérimentée à la frontière franco-italienne, depuis près de deux ans. Elle est dénoncée par les associations : "On assiste toujours aux mêmes pratiques illégales : privations de liberté sans cadre légal et sans la présence d'un avocat, refoulements de mineurs, entretiens expéditifs, restrictions pour déposer une demande d'asile, contrôles discriminatoires...", avait détaillé la coordinatrice de cinq ONG à la frontière franco-italienne.

LES UKRAINIENS SONT DESORMAIS LA DEUXIEME NATIONALITE A DEMANDER L'ASILE EN FRANCE

Avec plus de 11 800 premières demandes d'asile déposées en 2024, selon l'office française de protection des réfugiés et apatrides paru en février 2025, les Ukrainiens sont quatre fois plus nombreux qu'en 2023 à demander l'asile en France. Ils atteignent presque le niveau de la première nationalité à demander une protection. Les Afghans restent les premiers, à 600 demandes près - avec une tendance à la baisse, puisque le nombre de dossiers déposés a baissé d'un tiers en un an. La France est désormais le premier pays d'accueil de ces demandes d'asile ukrainiennes. En effet, 50 % des demandes déposées par des Ukrainiens en Europe concernent la France, selon le rapport annuel 2024 de l'agence de l'union européenne pour l'asile (AUEA) publié lundi 3 mars 2025. Les Ukrainiens fuyant la guerre en Russie ont déposé 27 000 demandes d'asile dans l'UE en 2024, un chiffre en hausse de 90 % par rapport à 2023. Ceux qui demandent l'asile, en France, reçoivent généralement des réponses positives : leur taux de protection atteignait 86 % en 2023. Ces demandes d'asiles ukrainiennes émanent "en grande majorité de personnes déjà présentes en France sous le régime de la protection temporaire".

La France accueille aujourd'hui 85 000 Ukrainiens, indique le Premier ministre dans une circulaire envoyée aux préfets du 4 décembre 2024. Il s'agit néanmoins de l'un des pays de l'UE qui a reçu le moins d'exilés ukrainiens en proportion de sa population. Ils sont 30 fois plus nombreux en Tchéquie ou en Pologne, et 15 fois plus en Allemagne, qui compte plus d'un million de bénéficiaires de la protection temporaire. À eux trois, ces pays accueillent 52 % des 5,1 millions d'exilés ukrainiens en Europe, selon les statistiques du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR).

La protection temporaire a été étendue jusqu'en 2026. Depuis son déclenchement quelques jours après le début de la guerre le 4 mars 2022, ce statut a régulièrement été renouvelé par les États membres de l'UE. Issu d'une directive adoptée en 2001, il ouvre droit au séjour, au travail, au logement, à un accès immédiat aux soins de santé et à la scolarisation des enfants. La tendance à la hausse de la demande d'asile des Ukrainiens, "à rebours de l'orientation initialement recherchée, traduit le souhait des Ukrainiens présents en France de s'inscrire durablement sur notre territoire, dans un contexte de poursuite du conflit en Ukraine et d'incertitude liée à la durée effective de la protection temporaire (...) ainsi qu'au caractère provisoire des autorisations de séjour qui leur sont remises", note le Premier ministre. Les autorisations de séjour délivrées dans le cadre de la protection temporaire ne sont valables qu'un an, renouvelables.

"Si les demandes d'asile augmentent, c'est probablement que certains Ukrainiens souhaitent rester, mais aussi parce que la protection temporaire, qui n'est pas prévue pour durer, ouvre moins de droits", commente une sénatrice de la Nièvre, présidente du groupe d'amitié France-Ukraine du Sénat. *"Certains Ukrainiens perçoivent un décalage entre un discours très accueillant, et une réalité beaucoup plus complexe".* L'une des principales préoccupations concerne les moyens donnés à l'accueil des Ukrainiens protégés. Au plus fort des arrivées en 2022, la Direction générale des étrangers (DGE) en France assurait un dispositif d'accueil d'urgence pour les protégés temporaires Ukrainiens d'environ 19 500 places. Or, ce dispositif s'est réduit au fil des années : 13 000 places en 2023 ; 9 000 en 2024. Dans le budget 2025, ces moyens se resserrent encore, à 4 000 places dédiées. *"Au premier semestre, 2 500 places vont disparaître ; puis 2 500 autres au second semestre",* détaille le responsable national asile de La Cimade, qui a produit une analyse fin 2024 sur le budget 2025.

Le financement de ce dispositif est désormais fondu dans la même ligne budgétaire que les places en HUDA (hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile), le BOP 303. Or, cette ligne budgétaire connaît elle aussi de sévères coupes. Au total, *"10 000 places d'hébergement asile sont supprimées dans le budget 2025", "ce qui est hallucinant".* S'agissant de l'accès à du logement stable, au-delà du circuit de l'hébergement d'urgence, les ménages ukrainiens pouvaient s'appuyer sur des mesures d'intermédiation locative. Mais *"le volume des aides a néanmoins été fortement réduit depuis 2023, compte-tenu des contraintes s'exerçant sur le budget de l'État",* admet le Premier ministre. Avec cette baisse des financements de l'hébergement et du logement, les associations craignent que de très nombreux exilés, y compris Ukrainiens, se retrouvent à la rue sans solution d'hébergement. Le tout dans un contexte géopolitique tendu. *"Le nombre de déplacés ukrainiens pourrait augmenter vu ce qu'il se passe actuellement. Or la France n'est peut-être pas tout à fait prête à accueillir de nouveaux déplacés".*

La restriction de ces moyens d'accueil et des droits attachés à la protection temporaire se constate aussi ailleurs. En janvier 2025, l'Estonie a durci les règles d'accès aux soins de santé pour les Ukrainiens. En décembre 2024, le Parlement suisse avait pour sa part décidé de limiter le statut de protection temporaire aux personnes provenant de zones occupées par les troupes russes ou régulièrement bombardées. Dans un rapport paru le 14 février 2023, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CICR) s'inquiétait. *"Pour ceux qui se trouvent à l'étranger, les systèmes de soutien sont affaiblis et le coût de la vie continue d'augmenter",* relevait le rapport, basé sur des entretiens avec plusieurs milliers d'Ukrainiens déplacés.

Dans le même temps, les intentions de retour des Ukrainiens vers leur pays d'origine ont considérablement diminué au fil du temps. Celles-ci sont passées de 52 % en 2023 à 31 % en 2024, souligne l'Agence de l'UE pour l'asile. *"Pour nous se pose chaque jour la question de savoir où concentrer nos efforts. Est-ce qu'on apprend une langue, ce qui est déjà un boulot à mi-temps ? Est-ce qu'on se forme pour le marché du travail suisse ou est-ce qu'on se prépare au marché ukrainien ?",* résumait une exilée ukrainienne membre de la commission fédérale des migrations en Suisse.

Le média suisse a recueilli la parole de nombreux jeunes adultes qui imaginent faire leur vie dans leur territoire d'accueil. À l'instar d'un jeune de 20 ans : *"J'aimerais bien terminer ma formation ici et trouver un emploi, parce que je vois beaucoup de perspectives ici. Je fais beaucoup d'efforts pour cela. Dans cinq ans, je me vois travailler dans mon domaine, l'informatique, ici en Suisse".*

<https://www.lacimade.org/budget-2025-une-saignee-sans-precedent-dans-les-credits-immigration-integration-et-asile/>

PRISE EN CHARGE "INSUFFISANTE" DES FEMMES MIGRANTES VICTIMES DE VIOLENCES

De nombreuses femmes exilées arrivant en France ont fui des violences basées sur le genre dans leur pays d'origine. Mariages forcés, mutilations génitales, violences conjugales, agressions sexuelles dans le cadre de conflits armés... *"Nos collègues continuent d'entendre des survivantes parler des horreurs auxquelles elles ont été confrontées, qu'il s'agisse de violence brutale, de torture, d'exploitation sexuelle, de violence sexuelle, y compris en tant qu'arme de guerre"*, a soutenu fin novembre la porte-parole du Haut-commissariat pour les réfugiés de l'ONU, alors que les Nations Unies publiaient un rapport sur le sujet.

Dans des zones de conflit comme l'Ukraine, la République démocratique du Congo (RDC) ou le Soudan, le viol est utilisé comme une arme de guerre. Selon les données de l'ONU publiées fin 2024, les rapports de violence sexuelle liée aux conflits ont augmenté de 50 % par rapport à l'année précédente. *"Malgré l'ampleur du phénomène, la prise en charge des victimes reste insuffisante et les dispositifs existants peinent à répondre aux besoins spécifiques de ces femmes"*, regrettent une dizaine d'associations françaises qui ont élaboré un livre blanc pour améliorer l'accompagnement en France de ces femmes (paru le 4 mars 2025).

Sur le chemin de leur exil, neuf femmes sur dix subissent des violences, d'après le rapport de l'ONU. Elles doivent payer des *"pots-de-vin"* en réalisant des *"faveurs sexuelles"*, auprès des passeurs ou de *"groupes entiers de migrants"*, décrit le rapport. Pour se protéger, certaines tentent de se faire passer pour des hommes au moment de la traversée, explique encore le rapport.

En France aussi, les femmes sur leur route de l'exil sont exposées à ce type de violences. Dans les campements du Calais, par exemple, *"quand elles arrivent, les femmes sont rapidement repérées par des passeurs, qui prétendent être leur mari et qui abusent d'elles. Certaines m'ont raconté qu'elles étaient violées tous les soirs dans leur tente, parfois par plusieurs hommes"*, racontait une bénévole du Secours Catholique en novembre 2024.

Ainsi, dans leur pays d'origine comme sur la route migratoire, ces femmes peinent à avoir accès à la justice, et à une prise en charge appropriée. *"Les violences sexuelles sont certainement les plus complexes à prouver car il existe peu de preuves matérielles tangibles notamment parce que les survivantes et les survivants ont rarement accès dans un délai rapide à des médecins ou des gynécologues pour établir des certificats"*, souligne dans le livre blanc une juriste et enquêtrice criminelle internationale, fondatrice de l'ONG We are not Weapons of War.

En arrivant en France, la prise en charge des traumatismes physiques et psychiques de ces femmes victimes de violences devrait donc être primordiale. Le dispositif national d'accueil, dédié aux demandeurs d'asile et réfugiés, compte 120 000 places d'hébergement. Seules 300 sont réservées aux femmes exilées victimes de violences ou de traite des êtres humains. *"Une offre dérisoire face à la réalité. Ballottées d'un lieu à un autre, isolées, elles peinent à reconstruire leur vie"*, regrettent les associations. Ces dernières émettent donc plusieurs recommandations. D'abord, *"créer des espaces sécurisés dans les centres d'accueil"*, c'est-à-dire des zones réservées aux femmes et à leurs enfants où elles puissent *"dormir, se nourrir, se laver en toute sécurité, et bénéficier de services de santé adaptés"*.

Mais aussi améliorer la formation des professionnels des structures sociales, des hôpitaux, ou encore des forces de l'ordre aux *"spécificités liées à la vulnérabilité des femmes migrantes, notamment face aux violences sexuelles et psychologiques, aux traumatismes, ou aux discriminations de genre"*. Certaines associations ont mis en place ce type d'initiatives. Par exemple, le projet Amal, développé par France Terre d'Asile, est un programme dédié aux femmes exilées qui organise notamment des groupes de parole sur les violences de genre et l'égalité femmes-hommes, dans des

ateliers en non-mixité. Un accompagnement à l'accès aux droits est ensuite réalisée en lien avec la permanence médico-psycho-sociale dédiée aux femmes hébergée à la SPADA (structure de premier accueil des demandeurs d'asile) de Paris.

AMIENS

"Comme s'il n'y avait pas de trêve hivernale " les gens recherchent un hébergement

Même en période de trêve hivernale, la situation reste très compliquée pour de nombreuses personnes et des familles menacées de dormir à la rue, à Amiens. Le réseau éducation sans frontières de la Somme se mobilise pour tenter de les aider. RESF80 est sollicité chaque nuit à Amiens, explique la bénévole : *"hier soir, nous avons mis, nous, Réseau Éducation Sans Frontières, à l'abri trois familles, ce qui représente quatre mamans, un papa, neuf enfants (...). Malgré les places supplémentaires créées [par le préfet de la Somme], il n'y a pas suffisamment de places pour l'hébergement d'urgence."* La situation met en danger ces personnes vulnérables, avec des risques de prostitution forcée : *"on a des retours de travailleurs sociaux qui nous disent que des femmes, malheureusement, sont obligées d'avoir des rapports sexuels non consentis avec des hommes pour pouvoir avoir un toit sur la tête"*.

Le climat politique se durcit toujours plus vis-à-vis des personnes en situation irrégulière. Le député RN de la Somme fustige ainsi la *"régularisation des clandestins dans la restauration"*. La bénévole RESF coupe court : *"je me bats contre ces idées. C'est compliqué de discuter avec ces gens-là, qui n'ont pas un rapport humain aux choses, et là, on parle d'êtres humains"*, conclut-elle.

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-de-ici-picardie/comme-s-il-n-y-avait-pas-de-treuve-hivernale-les-gens-continuent-a-appeler-pour-trouver-un-hebergement-temoigne-resf80-1892037>

BEZIER

Un faussaire fournissait de faux papiers à des migrants

La police nationale de la Haute-Vienne réalise un gros coup. Après une enquête d'un an, elle met fin à un réseau de faux papiers d'identité qui sévissait via la messagerie cryptée Telegram. En décembre 2023, les enquêteurs de l'OLTIM de Limoges (Office de Lutte contre le Trafic Illégal de Migrants) remarquent sur Telegram les combines d'une personnes sous le pseudo de Poséidon. Ce *"Poséidon"* propose des cartes d'identité, des passeports et des cartes grises, pour des sommes allant de 400 à 1.000 euros à destination d'étrangers en situation irrégulière et de fraudeurs en tout genre, dont un homme placé sous contrôle judiciaire pour tentative de meurtre qui cherchait à se créer une nouvelle identité pour fuir la justice.

Les paiements se font par coupons prépayés via lesquels les policiers remontent jusqu'à un couple vivant à Béziers. Ce couple, interpellé et placé en garde à vue, sert d'intermédiaire au faussaire présumé, l'un de leur proche. Ils encaissent les coupons prépayés et blanchissent l'argent du trafic, contre rémunération. En remontant la trace de l'argent, les enquêteurs limougeaux découvrent les comptes bancaires du faussaire, qui dépassent les 15.000 euros en quelques mois. Ils réalisent que plusieurs dizaines de milliers d'euros transitent ensuite sur un compte à Malte, puis au Luxembourg où ils sont insaisissables. Interpellé et placé en garde à vue, le faussaire présumé nie les faits et refuse de laisser les enquêteurs accéder à ses équipements numériques (ordinateurs, téléphones ou tablettes). Les policiers haut-viennois retrouvent chez lui tout le matériel du faussaire : timbre sec de carte grise, imprimante gravure laser, plastifieuse, massicot, encre visible aux UV et 3.000 euros en liquide. L'homme a été placé en détention provisoire avant son procès devant le tribunal de Béziers le 26 mai 2025, pour *"faux et usage de faux, aide au séjour et blanchiment"*.

BOULOGNE-SUR-MER

4 passeurs de migrants condamnés de 18 mois à sept ans de prison

Quatre personnes ont été condamnées en comparution immédiate, vendredi 28 février 2025, par le tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) à des peines allant de dix-huit mois à sept ans d'emprisonnement pour aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'étrangers en bande organisée.

L'organisation était active dans les secteurs de la Côte d'Opale et du Dunkerquois entre mars 2023 et janvier 2025, a indiqué le procureur samedi 1^{er} mars 2025. L'enquête a débuté en janvier 2024 après un signalement. L'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim) de Coquelles, près de Calais, a mené des investigations en infiltrant notamment des messageries cryptées, comme Snapchat. L'enquête, menée sur plusieurs mois au cours de l'année 2024, a mis en lumière de nombreux allers-retours entre la Côte d'Opale et l'Allemagne pour acquérir du matériel nautique. Ce matériel était ensuite stocké dans un appartement et un restaurant à Calais. L'établissement, "*tenu par l'un des protagonistes du dossier, servait de quartier général et de lieu de rencontre pour les membres du réseau*" et les migrants désireux d'atteindre le Royaume-Uni de manière irrégulière. Une autre Calaisienne participait également au trafic "*pour le stockage et l'acheminement du matériel nautique, en collaboration avec l'une des têtes de réseau*".

Les investigations ont aussi permis de mettre en lumière les "*violences physiques exercées contre les candidats à l'exil par les passeurs, la présence d'armes pour exercer pression [...] et dissuader les migrants de s'exprimer, ainsi que la présence importante de cocaïne au sein du réseau, sous le prisme de la consommation*", a détaillé le procureur de Boulogne-sur-Mer. Les membres de ce réseau recrutaient les exilés via les réseaux sociaux ou près des gares et des campements informels de la région. Ils acheminaient ensuite les migrants vers les plages de départ, avec du matériel venu d'Allemagne, et organisaient la logistique. En janvier 2025, ces investigations avaient abouti à l'interpellation de sept personnes, à Calais et près de Lens, mais aussi au sein de la prison de Longuenesse (Pas-de-Calais). Cinq de ces personnes interpellées avaient finalement été renvoyées devant le tribunal pour être jugées. L'une d'elle a été relaxée vendredi.

En 2024, « plus de 4 000 passeurs ont été interpellés en France dont 500 en Outre-mer, avait signalé le patron de l'Oltim. Concernant les traversées vers l'Angleterre, depuis Calais ou Dunkerque, "22 filières de 'small boats'" ont été démantelées en 2024, débouchant sur 180 gardes à vue, dont 157 se sont soldées par des déferrements devant un magistrat.

"Nous sommes face à des réseaux irako-kurdes, au sein desquels nous retrouvons aussi désormais des passeurs afghans". "Le matériel pour fabriquer les bateaux est acheté en Chine, puis acheminé vers la Turquie, où se trouvent des ateliers de montages. Les embarcations, parfois fabriquées à la hâte et équipées de moteur, partent ensuite en Allemagne, où elles sont stockées. Depuis la France, les trafiquants envoient des 'petites mains', parfois des Français sans ressources, pour chercher les kits au coup par coup, en fonction des besoins et des conditions météo".

Malgré la surveillance accrue des autorités dans le nord de la France et le travail acharné de l'Oltim, "*plus de 600 traversées réussies*" de la Manche en 'small-boats' vers l'Angleterre ont été répertoriées l'an dernier, "*permettant à plus de 36 000 migrants de rejoindre les côtes britanniques*".

CALAIS

Un signalement au procureur de la République : un gendarme aurait percé un boudin d'une embarcation

Mardi 4 mars 2025, nous avons adressé un signalement au procureur de la République de

Boulogne-sur-Mer concernant des témoignages sur des faits survenus le 7 novembre 2024 près de Calais. Ce jour-là, une équipe d'Utopia 56 est en maraude le long du littoral nord. Un peu avant 7h du matin, elle rencontre un groupe de sept hommes trempés. Alors que l'équipe distribue du thé chaud et des vêtements secs, les personnes lui font le récit de la nuit passée.

Le groupe raconte avoir tenté, un peu plus tôt, de traverser la Manche à bord d'une embarcation, mais que le moteur était tombé en panne peu après le départ de la plage. Le vent et les vagues avaient alors ramené le bateau vers les rochers le long de la côte, et un gendarme, présent à cet endroit, aurait percé l'un des boudins, provoquant un mouvement de panique et la noyade d'une femme à bord. Témoignage d'un bénévole ayant rencontré l'un des passagers : *"Il a ajouté que les policiers avaient mis en danger tout le groupe et que c'est à cause de cette intervention que la femme s'est noyée."*

La préfecture réfute ces informations. Pourtant, les témoignages de ces sept personnes, celui d'un autre passager que nous avons rencontré quelques jours plus tard, ainsi que celui d'un témoin présent cette nuit-là le long de la côte, concordent tous : selon eux, ils étaient près de 70-80 à bord de l'embarcation en mer lorsque le coup de couteau a été donné dans le boudin.

Les récits ne s'arrêtent pas là. Tous racontent comment, lors de la panique, des personnes seraient passées par-dessus bord et comment l'un d'eux se serait mis à crier le nom d'une femme. Des hommes auraient alors plongé pour tenter de la retrouver et hisser son corps sur les rochers. L'un des hommes à qui nous avons parlé, explique avoir commencé un massage cardiaque, aidé par un autre passager, les policiers non loin de là n'intervenant pas. Toujours selon les différents témoignages, il aura fallu près d'une heure pour qu'un gendarme s'approche et finisse par appeler les secours. La jeune femme sera hélitreuillée puis transportée à l'hôpital, inconsciente.

Retournée dans sa famille en Turquie, elle souffre aujourd'hui de dommages au cerveau liés au manque d'oxygène durant la noyade. Son état nécessite de la rééducation pour marcher ainsi que des soins importants et à long terme pour soigner ses brûlures dû au mélange de l'essence dans l'eau salée.

Au vu de la gravité des faits, nous avons souhaité adresser ces informations au procureur de la République dans l'espoir qu'une enquête puisse être ouverte pour comprendre ce qu'il s'est passé cette nuit. N'en déplaise au gouvernement et aux préfectures, nous continuerons de porter la parole des personnes que nous rencontrons sur le littoral. Si elles n'ont pas souhaité déposer plainte, par peur de répercussions au vu de leur situation administrative, elles ont accepté que nous retranscrivions leur témoignage, en préservant leur anonymat.

Ces faits ne sont pas isolés. Lors de nos maraudes, les témoignages d'intervention sur des embarcations déjà à l'eau sont nombreux, bien que cela soit interdit.

Dernièrement, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a d'ailleurs annoncé son envie de *"changement de doctrine"* pour permettre aux forces de l'ordre d'intercepter des embarcations même lorsqu'elles sont à l'eau. Cela systématiserait cette pratique dont les conséquences sont dramatiques. Si le gouvernement accepte et rend légale une intervention policière dans l'eau, il se rendra responsable de pull-back (interdit par le droit international) et de tentative d'homicide.

<https://2k2yu.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/aFf762HFE0Fm>

DIEULEFIT

Créer une maison accueillante pour les personnes qui ont fui leur pays

Engagée dans une démarche d'aide aux personnes en exil sur la commune de Dieulefit dans la Drôme, l'association Passerelles lance un projet d'envergure : la création d'une maison accueillante. La directrice, et son équipe ont monté une coopérative de sociétaires, la coop Lucette, pour acheter une maison destinée à héberger les personnes exilées : *"on a appelé cette coopérative la coop Lucette parce que c'était le prénom de la dame de la dernière personne qui a vécu dans cette maison. On achète ce bien au filleul de cette dame et c'est lui qui nous a un peu parlé d'elle et notamment du fait qu'elle aurait sûrement été très contente que sa maison se transforme en un projet*

d'accueil. Et du coup, c'était une façon de lui faire un petit hommage".

L'idée est née il y a un peu plus de trois ans et si c'est à Dieulefit que le projet voit le jour ce n'est pas un hasard : "on s'inscrit dans toute une histoire. Beaucoup de gens connaissent l'histoire d'accueil de Dieulefit, qui a été une terre de grande résistance pendant la guerre et où énormément de personnes ont été cachées". "Et cet accueil, il se poursuit ces 15 dernières années. Autant l'association Espoir que nous, on a aussi accueilli des personnes. Et on en est heureux, mais on est heureux que ce soit dans le réel et que ce ne soit pas seulement à « Pendant la guerre, il s'est passé ça »". La maison accueillante devrait s'installer dans une habitation située à la sortie de Dieulefit, sur la route de Nyons, pas très loin du centre.

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-en-plus/a-dieulefit-un-projet-de-maison-accueillante-pour-personnes-en-exil-4752488>

DOUAI

En appel, la justice confirme l'illégalité de l'interdiction de distribution de nourriture aux migrants

Jeudi 27 février 2025, la cour d'appel de Douai a confirmé "l'annulation des arrêtés pris par le préfet du Pas-de-Calais à l'automne 2020 interdisant les distributions gratuites de boissons et denrées alimentaires en certains lieux de la commune de Calais", peut-on lire dans la décision de justice rendue publique le lundi 3 mars 2025. La cour s'aligne ainsi sur le jugement du tribunal administratif de Lille, qui en octobre 2022 avait déjà estimé que cette mesure était illégale . Mais l'État avait fait appel de cette décision. C'est donc désormais définitif : le préfet n'a pas le droit d'empêcher les associations de distribuer de la nourriture aux migrants à Calais.

Dès septembre 2020, en pleine crise de Covid-19, la préfecture avait interdit aux associations non mandatées par l'État de fournir de l'eau et des repas aux exilés vivant à Calais. Les autorités avaient invoqué des "troubles à l'ordre public" et des "risques sanitaires" pour justifier cette disposition, mise en place pendant deux ans. Contestant la légalité de cette décision, une dizaine d'organisations d'aide aux migrants - dont le Secours catholique, Médecins du Monde ou encore l'Auberge des migrants - avait saisi le tribunal administratif de Lille. Il avait jugé en octobre 2022 que les interdictions édictées par trois arrêtés préfectoraux de septembre, novembre et décembre 2020, "sont disproportionnées par rapport aux finalités poursuivies", notamment parce qu'elles affectent "les conditions de vie de populations particulièrement vulnérables".

La cour d'appel de Douai lui a emboîté le pas fin février 2025: elle "estime que les quelques faits isolés mis en avant par le préfet, sans liens avérés avec les distributions de denrées, ne suffisaient pas à caractériser des risques d'atteinte à la tranquillité publique justifiant leur interdiction". Par ailleurs, "s'agissant des dépôts sauvages de déchets sur la voie publique, la cour relève que d'autres mesures comme la mise à disposition de bennes à ordures pouvaient y remédier alors d'ailleurs que les interdictions ne visaient que certaines zones". Ces arrêtés "sont illégaux en ce qu'ils portent atteinte à la dignité humaine, protégée par le 1er alinéa du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et par l'article 3 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales", insiste la cour d'appel de Douai.

L'État est condamné à verser 4 000 euros aux associations requérantes.

Cette mesure, sans cesse renouvelée jusqu'à la décision du tribunal administratif de Lille en 2022, avait soulevé l'indignation des associations d'aide aux migrants dès son annonce. "[Cela] s'inscrit, une fois de plus, dans une politique d'épuisement et de non-accueil des migrants en France, et plus particulièrement à Calais", avait alors déploré l'Auberge des migrants.

En octobre 2019, la mairie avait aussi pris un arrêté similaire. Mais le texte avait été annulé en justice en décembre de la même année. Le tribunal administratif de Lille avait en effet jugé la mairie "incompétente" pour prendre des arrêtés visant à interdire dans certains lieux les

distributions de repas aux exilés, comme elle le fit également en mars 2017.

La décision de la cour d'appel de Douai peut-elle empêcher l'adoption d'autres arrêtés du même type ? C'est ce que pense l'avocat des associations, pour qui *cette affaire va faire "jurisprudence"*. *"Si la préfecture du Pas-de-Calais prend un nouvel arrêté, on en demandera la suspension par une action en référé sur le fondement de cette décision"*, avait-il déclaré en octobre 2022 à l'AFP.

LYON

Le calvaire pour obtenir ces papiers auxquels on a droit

Cette sénégalaise, mère d'un enfant handicapé et dont le mari est français, arrive en France en 2020. Elle travaille dans une crèche associative, au cœur de l'hôpital privé à Lyon. Elle obtient en 2020 un titre de séjour au titre du "regroupement familial", puis en 2022. Quand il a fallu anticiper son expiration et en demander un nouveau, deux ans plus tard en novembre 2023, plutôt qu'un renouvellement, elle s'est vue octroyer un récépissé de titre de séjour - un document valable pendant 3 mois dans son cas et qui l'autorise à séjourner et à travailler en France. De plus, ces documents temporaires peuvent parfois mettre du temps à arriver. Concrètement, du 12 décembre 2024 jusqu'au 27 février dernier, l'éducatrice n'avait plus aucun document l'autorisant à séjourner sur le territoire français. Elle collectionne les récépissés de titres de séjour. Une situation embarrassante vis-à-vis de la crèche qui l'emploie à Lyon, malgré le soutien de sa directrice.

Au-delà de son activité professionnelle, où elle reçoit un soutien indéfectible de sa nouvelle directrice et de ses collègues, la Sénégalaise vit un calvaire au quotidien. Maman d'un jeune garçon de 5 ans, en situation de handicap, elle s'est récemment vu refuser des soins médicaux pour son fils. *"Humiliant, c'est le mot"*, lâche celle qui a finalement dû couvrir les soins médicaux de son fils grâce à la sécurité sociale de son mari, qui détient lui la nationalité française. Par ailleurs, elle se voit bloquer l'accès au permis de conduire. Malgré l'obtention du code et des heures de conduite effectuées, le passage à l'examen n'est pas possible avec le récépissé. *"Il faut le titre de séjour, je suis bloquée de partout"*, maintient-elle. De même pour accéder à son Compte personnel de formation (CPF), pour lequel il faut présenter un titre de séjour de plus cinq ans.

Pour la directrice de la crèche située au cœur de l'hôpital privé, cette situation est d'autant plus compliquée à vivre que les crèches peinent à recruter. Aussi bien des éducatrices que des auxiliaires de puériculture (AP). *"Sur 100 AP formées dans la région, 50 retournent dans leur région d'origine et le reste va travailler dans les hôpitaux"*, explique-t-elle. *"On manque de diplômés qui sortent des écoles. C'est un fait : on ne pourra jamais résoudre une pénurie si vous n'avez pas assez de monde à la source qui vient évidemment remplir les postes qui sont aujourd'hui vacants"*, assureait l'adjoint à la Ville de Lyon en charge de la petite enfance, en novembre 2024.

Toujours dans l'attente de son nouveau titre de séjour, et alors que sa demande de nationalité française est aussi en cours, elle continue méticuleusement son travail auprès des 27 enfants accueillis quotidiennement dans la crèche. *"Avec un sentiment de fragilité, comme si elle avait un couperet au-dessus de la tête"*, illustre enfin sa directrice qui voudrait bien lui confier un poste de CDI qui se libère. Elle est en CDD jusqu'à fin mars 2025. La préfecture assure que *"la mise en œuvre d'un processus d'instruction plus rapide et efficace prenant en compte les dates d'échéance des titres"* est en cours.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20250303-lyon-capitale-quand-la-gale-re-d-une-salarie-e-pour-renouveler-un-titre-de-se-jour-se-re-percute-sur-son-employeur.pdf>

MARCK

Un migrant Koweïtien meurt en tentant de rejoindre l'Angleterre

Un Koweïtien d'une soixantaine d'années est décédé samedi 8 mars 2025 lors d'une

tentative de traversée clandestine de la Manche après avoir été débarqué en arrêt cardio-respiratoire sur la plage. Dans la matinée, une embarcation partie en direction de l'Angleterre « est très rapidement revenue sur la plage avec une personne en arrêt cardio-respiratoire à son bord », a indiqué la préfecture du Pas-de-Calais.

Le migrant a été débarqué sur une plage de Marck (Pas-de-Calais) et finalement déclaré décédé malgré l'intervention des policiers et des pompiers. Il s'agit de la sixième personne à perdre la vie depuis le début de l'année en tentant de traverser clandestinement la Manche pour rejoindre l'Angleterre. « *Ce drame nous rappelle encore une fois la tragique réalité que nous vivons chaque jour dans nos communes. Il est urgent de trouver une solution humaine et durable* », a réagi la maire divers-droite de Marck.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/dans-le-pas-de-calais-un-migrant-koweitien-meurt-en-tentant-de-rejoindre-langleterre-par-la-manche-21b4dcfa-fc1e-11ef-84e6-97a4d0833d6d>

MAYOTTE

La fermeture du bureau des étrangers empêche les habitants de régulariser leur situation

Depuis le mois d'octobre 2024, le bureau des étrangers de la préfecture mahoraise est fermé. Il a été bloqué pendant deux mois par un collectif de citoyens hostiles à l'immigration. L'île a ensuite été frappée par le cyclone Chido, le 14 décembre 2024, et le bureau n'a pas rouvert depuis son passage. Une situation handicapante pour de nombreux habitants car si les démarches pour certains titres de séjour peuvent être faites en ligne, pour d'autres un rendez-vous en préfecture est obligatoire.

C'est notamment le cas d'une femme qui, en 2022, a fui le Burundi pour Mayotte avec ses enfants. Puis, le 22 janvier 2024, la préfecture de Mayotte reconnaît dans un courrier son statut de réfugiée et lui accorde une carte de résident pour 10 ans. Mais un an et trois mois plus tard, la Burundaise l'attend toujours à cause de la fermeture du bureau des étrangers. Sans ce document, la Burundaise est bloquée. *"Je suis allée à la CAF pour recevoir des allocations pour mes enfants mais on m'a demandé mon compte bancaire. Mais sans carte de résident, je ne peux pas avoir de compte bancaire. Je ne peux pas non plus avoir de travail. Sans ce papier, je ne peux rien faire"*, s'agace-t-elle.

Pour un avocat en droit des étrangers au barreau de Mayotte, cette fermeture représente une atteinte aux droits. *"Depuis un peu moins d'un an et demi, la préfecture, grosso modo, a été ouverte un quart du temps, en tout cas le bureau des étrangers. Et c'est véritablement problématique parce qu'on expulse des personnes qui sont en situation irrégulière, mais on les empêche de pouvoir régulariser leur situation. Donc c'est un peu le serpent qui se mord la queue"*. Malgré l'impossibilité de se rendre à l'administration, les contrôles de la police aux frontières continuent. Contactée, la préfecture de Mayotte n'a pas répondu à nos questions.

NICE

Un ouvrier du bâtiment condamné à Nice recevait de l'argent pour transporter des migrants

Un homme âgé de 49 ans a été jugé la semaine dernière pour avoir convoyé des migrants dans la région de Nice. Ce grutier de profession avait été épinglé par un policier qui avait vu monter des personnes en situation irrégulière dans son véhicule. L'homme, comme d'autres suspects dans cette affaire, avait été placé sur écoute. C'est comme ça que les enquêteurs ont constaté que le prévenu recevait de l'argent pour transporter des migrants, entassés dans son véhicule. Le jour de son interpellation, le 9 mai 2022, il avait embarqué sept personnes, dont deux mineures, dissimulées sous des cartons dans le coffre. Chaque passager avait payé 150 €. Deux autres hommes ont déjà été condamnés à 4 et 5 ans de prison pour avoir organisé ce réseau. Le quadragénaire, dont le casier

judiciaire était vierge jusqu'à présent, devra purger une peine de trois ans ferme. Il a été écroué à l'issue de l'audience.

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/il-recevait-de-largent-pour-transporter-des-migrants-un-ouvrier-du-batiment-condamne-a-nice-7013d6fc-fe81-11ef-8142-b25467c6b824>

OUISTREHAM

Le juge des référés suspend l'arrêté de mise en demeure de quitter des bâtiments occupés par des migrants

Début janvier 2025, deux squats avaient été officialisés dans des bâtiments inutilisés de la Ville par l'AG de « lutte contre toutes les expulsions » aidant, dans ces lieux, « *une soixantaine de personnes migrantes* », résume le juge des référés dans un communiqué. Dans la foulée, le maire de Ouistreham avait « *demandé au préfet de procéder à l'évacuation de ces deux bâtiments qui étaient utilisés comme résidence de loisirs jusqu'en décembre 2024* », rappelle encore le tribunal administratif. « *Le préfet ne justifie pas avoir engagé de démarches auprès d'autres organismes* ». Comme évoqué lors de l'audience en début de semaine, « *il appartient au préfet de prendre en considération la situation personnelle des occupants lorsqu'il se prononce sur une mise en demeure d'évacuer des locaux occupés sans droit ni titre* », peut-on lire dans le résumé de l'ordonnance du tribunal administratif. Et à ce sujet, « *l'association gérant le Samu social avait informé le préfet qu'elle n'était pas en mesure de recueillir les éléments permettant de réaliser une évaluation précise concernant les occupants des bâtiments en cause* ».

« *Le préfet ne justifie pas avoir engagé de démarches auprès d'autres organismes habilités afin d'identifier la vulnérabilité de tout ou partie du public concerné* », poursuit le tribunal, « *alors qu'il ressortait du dossier que les occupants venaient d'un camp implanté quai Charcot à Ouistreham* ». De quoi pousser « *le juge des référés, qui relève également qu'aucune tentative d'obstruction à une enquête de la part des occupants n'était démontrée* », à prononcer « *la suspension de l'arrêté en litige dans l'attente du jugement au fond sur cette affaire* ».

<https://www.ouest-france.fr/normandie/ouistreham-14150/squats-a-ouistreham-le-tribunal-administratif-suspend-larrete-prefectoral-dexpulsion-2eaea1ac-f9e9-11ef-b88c-bcd52c36774a>

PARIS

La Gaîté Lyrique (suite)

Les salariés de la Gaîté Lyrique ont exercé leur droit de retrait, ce vendredi, au vu de la situation jugée explosive et alors que 440 jeunes occupent le site illégalement. La mairie de Paris annonce prendre en charge la sécurité et le gardiennage de l'établissement culturel.

Tous les salariés de la Gaîté Lyrique, établissement culturel propriété de la Ville de Paris, exercent leur droit de retrait, ont confirmé les différents partenaires du site parisien lors d'une conférence de presse ce vendredi 028 février 2025. « *On a largement dépassé ce qui était humainement possible* », explique la directrice générale de la Gaîté Lyrique, occupée depuis près de trois mois par « *plus de 400 migrants* » qui dorment au sol. « *On ne peut pas demander à un éclairagiste ou à un barman d'être travailleur social, ce n'est pas le même métier* ».

La soixantaine de salariés - qui assuraient jusque-là des rondes 24h/24 sur le site - quittent donc les lieux vendredi et demandent à la mairie de Paris « *de prendre en charge le gardiennage et la sécurité du site à partir de samedi* ». Un appel entendu par la Ville qui a annoncé dans la foulée, qu'elle assurerait « *les activités de gardiennage et de sécurité à compter de ce jour* » de la Gaîté Lyrique. Le services de la ville prennent donc le relai « *dans le souci d'assurer la sécurité du bâtiment dans le contexte du droit de retrait des salariés de la Gaîté lyrique* », a indiqué la mairie, tout en continuant d'appeler l'Etat « *à agir* » pour reloger les jeunes, de façon « *digne et pérenne* ».

Benoît Hamon, ancien ministre, désormais directeur général de Singa, association qui favorise l'accueil des réfugiés sur le sol français, est lui remonté contre les pouvoirs publics. *"C'est Rolland Garros ! L'Etat et la mairie se renvoient la balle. C'est inadmissible qu'on ne soit pas mis au courant"*.

"Nous déplorons la situation mais nous rappelons que nous soutenons la revendication de ces jeunes pour trouver un accueil digne en plein hiver" rappelle la directrice générale de l'établissement culturel parisien. L'équipe de direction estime en tout cas ne plus pouvoir faire face. Le président de la Gaîté Lyrique explique : *"Cette équipe est allée largement au-delà de sa mission pendant 80 jours, en assurant une mission d'intérêt général de mise à l'abri de plus de 400 jeunes, en allant bien au-delà du contrat qui nous lie à la ville de Paris. Nous sommes une structure culturelle, nous sommes là pour accueillir du public, présenter une programmation. On a été contraint à gérer une situation qui est totalement en dehors de notre champ de compétence, de nos moyens et on l'a fait quand même"*.

La situation est en tout cas éminemment politique. Benoit Hamon appelant le ministre de l'Intérieur *"a ses obligations d'hébergement de personnes à la rue"* et un devoir d'humanité. *"Il n'assume pas les devoirs qui sont les siens, c'est un scandale absolu. Ce n'est pas possible non plus que la Préfecture de police déserte ses devoirs comme cela, ça ne pourra pas rester sans suite"*, réagit l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle, se réservant le droit de poursuivre l'Etat pour inaction. Dans un message publié sur X, Bruno Retailleau annonce mettre *"tout en œuvre, une fois que ce sera possible, pour procéder à leur évacuation"*, précisant que les conditions juridiques ne sont pas réunies. *"La mairie de Paris, propriétaire des lieux, ayant tardé, malgré les nombreuses sollicitations du préfet de police, à engager un recours devant la juridiction compétente (en février pour une occupation datant de décembre dernier), laquelle a ordonné cette évacuation le 13 février, mais avec un délai d'un mois avant son exécution. Elle ne sera possible, de surcroît, que si la ville sollicite auprès du préfet de police le concours de la force publique"*. La situation risque donc de durer, la mairie de Paris ayant déjà fait savoir qu'il n'était pas question de son côté de demander une évacuation des lieux par la force publique.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-salaries-de-la-gaite-lyrique-quittent-les-lieux-et-demandent-a-la-mairie-de-paris-d-assurer-la-securite-du-lieu-6915685>

REIMS

Ils aident ceux qui dorment dehors

Fondée en 2015, « Deux Mains C'est Maintenant » agit au quotidien pour améliorer les conditions de vie des personnes en grande précarité à Reims. Les bénévoles apportent une aide alimentaire, vestimentaire, médicale et administrative aux sans-abri, aux réfugiés, aux personnes isolées et aux familles en difficulté. L'association intervient aussi pour aider les sortants de prison à se réinsérer dans la société. Les maraudes jouent un rôle clé : elles permettent d'aller directement à la rencontre des personnes vivant dans la rue et de leur offrir un soutien immédiat. Toute l'année, une centaine de bénévoles se mobilisent pour répondre aux besoins les plus urgents.

Si les visages de la précarité restent les mêmes pour une grande partie des bénéficiaires, certains événements bouleversent l'équilibre et font apparaître de nouvelles urgences. La vice-présidente de l'association, souligne l'impact de la crise sanitaire : *« Avec le Covid, des étudiants qui n'avaient jamais eu besoin d'aide se sont retrouvés sans ressources du jour au lendemain. On a dû organiser une aide massive pour eux. »*

L'association a aussi fait face à l'afflux de réfugiés. Autre situation préoccupante : l'arrivée à Reims d'enfants malades, envoyés par des filières clandestines dans l'espoir d'être soignés en France. Faute de solution immédiate, ces enfants dorment dehors.

<https://www.francebleu.fr/emissions/une-equipe-formidable/jeoffrey-durez-ils-aident-ceux-qui-dorment-dehors-a-reims->

RENNES

Le sort des personnes sans-papiers inquiète

Depuis le 28 novembre 2024, un gymnase situé à Rennes, est occupé par de nombreuses familles sans-papiers, sans solution d'hébergement. Selon un recensement effectué le 22 février 2025 par l'inter-organisation de soutien aux personnes exilées, près de 180 personnes logeraient aujourd'hui en ces murs, dont 26 enfants et quatre âgés de moins de quatre ans. Dans un autre quartier, une soixantaine de personnes vivraient au sein d'un complexe sportif depuis maintenant plusieurs mois.

« On a beaucoup de personnes sur le carreau, se désole l'un des bénévoles du collectif de soutien aux personnes exilées. Mais on a aucun retour des pouvoirs publics jusqu'ici. » Mardi 4 mars 2025, plusieurs dizaines de personnes ont manifesté jusque dans les locaux de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFIL), pour dénoncer cette situation, alors que la trêve hivernale arrive à son terme, et réclamer des solutions de logements pérennes et plus adaptées.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/beaucoup-de-personnes-sur-le-carreau-a-rennes-le-sort-des-personnes-sans-papiers-inquiete-3237a0dc-f9b5-11ef-a6a4-567d76e1951c>

SAINT VALERY SUR SOMME

Nouveau départ de 12 migrants

Les gendarmes et pompiers sont intervenus dimanche matin 2 mars 2025, à Saint-Valery-sur-Somme pour tenter d'intercepter 12 migrants. Un homme, en légère hypothermie, a été pris en charge par les secours. L'embarcation circule toujours au large de la côte picarde. Elle est partie dimanche vers 7 h du matin de Saint-Valery-sur-Somme avec l'objectif de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre. 12 personnes sont toujours à l'intérieur de l'embarcation, suivie de près par les services de la SNSM. Les gendarmes, arrivés après le départ de l'embarcation, n'ont pas pu intervenir. Les pompiers de la Somme ont pris en charge un homme d'origine afghane de 24 ans qui a été contraint de rester sur le banc de sable, en légère hypothermie. Il a été envoyé à l'hôpital d'Abbeville. Les passagers de l'embarcation n'ont formulé aucune demande d'aide. L'embarcation a remonté la côte picarde, avant de se diriger vers les côtes du Pas-de-Calais.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-embarcation-de-12-migrants-est-partie-ce-matin-de-saint-valery-sur-somme-1506480>

MANCHE

LA SECURISATION DES COTES MET LES EXILES SOUS PRESSION

Utopia56, l'association d'aide aux exilés, très active sur le littoral du nord de la France, faisait le point sur son activité mercredi 5 mars 2025. Elle dénonce la pression policière qui conduirait à ce nombre record de morts en Manche et mer du Nord. Elle réclame plus de moyens de secours, en mer. Elle dénonce la pression policière qui conduirait à ce nombre record de morts en Manche et mer du Nord.

Les chiffres donnent l'idée de l'ampleur de leur tâche. En 2024, les numéros d'urgence

des équipes d'Utopia 56, basées à Grande-Synthe et à Calais, ont été composés 428 fois depuis des small boats en détresse en mer, transportant l'équivalent de 15 000 personnes.

C'étaient 182 appels en 2023. Les humanitaires ont aussi répondu à 697 demandes d'assistance sur terre, quand les exilés échouent, détrempés et frigorifiés sur le littoral soit plus de 16 000 personnes, dont près d'un millier de femmes et autant d'enfants. En 2023, ils avaient reçu 300 appels. 160 appels de détresse concernant 476 personnes ont aussi été passés depuis des poids-lourds, car si cette voie est désormais minoritaire, elle continue de fonctionner.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/traversees-de-la-manche-la-securisation-des-cotes-met-les-exiles-sous-pression-denonce-utopia-56-140a1972-f9ca-11ef-a6a4-567d76e1951c>

24 PERSONNES SECOURUES EN MER.

Dans un communiqué publié dimanche 2 mars 2025, la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Prémar) a indiqué que quatre opérations de sauvetage avaient été menées par les services de secours maritimes français pour porter secours à 24 personnes en mer. *"En milieu de nuit de samedi 1er au dimanche 2 mars 2025, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez est informé d'un départ d'embarcation de migrants proche de Wimereux, secteur de la Pointe aux Oies. Le CROSS engage alors le patrouilleur Géranium de la Gendarmerie maritime afin de relocaliser l'embarcation". "Trois migrants qui demandent assistance sont récupérés à bord du Géranium tandis que le reste des personnes à bord de l'embarcation continue sa route [...] Les personnes secourues sont ramenées à Boulogne-sur-Mer en tout début de matinée".* La seconde opération a lieu, elle aussi, en pleine nuit. *"Le CROSS Gris-Nez engage également le patrouilleur de service public Pluvier pour assurer la surveillance d'une embarcation au large de Calais. Après plusieurs heures de navigation, sept migrants demandant assistance sont récupérés par le Pluvier tandis que le reste des migrants reprennent leur route. Le Pluvier débarque ensuite les sept personnes à quai à Boulogne-sur-Mer en milieu de journée".*

Le Pluvier est ensuite réengagé pour *"relocaliser une nouvelle embarcation de migrants au large de la Pointe de la Rochette, dans le secteur de Wimereux"*. Certains occupants du canot demandent de l'aide. *"Le CROSS engage alors le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage (RIAS) Abeille Normandie en appui [...] Une partie des migrants restés sur l'embarcation reprennent leur route sous la surveillance du Géranium tandis que l'Abeille Normandie récupère à son bord 12 migrants. Ces derniers sont déposés en début d'après-midi au port de Boulogne-sur-Mer"*. La dernière intervention a eu lieu dimanche matin pour venir en aide à une embarcation partie de la baie de Somme et qui s'est échouée sur la plage d'Hardelot, avant de reprendre la mer et de s'échouer de nouveau avec 54 personnes à son bord. Deux personnes ont été secourues en mer. Les autres occupants du bateau ont été pris en charge par des services de secours à terre. Parmi ces personnes sauvées à terre se trouvaient notamment trois blessées. *"Deux autres victimes souffrant d'hypothermie ont également été secourues, par les équipes de secours à terre déployées sur le secteur"*.

Malgré la hausse des contrôles policiers sur le littoral français, les tentatives de traversées de la Manche ne faiblissent pas. Mais, pour échapper aux interceptions policières, les départs ont tendance à se déplacer au sud de Calais pour se rapprocher de la baie de Somme et même de Dieppe. Cette ville se trouve à près de 200 km de Calais, lieu historique des départs de migrants vers l'Angleterre. Depuis deux ans environ, on observe un changement de méthode des trafiquants. La militarisation de la frontière sur le littoral nord – déploiement policiers, drones, caméras thermiques, avions Frontex – a poussé les passeurs à envisager d'autres endroits pour mettre à l'eau les embarcations, à des dizaines de kilomètres plus au sud, en Normandie et dans la Somme.

Une stratégie qui n'est pas sans risques. *"Si avant, les migrants mettaient six ou huit heures pour aller de Calais à Douvres [port de débarquement des migrants en Angleterre], désormais, ils*

partent de Berck, du Touquet... Ils doivent donc doubler, voire tripler, ce temps de trajet en mer". "Le problème, c'est qu'une durée de traversée plus longue, c'est plus de chances d'avoir une panne moteur, de se retrouver à la dérive ou d'avoir l'embarcation qui se crève", rappelait le coordinateur d'Utopia 56 à Grande-Synthe.

Plus récemment, le maire d'Ambleteuse a invité le Premier ministre britannique à "*venir voir les plages*" françaises pour se rendre compte de la situation. Mais, sept mois après sa prise de fonction, force est de constater que le bilan du premier ministre britannique reste maigre en ce qui concerne les traversées de la Manche. Selon les données du ministère de l'Intérieur, 25 135 personnes ont traversé la Manche depuis la victoire du parti travailliste l'été dernier. Et le nombre d'arrivées depuis le début de l'année 2025 frôle déjà la barre des 2 000. Les naufrages se multiplient. Depuis le 1er janvier 2025, on compte déjà cinq morts dans la Manche, et deux sur terre.

DES EFFECTIFS DE POLICE SUPPLEMENTAIRES ET LA CONSTRUCTION DU CRA DE DUNKERQUE

Le ministre de l'Intérieur français et son homologue britannique se sont rencontrés au Touquet (Pas-de-Calais) ce jeudi 27 février 2025. Les deux ministres ont annoncé un accord pour prolonger jusqu'en 2027 (au lieu de mars 2026) le traité de Sandhurst, signé en 2018, afin de renforcer les moyens de surveillance de la frontière.

Le calendrier a été repoussé notamment pour pouvoir mener à bien des projets immobiliers. En premier lieu, la construction d'un nouveau centre de rétention administrative (CRA) de Dunkerque, annoncé de longue date, pour lequel les procédures administratives viennent de s'achever. Mais aussi des projets d'amélioration de bâtiments de gendarmerie et de l'hébergement des forces de l'ordre. L'autre but de cette réunion : toujours mieux se coordonner pour lutter contre les traversées irrégulières de la Manche. "*Sur les sept premières semaines de 2025, les traversées réussies ont diminué de 41 % et le nombre de migrants qui ont traversé a diminué de 32 %*", s'est félicité le ministre, attribuant à la mobilisation des forces de l'ordre cette baisse statistique. Chaque jour, 1 200 effectifs sont déployés le long du littoral pour la prévention des départs. Dont 730 sont financés par ces accords de Sandhurst.

Des nouveaux effectifs viennent d'arriver ou vont venir renforcer, en 2025, les équipes déjà présentes. D'abord, 75 agents supplémentaires renforcent la police aux frontières (PAF) de Calais depuis début décembre 2024. Ensuite, 32 policiers, "*et bientôt 13 gendarmes*", commencent à patrouiller, depuis le 31 janvier 2025, dans les transports en commun de "*Calais, Dunkerque et les transports régionaux*" pour sécuriser "*le quotidien*" des habitants. Cette présence dans les transports publics était une demande de longue date émise par un certain nombre de maires du littoral. Le 20 novembre, des élus de Calais, Sangatte ou encore Marck, avaient demandé à l'État un sursaut concernant la situation migratoire dans la Manche. "*De jour comme de nuit, les maires sont en première ligne, contraints de faire face, sans détenir les moyens nécessaires, à une problématique dont la gestion incombe pourtant à l'État*", affirmaient-ils alors.

Toujours dans le cadre du soutien financier britannique, le ministre de l'Intérieur prévoit de renforcer le dispositif policier en amont de la période estivale, propice aux traversées de la Manche. "*Soixante-quinze effectifs supplémentaires pour les compagnies de marche*" ainsi que "*47 policiers adjoints*" dans les commissariats de Calais et Dunkerque arriveront progressivement entre mars et mai.

Mais l'argent britannique va aussi être orienté dans la prise en charge des naufragés. Les interventions du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), liées aux sauvetages, vont être désormais financées par les Britanniques. Ces sapeurs-pompiers sont presque systématiquement présents lors des débarquements à quai de personnes secourues dans la Manche par les moyens de l'État. "*Douze pour cent de leurs interventions sont dédiées au sauvetage des migrants soit en mer*

soit à terre". Dans le cadre de l'accord franco-britannique, des formations vont se poursuivre pour la surveillance du littoral, notamment la manipulation de drones. L'Intérieur envisage aussi, d'ici 2027, le renforcement des réservistes et de leur équipement.

En outre, face aux nouvelles techniques des passseurs - qui mettent leur embarcation à l'eau et demandent aux migrants de les rejoindre en s'enfonçant dans l'eau -, le ministre de l'Intérieur envisage un "*changement de doctrine*". *"Dans la bande côtière, dans les premiers 300 m, il faut que l'on puisse revoir notre organisation, pour que l'on puisse arraisonner ces bateaux lorsqu'ils arrivent pour prendre les migrants. Il faudrait sans doute prévoir que la gendarmerie nationale, qui a des forces maritimes, puisse intervenir"*, a-t-il évoqué. Les moyens d'investigation contre les réseaux de passeurs vont également être renforcés. Quatorze enquêteurs supplémentaires vont rejoindre le groupe d'appui opérationnel (GAO) de Dunkerque au 1er mars 2025. Leur chef "*sera issu du RAID*", a souligné le ministre de l'Intérieur. Les capacités de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) vont également être augmentées de six enquêteurs. Début février 2025, le ministre de l'Intérieur avait annoncé la création d'une cellule d'échange de renseignements sur le trafic de migrants. Celle-ci va connecter l'OLTIM aux services de renseignements des autres ministères, notamment Bercy.

Le gouvernement britannique affirmait, début 2024, avoir démantelé 82 réseaux criminels responsables du trafic de migrants par "small boats" depuis la création de la cellule de renseignement commune entre France et Royaume-Uni en juillet 2020. Ces réseaux font preuve d'une "*violence croissante*" à l'encontre des forces de l'ordre, ont insisté les deux ministres.

Le représentant spécial sur l'immigration auprès du ministre de l'Intérieur, a aussi souligné la nécessité d'"*agir en amont*", dans les pays "*de transit, à l'intérieur comme en dehors de l'Union européenne (UE), et dans les pays d'origine*". L'Intérieur a récemment rencontré le ministre des Affaires étrangères irakien pour évoquer notamment le sujet des filières de passage irako-kurdes.

En décembre 2024, lors d'un déplacement à Ambleteuse, le ministre de l'Intérieur a annoncé le lancement d'une mission de lutte contre l'immigration clandestine, confiée au nouveau préfet délégué pour la défense et la sécurité dans les Hauts-de-France.

Reste à savoir si ces nouvelles annonces auront un effet à long terme sur les traversées irrégulières. Depuis son arrivée au pouvoir en juillet 2024, le Premier ministre britannique a également enchaîné les annonces, mesures qui n'ont eu que très peu d'effets sur les traversées vers les côtes anglaises. En 2024, près de 37 000 migrants ont débarqué au Royaume-Uni : 25% de plus qu'en 2023. En 2024, un record au moins 78 personnes sont mortes selon les autorités françaises - 82 selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dont 14 enfants.

"Je considère que nous défendons pas seulement une frontière entre la France et le Royaume Uni, mais aussi une frontière extérieure de l'Europe", a conclu le ministre français, avançant que "*30 % de l'immigration de l'Europe se retrouve ici sur cette côte du nord de la France*". Il a affirmé sa volonté d'"*impliquer l'UE dans la défense de cette frontière extérieure*". En particulier via le pacte sur l'asile et l'immigration qui "*va nous permettre de disposer de nouveaux outils*" et d'un "*cadre nouveau*".

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE NAUFRAGE DU 24 NOVEMBRE 2021

Lundi 3 mars 2025, à **Londres**, débutent les audiences de l'enquête publique (*Public Inquiry*) sur le naufrage du 24 novembre 2021, qui a coûté la vie à 31 personnes, dont quatre restent portées disparues. Une démarche inédite, supportée par les familles de victimes, visant à faire toute

la lumière sur cette tragédie. Toutes les audiences sont publiques et accessibles en direct. L'ensemble des contributions, y compris celles d'Utopia 56, ainsi que les éléments de l'enquête préliminaire, devraient être publiés progressivement sur un site dédié, au fil des auditions.

« Plus de trois ans après ce drame, Utopia 56 est soulagée de voir ces audiences enfin se tenir, offrant une avancée vers la vérité et, nous l'espérons, vers la justice. Au-delà des innombrables fautes individuelles mises en évidence dans ce dossier, nous espérons que cette procédure puisse exposer les conséquences d'un système politique mortifère qui stigmatise et déshumanise les personnes en situation de migration, au mépris des vies humaines et d'un cadre de valeurs élémentaires. » —Membre du conseil d'administration d'Utopia 56

Au moins six familles de victimes seront présentes aux audiences qui se poursuivront jusqu'au 27 mars.

Mardi 4 mars 2025, le jeune homme somalien de 31 ans, l'un des deux seuls survivants du naufrage du 24 novembre 2021, était auditionné dans le cadre d'une enquête publique britannique sur le naufrage le plus important jamais survenu dans la Manche. Cette enquête doit se pencher *"sur l'identité des personnes décédées, ainsi que sur le moment, le lieu et les circonstances de leur décès. Il s'agira également d'explorer les enseignements à tirer et d'envisager des recommandations pour l'avenir"*, ont indiqué fin février 2025 les autorités judiciaires en charge de l'enquête publique. L'enquête se déroule en parallèle des procédures judiciaires françaises. Dans l'enquête pénale en France, sept militaires ont été mis en examen pour non-assistance à personne en danger. Onze passeurs présumés sont également poursuivis.

Vingt-sept corps ont été retrouvés après ce naufrage, principalement des Kurdes d'Irak. Quatre personnes sont signalées disparues par des proches. Selon plusieurs sources, ils étaient 33 à bord de l'embarcation. Mais le somalien est *"100% sûr"* qu'ils étaient davantage. Les passeurs *"nous avaient dit qu'on serait 33 pour nous convaincre, surtout les familles, pour qu'elles ne s'inquiètent pas qu'il y ait des problèmes. Mais une fois qu'on a embarqué, ils ont ajouté d'autres gens"*, insiste le survivant. *"Il y avait des enfants en plus. Ils ne comptaient pas les enfants"*. Les familles avec enfants avaient pris place au milieu du bateau, précise-t-il ; tandis que *"14 adultes se tenaient de chaque côté"*, sur les boudins, comme ce fut son cas. L'embarcation, qui faisait entre 8 et 10 mètres de long, n'est pas conçue pour recevoir plus de 20 personnes, rappelle la BBC qui a reconstitué la chronologie de l'évènement. Pour justifier sa remise en cause du chiffre officiel, le somalien assure que *"deux hommes éthiopiens étaient à bord, en plus de deux femmes. Et non pas un seul"* comme le décompte officiel l'enregistre à ce jour. Ce second homme éthiopien était *"plus petit"*, décrit-il dans sa déclaration écrite à la justice britannique, *"et je crois que son corps n'a jamais été retrouvé"*. Il relève aussi qu'un homme égyptien et son fils, chargés selon lui par les passeurs de conduire le bateau, *"étaient déjà sur le bateau quand le décompte sur la plage a eu lieu"*. Cet homme égyptien se serait entretenu avec un passeur, *"pendant 30 minutes sur la plage. Je pense qu'il lui apprenait comment utiliser le GPS sur un appareil qu'on lui a donné, qui était un peu plus gros qu'un téléphone. En général, les passeurs testent les personnes, ils leur apprennent sur les campements à conduire le bateau. Ils essaient de convaincre ces personnes du fait qu'elles peuvent vraiment conduire le bateau."* En plus de l'appareil GPS, les passeurs avaient également laissé des pompes pour regonfler les boudins du canot pendant la traversée. Ils demeuraient en lien téléphonique constant avec l'homme égyptien, détaille le somalien qui s'est retrouvé assis tout proche du conducteur.

A ses côtés se trouvait une Somalienne. *"Elle portait une grande robe, celle que les femmes somaliennes portent traditionnellement. Avec une veste épaisse par-dessus"*. Au départ, le temps était calme, bien que pluvieux sur la plage. Vers 22 heures, l'embarcation a pris la mer. *"Au bout d'une heure, on a vu un bateau français, qui venait de Calais. Le conducteur a dit : il n'y a pas de souci à se faire, ils sont là pour veiller, jusqu'à ce qu'on soit dans les eaux anglaises"*, se souvient le Somalien. *"Ce bateau nous a suivi pendant une heure, une heure et demie. Il braquait de la lumière"*

sur nous, une lumière forte."

Tant que les embarcations ne se signalent pas en détresse, les moyens de secours français les escortent ainsi jusqu'à la ligne frontalière maritime, pour passer le relais aux secours anglais. Une pratique tout à fait courante : *"si personne ne demande d'assistance, que le canot avance à allure régulière, on reste à distance et on le suit. On ne force personne à être secouru, mais en cas de problème, on est là pour agir"*, explique la préfecture maritime.

Au bout de cette heure et demie, ce bateau a fait demi-tour. *"Les problèmes ont démarré peu après, vers 2h du matin, quand de l'eau a commencé à entrer dans le bateau"*. Tout le monde portait un gilet de sauvetage, même les enfants. Mais ces gilets n'étaient *"pas gonflables ; plutôt comme s'ils étaient remplis de coton"*, précise le Somalien dans sa déclaration écrite.

La panique monte alors dans l'embarcation. Certaines personnes regonflaient les boudins, d'autres vidaient l'eau montante avec des bouteilles en plastique. *"Certains étaient en train de crier ou pleurer, certains essayaient de calmer les autres (...) plusieurs passaient des appels pour prévenir les secours ou leurs familles qu'ils étaient en danger"*. *"Je me souviens avoir entendu une femme appeler ou laisser un message vocal à son mari. Elle était au milieu du bateau et elle pleurait. Je crois que l'appel était en kurde, il me semble qu'elle lui disait au revoir"*. Je n'ai *"même pas pensé à essayer de contacter ma famille ou des amis pour leur dire que j'étais en danger"*. *"J'étais tellement sous le choc"*.

Alors que le désordre s'installe, le conducteur se fait le relais des instructions du passeur. *"Les passeurs lui disaient : 'vous devez appeler les secours anglais car vous êtes dans les eaux anglaises. Continuez 2 ou 3 kilomètres et vous serez à Douvres'"*. Le conducteur tentait de calmer les naufragés - *"les femmes et les enfants criaient"* -, pour se faire entendre lors des appels. *"Je pense que les autorités qui répondaient aux appels devaient savoir que la situation était grave, du fait de tous les cris sur le bateau"*.

De multiples enquêtes médiatiques et judiciaires ont révélé de graves dysfonctionnements des secours ce soir-là. Le Monde avait le premier révélé les défaillances du CROSS Gris-Nez (centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) pointées dans l'enquête judiciaire. Les gendarmes en charge y relèvent ainsi que *"le canot est localisé côté français à 2 h 05"*. Pourtant, *"aucun moyen de sauvetage français ne sera engagé pour lui porter assistance (...), malgré de nombreux appels de détresse reçus de cette embarcation"*. En particulier, le Flamant, patrouilleur de la marine nationale qui se trouvait au plus proche, n'a pas été envoyé sur place malgré les demandes des Anglais ; et n'aurait pas veillé comme il se doit aux appels radio de détresse émis par ces derniers.

Le bateau finit par s'effondrer, du côté du somalien, qui était, d'après lui, plus chargé que l'autre. *"cri, lorsque le bateau a chaviré et que les gens sont tombés à l'eau, était assourdissant. Je n'ai jamais rien entendu d'aussi désespéré"*.

À son tour, le jeune Somalien chute dans l'eau. *"Je me suis retrouvé sous le bateau. J'ai dû nager depuis le dessous pour remonter. Ça m'a surpris quand le bateau a chaviré, l'eau était très froide"*. *"C'est difficile à exprimer. C'est difficile de me rappeler de cela"*.

"Dès que j'ai pu remonter du fond de l'eau, j'ai vu la somalienne lutter. Je ne pense pas qu'elle savait comment nager et son gilet de sauvetage ne l'aidait pas. Elle criait mon nom et me demandait de l'aider, en somalien. J'entends encore ses cris dans ma tête, parfois". *"J'ai essayé de la tirer vers le bateau pour qu'elle puisse l'attraper et flotter. Mais à ce moment-là, des gens dans l'eau essayait aussi de s'agripper pour revenir dans le bateau, alors il a chaviré de nouveau. J'ai fait de mon mieux pour l'aider, mais je n'ai pas pu la sauver. Je pense que c'était l'une des premières personnes à se noyer"*.

Durant ces heures à lutter pour sa survie dans l'eau glacée, agrippé à des restes du canot, il a tout vu et tout entendu. Tous ces gens qui se faisaient, un à un, emporter par les vagues. *"J'entends"*

leurs cris la nuit dans mon sommeil". Ceux qui, au petit matin, étaient encore accrochés comme lui pour se maintenir à la surface. "Il ne restait qu'une dizaine de personnes vivantes". "Je ne veux pas me souvenir de ça".

En face de lui, l'avocat de la couronne qui l'interroge, lui propose de prendre une pause. Mais il se redresse pour poursuivre. "Si les secours étaient arrivés plus vite, la moitié de ces personnes seraient encore là aujourd'hui", affirme le survivant. "Parce que nous sommes considérés comme des réfugiés, les secours ne sont pas venus. On se sent traités comme des animaux".

Alors que le soleil se levait, il a été aperçu par un bateau de pêche français. Il se souvient d'avoir agité en l'air son gilet de sauvetage, au milieu du désastre dans lequel il surnageait "depuis dix heures". Une femme a sauté à l'eau, a nagé jusqu'à lui. À bord du bateau de pêche, où se trouvait aussi un père de famille et trois enfants, on lui donne de l'eau, du pain. On l'abrite dans un endroit chaud. Il perd connaissance à bord du bateau des garde-côtes sur lequel il est transféré. Il se réveille à l'hôpital, gravement blessé. Quatre mois de rééducation s'ensuivent, pour réapprendre à marcher.

Avec lui, seul un deuxième homme Kurde d'Irak a survécu. Les deux hommes se sont rencontrés à l'hôpital. Le Kurde d'Irak " m'a dit qu'ils l'avaient déclaré mort. Ils l'ont mis avec les autres corps morts, avant de réaliser qu'il était encore vivant".

Aujourd'hui, face à la justice britannique, il le répète : il n'oubliera jamais cette nuit-là. "C'était l'expérience la plus terrifiante et brutale de ma vie. Mes souvenirs sont encore envahis par le bruit de ces cris et par le froid glacé de l'eau". Et s'il a accepté de participer à l'enquête publique, accompagné de son avocate, c'est parce que "nous voulons seulement la justice". Le jeune homme conclut, droit sur sa chaise cette fois : "j'adresse mes condoléances à toutes les familles qui ont perdu un proche dans ce naufrage. J'ai besoin de réponses de la part des secours britanniques."

Mercredi 5 mars 2025, un garde-côte britannique était appelé à témoigner. Dans la nuit du 24 novembre 2021, il est de service à l'unité des garde-côtes britanniques, en sous-effectif ce soir-là. C'est lui qui décroche lorsque Moubin, 16 ans, appelle pour signaler que son embarcation prend l'eau. Un appel de 20 minutes, qui se répétera plusieurs fois. L'avocate de la commission le questionne : "Avez-vous demandé à Moubin d'arrêter d'appeler les garde-côtes ?"

Neal Gibson lui répond : "Oui, mais ce que je voulais lui faire comprendre, c'est que les secours étaient en route et qu'on recevait beaucoup d'appels, avec des informations différentes. Je lui disais d'être patient. On avait des appels toutes les dix minutes et ça nous empêchait de nous concentrer sur la situation en mer à ce moment-là."

"Mais est-ce que ça fait partie de la procédure, de dire "n'appellez pas les garde-côtes" ?", poursuit l'avocate.

"Non, ce n'est pas la procédure, mais c'est une façon de gérer les incidents, tente de justifier Neal Gibson. Ils répétaient "on va tous mourir, on va tous mourir". J'ai pensé qu'ils exagéraient parce que le bateau n'arrivait pas assez vite. Vous savez, on a souvent ce genre d'appels et quand on ne sait pas précisément ce qu'il se passe, qu'on entend au bout du fil des "on va tous mourir", c'est très difficile. Il y a d'un côté ce que l'on dit au téléphone, et de l'autre, on est démuné. On sait où ils se trouvent, on veut leur envoyer un bateau. Mais on n'y arrive pas."

Le garde-côte éclate en sanglots. Dans le flou de la soirée, les secours ne parviendront pas à localiser l'embarcation. Moubin fait partie des 33 personnes qui finiront noyées.

<https://www.rfi.fr/france/20250306-enqu%C3%AAtre-sur-le-naufage-de-migrants-dans-la-manche-en-2021-un-garde-c%C3%B4te-britannique-auditionn%C3%A9>

<https://utopia56.org/naufage-24-novembre-audiences-londres/>

MEDITERRANEE

32 MIGRANTS BLOQUES SUR UNE PLATEFORME GAZIERE

Depuis samedi 1er mars 2025, un groupe de 32 migrants est bloqué sur la plateforme gazière Miskar, à environ 120 km à l'est des côtes tunisiennes. Abandonnés à leur sort par les autorités compétentes, ces exilés réclament désespérément de l'aide, et un sauvetage rapide.

"*Nous sommes malades et affamés (...) Nous mourrons de froid (...) Venez nous aider !*", supplie un homme qui s'exprime en tigrigna, la langue d'Érythrée sur des images. On voit des personnes allongées au sol, les corps sont amaigris et les visages épuisés. L'un des exilés semble trembler, probablement transit de froid. Dans un espace exigu situé en bas de la plateforme, ces migrants survivent dans des conditions très difficiles, à la merci des intempéries.

Ces personnes ont alerté dès samedi Alarm Phone, la hotline d'aide aux migrants en détresse en mer, pour les prévenir que leur bateau, parti de Zouara en Libye, était à la dérive et que le moteur fonctionnait mal. Quelques heures plus tard, ils se sont réfugiés sur cette plateforme gazière. L'ONG Sea-Watch, avec son avion Seabird, a survolé la zone à deux reprises, samedi et lundi, confirmant leur présence, photos à l'appui. "*La plateforme ne peut pas fournir de soins adéquats aux personnes en détresse*", insistent les humanitaires.

Mais, pourquoi aucune opération n'a été lancée depuis trois jours ? Qui est responsable de ce sauvetage ? Miskar, sous juridiction tunisienne, se situe dans les eaux internationales, dans la zone de sauvetage (SAR zone) partagée entre la Tunisie et Malte. La Valette, capitale de Malte, n'a pas répondu aux demandes de sauvetage envoyées par les ONG.

De leur côté, les garde-côtes tunisiens assurent qu'ils vont venir porter secours aux exilés, mais que "*la mer agitée empêche toute intervention*", indique une membre d'Alarm Phone. Pourtant, "*hier [lundi 3 mars] on avait l'impression que c'était navigable. Serait-ce de la mauvaise volonté de la part de Tunis ?*", s'interroge-t-elle. Les autorités tunisiennes n'ont pour l'heure pas répondu, tout comme le personnel de Miskar. En outre, les humanitaires exhortent les autorités européennes à intervenir dans cette affaire. "*La Tunisie n'est pas un port sûr*", rappelle Mediterranean saving humans. "*[Ces personnes] risquent d'être expulsées illégalement, ce qui les condamnerait à de nouvelles persécutions et souffrances en Tunisie*", renchérit Sea-Watch.

Ce n'est pas la première fois que des exilés se retrouvent bloqués sur la plateforme gazière Miskar. En mars 2024, l'ONG Emergency avait été prévenue par un avion de Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, de la présence d'une quarantaine de migrants sur cette structure flottante. Le navire de l'ONG, le Life support, s'était approché de Miskar pour secourir les naufragés, mais le personnel de la plateforme avait refusé leur aide - "*contrairement aux communications précédentes*" leur donnant l'autorisation d'approcher, avait indiqué Emergency dans un communiqué. Les autorités tunisiennes avaient finalement pris en charge ces personnes.

Un mois plus tôt, le navire Géobarents avait porté secours à 19 exilés qui s'étaient réfugiés sur une plateforme pétrolière abandonnée, elle aussi au large de la Tunisie. Les migrants étaient également partis de Zouara : leur bateau avait pris l'eau et de peur de sombrer, le groupe s'était hissé sur la structure métallique. Le groupe avait été aperçu quelques heures avant le sauvetage du Geo Barents par les autorités tunisiennes, venues tout près de la plateforme. "*Elles ont bien vu les naufragés, puis ont fait demi-tour. Elles nous l'ont confirmé*", avait expliqué le chef de mission MSF pour les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale. D'après les garde-côtes, contactés par le Geo Barents, "*l'opération de sauvetage était trop compliquée*". Ils sont donc repartis sans avoir prodigué une quelconque aide aux naufragés.

NAUFRAGE DE CUTRO : SIX MILITAIRES ITALIENS JUGES POUR NEGLIGENCE DANS LA MORT DE 94 MIGRANTS

Un peu plus de deux ans après le naufrage du caïque "Summer Love", près de la plage Steccato di Cutro, en Calabre, l'audience préliminaire du procès de six militaires de la police des douanes et de la garde côtière s'est ouvert le 5 mars 2025 devant le tribunal de Crotona. Poursuivis pour naufrage par négligence et homicides involontaires, ils devront répondre de la gestion de cette tragédie, qui a coûté la vie à 94 migrants, et laissé un nombre encore indéterminé de disparus.

Les faits remontent à la nuit du 25 au 26 février 2023. Un avion de Frontex repère un bateau au large de Crotona et le signale aux autorités italiennes. Mais ces dernières sous-évaluent l'avertissement et n'activent pas le plan de recherche et de sauvetage, alors que la mer est très agitée. Sans doute par manque de transparence dans les échanges de communication entre les quatre officiers de la police des douanes et les deux responsables de la garde côtière de permanence.

À l'aube, ce sont des pêcheurs locaux qui découvrent la tragédie. La mer commence alors à rejeter sur la plage de Steccato di Cutro les corps d'enfants et d'adultes. Ce n'est qu'à partir de ce moment que les secours s'activent. Mais il est déjà trop tard pour 94 migrants — afghans, iraniens, pakistanais et syriens — dont 34 enfants, et un nombre incalculable de disparus. Seules 80 personnes survivront au choc du bateau surchargé qui a heurté des rochers avant de se briser à quelques mètres des côtes de Cutro.

Le procès devrait être déterminant pour répondre à la question suivante : les migrants partis de Turquie auraient-ils pu être tous sauvés ?

<https://www.rfi.fr/europe/20250305-naufnage-cutro-m%C3%A9diterran%C3%A9e-six-militaires-italiens-jug%C3%A9s-pour-n%C3%A9gligence-dans-la-mort-de-94-migrants>

Près de 150 migrants secourus en Méditerranée centrale par des navires humanitaires

Ocean Viking

Dimanche 9 mars 2025, dans la matinée, l'Ocean Viking a porté assistance à "25 personnes en détresse" au large de la Libye, suite à une alerte émise par alarm phone. Parmi elles se trouvent trois femmes et deux enfants de moins de quatre ans, des mineurs non accompagnés. Les personnes rescapées se rétablissent actuellement, prises en charge par les équipes de l'IFRC (Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) et de SOS Méditerranée à bord". L'Ocean Viking fait désormais route vers le port assigné par les autorités italiennes : **Marina di Carrara**, à 1 222 km de la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone). "Cette décision prive la Méditerranée centrale d'une capacité de sauvetage vitale, là où elle est le plus nécessaire", déplore SOS Méditerranée. Ainsi, politique menée depuis deux ans par le gouvernement italien, farouchement anti-migrants, a participé à "vider encore davantage la mer des navires de sauvetage", observe SOS Méditerranée dans son rapport. En effet, entre les immobilisations de bateaux et les longues distances à parcourir pour rejoindre un port, il peut se passer de longues semaines sans ONG dans la SAR zone. Et cette absence prolongée peut amener des drames : selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 247 personnes qui tentaient de rejoindre l'Europe ont disparu ou sont décédées en mer Méditerranée depuis le début de l'année. En 2024, elles étaient 2 360, dont l'immense majorité en Méditerranée centrale, l'une des routes migratoires les plus mortelles au monde.

Sea-Eye 4

Dans la nuit de vendredi 7 à samedi 8 mars 2025, le bateau Sea-Eye 4, a secouru un total de 122 exilés dans des "conditions très difficiles : de grosses vagues et une nuit profonde", signalent les humanitaires. Le Sea-Eye 4 fait route vers le port assigné par les autorités italiennes : **Vibo Valencia** à environ 500 km de sa dernière position

UNION EUROPÉENNE

REFOULEMENTS

Dans un contexte de durcissement des politiques migratoires en Europe, les dossiers de refoulement illégal et musclé de migrants aux frontières extérieures de l'UE se multiplient devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). En janvier 2025, dans un jugement inédit, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné la Grèce pour refoulement illégal de migrants, une pratique contraire au droit international et à la convention de Genève relative au statut des réfugiés. En février 2025, la Pologne, la Lettonie et la Lituanie comparaissaient devant cette même Cour pour les mêmes griefs : le refoulement illégal de demandeurs d'asile à leurs frontières. Mais contrairement à la Grèce, ces trois pays assument et justifient le recours à cette pratique pourtant contraire au droit.

L'UE OUVRE LA VOIE A DES "HUBS DE RETOURS" POUR LES MIGRANTS EN SITUATION IRREGULIERE

Après des mois de tractations, l'Union européenne (UE) a dévoilé mardi 11 mars 2025 ses propositions pour accélérer les expulsions de migrants en situation irrégulière sur le Vieux continent. Sous pression pour durcir sa politique migratoire, la Commission européenne a notamment présenté celle concernant des "*hubs de retours*", réclamée avec force par certains États membres mais très critiquée par les ONG. Actuellement, moins de 20 % des décisions d'expulsion sont suivies d'effets au sein de l'UE et Bruxelles veut permettre aux États membres d'explorer "*de nouvelles solutions*" pour les accélérer.

La Commission prévoit ainsi plusieurs mesures :

- Un dispositif permettant aux États membres d'ouvrir des centres pour migrants dans des pays en dehors de l'UE. Avec l'idée d'y envoyer des personnes dont la demande d'asile aurait été rejetée et faisant face à une Obligation de quitter le territoire : les fameux "*hubs de retours*". La Commission ne prévoit pas d'ouvrir ses propres centres, laissant cette faculté aux États membres. Elle se cantonne à "*créer un cadre légal*" et non les centres à proprement parler. Et exige que ceux-ci respectent le droit international.
- Des règles et sanctions plus strictes pour les déboutés d'asile refusant de quitter le territoire européen comme des confiscations de documents d'identité, des détentions et des interdictions d'entrée prolongées sur le territoire.
- Une reconnaissance mutuelle des décisions prises par tel ou tel État membre, l'idée étant qu'une décision prise par exemple en Autriche puisse s'appliquer en Espagne.

Ces mesures "*redonneront aux gens le sentiment que nous avons un contrôle sur ce qui se passe en Europe*", a assuré le commissaire à l'origine du texte. "*Sur toutes les questions d'asile, on voit bien l'impatience des États membres*" qui veulent des propositions fortes de Bruxelles, affirme la directrice associée au centre de réflexion Migration policy institute Europe. Elle note qu'une ribambelle de questions subsistent toutefois autour de cette proposition. Et tout particulièrement en

ce qui concerne l'administration de "hubs de retours". *"Personne ne sait exactement comment ça va être mis en place. Qui va les financer ? Est-ce qu'il y aura de l'argent européen, avec quel pays, pour quel profil ?"*, énumère l'experte, soulignant qu'il est peu probable que l'on assiste, dans les faits, à une multiplication de ces centres.

Pour entrer en vigueur, cette proposition devra être approuvée par le Parlement européen et les États membres de l'UE. Le commissaire européen a dit espérer son adoption *"dès que possible"*. Mais le sujet est hautement sensible, tant sur le plan politique que juridique, provoquant des désaccords parmi les Vingt-Sept.

L'Espagne rejette ce projet depuis le début, craignant qu'il ne respecte pas les droits humains. Les pays scandinaves et les Pays-Bas poussent au contraire pour la création de ces centres, espérant même pouvoir lancer des initiatives très prochainement. *"Nous avons essayé d'autres systèmes durant des années, ils ne fonctionnent pas"*, justifie le ministre suédois des Migrations. La France est quant à elle restée plutôt en retrait des discussions, tant le sujet est épineux.

Les ONG sont, en revanche, vent debout contre le texte, craignant, à l'image de l'International Rescue Committee, qu'il n'entraîne *"une recrudescence des violations de droits humains"*. *"Ces centres de retour sont la porte ouverte à des zones de non-droit et aux conditions de détention les plus affreuses pour les ressortissants de pays tiers"*, a renchéri une eurodéputée écologiste.

Ces appels pour un durcissement des règles migratoires européennes interviennent au moment où *le nombre de passages illégaux aux frontières de l'UE a considérablement diminué*. En 2024, il a atteint le niveau le plus bas depuis 2021, lorsque les flux migratoires étaient encore perturbés par le Covid, selon les données de Frontex.

ALLEMAGNE

Après les élections en Allemagne, l'Afrique dans l'expectative

Au Ghana et au Nigeria, de nombreux Africains interrogés redoutent une politique d'immigration plus restrictive de Berlin à la suite des élections législatives.

Une femme d'affaires ghanéenne qui a vécu et travaillé en Allemagne, constate que *"l'AfD s'est montrée très ferme dans son opposition aux immigrés. Il y a une montée du nationalisme"*. Certains analystes estiment que le résultat des élections peut rassurer le continent africain. *"Je pense que dans une certaine mesure, les élections ont stoppé la montée du parti d'extrême droite. L'Allemagne a démontré que les pays européens peuvent réellement faire reculer cette vague"*, explique un expert en politique internationale. L'Allemagne a réformé sa loi sur l'immigration pour faciliter la venue de travailleurs africains qualifiés en Allemagne. Dans le même temps, Berlin a par exemple lancé une initiative visant à encourager les migrants ghanéens en situation irrégulière à rentrer au Ghana. La démarche est soutenue par l'Union européenne (UE). Un centre de conseil a ainsi assisté plus de 5 000 personnes à retourner au Ghana.

Pour un ouvrier basé à Accra, la capitale du Ghana, qui envisage d'aller travailler en Allemagne, cette ambition est ternie par le discours politiques sur l'immigration. *"J'ai entendu des déclarations fortes. Ils (l'Allemagne) vont geler de facto l'immigration, et cela va certainement affecter les Africains qui voudraient se rendre en Allemagne"*. Un Nigérien, partage ces préoccupations. Il craint que *"le renforcement des frontières allemandes n'affecte la migration vers le pays. De nombreux Nigériens se rendent en Allemagne pour étudier ou travailler. Un contrôle plus strict des frontières pourrait leur compliquer la vie"*.

La fermeté de Friedrich Merz sur le renforcement des frontières allemandes vise les migrants irréguliers. La CDU *"est le parti d'Angela Merkel et, dans une certaine mesure, d'après ce que nous avons vu auparavant, c'est un parti favorable à la globalisation. Je pense que l'Afrique n'a*

rien à craindre en termes de politique étrangère de l'Allemagne envers le continent. Je pense que l'Allemagne sera ouverte aux affaires et à la collaboration avec les pays africains". Dans le même temps, il concède que sous le nouveau gouvernement allemand, de nombreux Africains sans papiers devront chercher de nouvelles destinations en Europe. Pour lui "la plupart des pays [y compris l'Allemagne] se concentrent sur les migrants clandestins. Qu'il s'agisse d'Africains ou d'Asiatiques venant de n'importe quelle partie du monde, je pense qu'aucun pays raisonnable ne souhaite un afflux de sans-papiers à ses frontières", estime l'expert.

L'Allemagne entretient des liens étroits avec l'Afrique, notamment pour tenter de stimuler l'économie africaine, fournir une assistance sécuritaire et promouvoir la bonne gouvernance. L'agence allemande de développement GIZ mène une série de projets sur le continent à destination des groupes les plus vulnérables et pour renforcer les compétences professionnelles des jeunes. Un jeune de Accra espère que ces aides seront maintenues sous le futur gouvernement allemand. "De prime abord, il est clair qu'il n'y a pas beaucoup à attendre (des pays occidentaux), en termes d'aide et de subventions. Si l'on se réfère au travail effectué par certaines agences de développement allemandes et des institutions comme la GIZ ici, on voit clairement qu'un niveau substantiel d'aide nous est accordé". Il craint que le Ghana, doive trouver de nouveaux moyens de financement. Selon lui, "il est important que les dirigeants africains décident maintenant de travailler ensemble et de veiller à ce que des solutions locales soient mises en place pour améliorer la vie des Africains sur le continent".

Au Nigeria, on s'attend à la poursuite du soutien allemand en Afrique. "Je m'attends à de bonnes relations. Je m'attends à ce que les relations entre le Nigeria et l'Allemagne se poursuivent comme elles l'ont toujours été. L'Allemagne a été l'un des principaux partenaires du Nigeria en matière d'électricité et d'électrification dans le milieu rural. J'ai vu de nombreux projets financés par l'Allemagne". Un chercheur au Centre pour la démocratie et le développement, déplore que les migrants africains sont souvent considérés comme un fardeau pour leurs pays d'accueil. "L'Afrique devrait plaider en faveur de politiques migratoires plus équitables. Nous devons vraiment reconnaître la contribution apportée aux pays d'accueil, au lieu de continuer à penser que les migrants africains ne sont qu'un fardeau pour la communauté", il estime par ailleurs que l'Afrique doit renforcer ses liens diplomatiques et s'engager dans un réel dialogue sur la migration et le commerce, "pour s'assurer que l'intérêt africain soit représenté".

"Il convient de noter que l'Allemagne a une économie forte et une pénurie de travailleurs qualifiés dans certains domaines. J'espère donc qu'elle continuera à accueillir des personnes talentueuses et qualifiées du Nigeria et d'autres pays", poursuit le chercheur.

Le bloc conservateur de Friedrich Merz est désormais en train de négocier un accord de coalition avec les socio-démocrates du SPD. Mais l'Afrique devra encore attendre pour voir la nouvelle orientation de l'Allemagne. Toutefois, il prédit qu'"il y aura certainement des changements dans la politique étrangère de l'Allemagne. Les problèmes qui affligent l'Afrique aujourd'hui, comme le conflit au Soudan ou la guerre en RDC, sont autant de questions pour lesquelles nous sommes constamment à la recherche de solutions". Au Ghana, une femme d'affaires espère pour sa part une dynamique dans les échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Allemagne. Elle rappelle que "le Ghana est très dépendant des exportations vers l'UE pour la survie de son économie. En tant qu'entreprise exportatrice, nous observons la situation de près".

BULGARIE

Bulgarie en tête des refoulements de migrants

La Bulgarie arrive en tête du classement des États de l'UE qui refoulent le plus de migrants, selon un récent rapport publié par neuf ONG, dont le Comité Helsinki de Bulgarie. En 2024, les autorités de Sofia ont procédé à 52 534 refoulements vers la Turquie. Le classement élevé

s'explique en partie par le fait que la Bulgarie est devenue membre à part entière de l'espace Schengen le 1er janvier 2025. Les questions de sécurité aux frontières figuraient parmi les principales préoccupations qui ont retardé l'entrée de la Bulgarie dans l'espace Schengen ; L'Autriche et les Pays-Bas ont initialement opposé leur veto à son adhésion. Le pays du sud de l'Europe subit donc une pression intense de la part des autres États membres de l'UE pour gérer les flux migratoires.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-2.pdf

CROATIE

Pour le ministre de l'Intérieur, le renvoi des migrants « n'est plus un tabou »

« Je peux dire que la question du retour des migrants illégaux n'est définitivement plus le sujet tabou qu'elle était autrefois dans l'Union européenne », a déclaré le ministre croate de l'Intérieur, lors d'un sommet européen à Bruxelles. Il a ajouté que la Commission présentera la semaine prochaine une proposition législative visant à faciliter le retour des migrants illégaux. « Je pense qu'il sera stipulé que les migrants doivent respecter les décisions des autorités compétentes des États membres, et il y aura également une section spéciale qui s'appliquera lorsque nous parlerons de personnes qui présentent un intérêt en matière de sécurité et de risque pour une raison quelconque. » Le ministre croate affirme qu'il existerait « une prise de conscience croissante de la nécessité de contrôler les personnes entrant sur le territoire de l'UE afin de réduire les risques liés au crime organisé mais aussi à d'éventuelles activités terroristes ». Il est prévu que la Commission tente de définir dans sa proposition législative quels pays d'origine et de transit peuvent être désignés comme sûrs, car cette question est étroitement liée au retour des migrants en situation irrégulière.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

ESPAGNE

CANARIES

Quatre migrants tués dans un canot en novembre 2024, soupçonnés de sorcellerie

On en sait un peu plus sur l'affaire du "cayuco 223 bis" : cette pirogue arrivée le 3 novembre 2024 sur l'île canarienne d'El Hierro avec 207 migrants à bord, dont un homme blessé à la poitrine, et dans laquelle quatre personnes ont été tuées par des passagers lors de leur traversée de l'Atlantique.

Le 28 octobre 2024, un canot part de Gambie et fait escale sur l'île sénégalaise voisine de Bassoul avant de prendre la mer en direction des Canaries, à plus de 1 500 km de là. À bord de l'embarcation, on compte plus de 200 migrants originaires de Guinée, du Sénégal, de Gambie, de Mauritanie et du Mali. Le 30 octobre, au troisième jour de traversée, la situation se tend dans la pirogue. Les conducteurs du "cayuco" - mot espagnol qui désigne les canots utilisés par les migrants - semblent désorientés dans l'immensité de l'océan Atlantique et pensent que l'embarcation n'avance pas. Convaincus qu'une malédiction a touché le bateau, les "patrons" du canot cherchent le responsable à bord, "le prétendu esprit qui entrave leur navigation". Ils le désignent même comme "un vampire", selon les témoignages des rescapés.

Une "chasse aux sorcières", d'après les termes employés par la Garde civile, se met alors en place parmi les passagers. Le coupable est vite désigné dans la nuit du 30 au 31 octobre : un jeune Sénégalais de 23 ans, encore endormi ou à peine réveillé, qui a eu le malheur de crier des mots incohérents - un comportement qui s'explique par le stress et la fatigue pouvant être causés par la peur d'une périlleuse traversée de l'Atlantique. L'homme est ligoté, humilié et battu avec des machettes en pleine nuit. Deux personnes, son frère et un ami d'enfance, tentent de s'interposer en expliquant aux

bourreaux qu'il s'agit de "délivres" d'un garçon épuisé, et non d'une malédiction. Mais ils sont à leur tour menottés et torturés. Un quatrième exilé, de l'ethnie peule, subit le même sort après qu'un homme à bord se présentant comme un marabout le désigne comme un autre "vampire". Le Sénégalais de 23 ans est étranglé et jeté à la mer, selon des témoins. Son frère, son ami et le jeune Peul sont emmenés à l'arrière de la pirogue et sont poussés à l'eau, vivants et ligotés. Deux jours plus tard, le 3 novembre, le cayuco arrive au port de la Restinga, à El Hierro, dans l'après-midi par ses propres moyens. Les passagers sont immédiatement pris en charge par les autorités.

Cette sombre affaire ne parvient aux oreilles de la Garde civile que trois semaines après le débarquement de la pirogue aux Canaries. Deux émigrés sénégalais résidant en Espagne se rendent à Tenerife à la recherche d'un proche disparu, qui avait pris place dans le "cayuco 223 bis". Ils portent plainte et rapportent aux agents les témoignages des passagers sur les violences à bord du canot. Une enquête est alors ouverte. Fin décembre 2024, sept personnes originaires du Sénégal, de Gambie et de Guinée-Bissau sont interpellées à Las Raíces, le centre d'hébergement d'urgence de l'île de Tenerife, où ils séjournaient depuis leur arrivée.

Le ministère public de Santa Cruz de Tenerife a aussi porté plainte pour homicide volontaire contre trois des détenus (les présumés auteurs des quatre victimes), en plus de l'accusation d'aide à l'immigration illégale qui pèse également sur les quatre autres. Les investigations sont toujours en cours mais si un procès a lieu, ce sera la première fois que des passagers d'un canot comparaitront devant un tribunal pour meurtre : un crime commis intentionnellement et avec des circonstances aggravantes, contrairement à un "homicide par négligence", terme habituellement utilisé lorsque les occupants d'un canot meurent de froid ou de soif pendant le voyage.

Mais des questions juridiques se posent déjà : cette accusation pourra-t-elle être soutenue en se basant uniquement sur le témoignage de trois personnes, sans la présence de corps ni aucune preuves physiques prouvant les décès, comme du sang - selon la procédure habituelle, le canot a été détruit avant que l'affaire ne soit rapportée. Par ailleurs, l'Espagne est-elle compétente pour juger un délit commis dans les eaux internationales par des ressortissants d'un pays tiers contre des personnes non espagnoles ? D'après un expert, des affaires similaires n'ont pas pu être portées devant un tribunal espagnol pour ces raisons, notamment une concernant un bébé jeté à la mer car ses pleurs dérangent le conducteur de la pirogue.

CEUTA

10 migrants secourus, un mort et un disparu

Le corps d'un homme sans vie a été retrouvé aux premières heures samedi 1er mars 2025 à un kilomètre de Ceuta. Une autre personne est portée disparue : elle a été perdue de vue après avoir heurté une grosse vague. 10 migrants, dont sept mineurs, ont été secourus par les autorités espagnoles. Ces hommes, en bonne santé, ont été transférés dans les centres d'accueil de la ville. Ils avaient pris la mer depuis la ville marocaine de Tarajal, au sud de l'enclave. Les exilés ont profité des mauvaises conditions météorologiques en mer, avec pluie et fortes vagues, pour tenter d'entrer à Ceuta, pensant que les courants les entraîneraient vers la côte espagnole.

Mais, même si la distance à parcourir à la nage entre Tarajal et Ceuta est courte, la traversée reste particulièrement dangereuse. Les exilés peuvent perdre la vie d'épuisement ou de froid. "*C'était très difficile, il faut être un bon nageur pour y parvenir (...) J'ai eu beaucoup de difficultés car la mer était très agitée et elle vous emporte vers les rochers. Personne ne peut comprendre, sauf ceux qui ont déjà essayé*", avait déclaré une jeune Marocaine après sa traversée réussie. Les vidéos de cette jeune femme de 19 ans sont devenues virales sur le réseau social TikTok depuis son arrivée à Ceuta, en août 2024. Son post du 21 août 2024, un carrousel de photos épinglées sur sa page, a atteint plus de sept millions de vues. Plus récemment, le 9 février 2025, elle a posté une vidéo d'elle à Paris, devant la Tour Eiffel. Les images ont cumulé plus de trois millions de vues. Elle est accusée de rendre glamour les traversées vers l'enclave espagnole, et d'encourager les Marocains

à prendre la mer. Depuis son arrivée, "on observe une féminisation de la migration vers Ceuta. De plus en plus de jeunes Marocaines, des mineures âgées de 16 ou 17 ans, prennent la mer pour atteindre l'enclave espagnole à la nage, à l'instar de leurs compatriotes masculins", selon un spécialiste de l'immigration basé au Maroc et consultant auprès d'organisations internationales.

Sur l'ensemble de l'année 2024, plus de 6 600 migrants ont débarqué à Ceuta et Melilla, selon les chiffres du ministère espagnol de l'intérieur, alors qu'en 2023 seulement un peu plus de 1 200 arrivées avaient été enregistrées. Du 1er janvier au 15 février 2025, 147 migrants ont péri dans les deux enclaves espagnoles. Et au moins 8 ont péri au large de Ceuta et Melilla depuis le début de l'année.

GRECE

Naufrage de Pylos : des enregistrements audios mettent à mal la version des autorités grecques

Des enregistrements audios - obtenus par un média grec - sèment le doute sur les responsabilités de la marine hellénique dans le naufrage d'un chalutier au large de Pylos en juin 2023. Ces nouveaux éléments risquent, de mettre à mal la version des garde-côtes grecs quant au naufrage du chalutier le 14 juin 2023.

Ce jour-là, au moins 500 migrants ont trouvé la mort après que leur bateau de pêche surchargé a chaviré dans les eaux internationales, au large de la péninsule du Péloponnèse. Donc dans la zone de recherche et de sauvetage de la Grèce. Le navire avait quitté la Libye pour l'Italie et était resté sous la surveillance de la marine grecque pendant près de 12 heures avant de couler. Sur les 750 passagers, seuls 104 migrants ont survécu. Les corps de 82 migrants ont été retrouvés, au moins 500 personnes sont portées disparues.

Dans cette affaire, les garde-côtes ont été accusés à plusieurs reprises par des ONG et avocats grecs de travestir les faits pour se dédouaner de toute responsabilité. Les autorités, elles, ont toujours nié être à l'origine de ce naufrage meurtrier.

Mais selon un article de la BBC paru jeudi 27 février 2025, de nouveaux enregistrements audios - obtenus par le site grec News247.gr - sèment, une nouvelle fois, le doute sur les agissements de la marine hellénique : un homme parlant depuis le centre de coordination de sauvetage grec ordonne aux migrants d'affirmer qu'ils souhaitent aller en Italie, et non en Grèce. La BBC détaille le contenu des conversations enregistrées par le centre conjoint de coordination des secours (JRCC) du port du Pirée, près de la capitale Athènes.

Le 13 juin 2023, un premier appel est passé à 18h50 aux migrants afin de les informer qu'un grand navire rouge va bientôt s'approcher d'eux pour leur distribuer des provisions.

-Officier 1 (membre du centre de coordination de sauvetage grec) : "*Le bateau se dirige vers vous pour vous donner du carburant, de l'eau et de la nourriture. Dans une heure, nous vous envoyons un deuxième bateau. Dites au capitaine du navire rouge [le Lucky Sailor.] : 'Nous ne voulons pas aller en Grèce', ok ?*"

Vers 22h, un autre appel est passé, cette fois par un officier "*apparemment différent du même centre de coordination*", vers l'équipage du Lucky Sailor.

-Officier 2 : "*Ok capitaine, désolé tout à l'heure, je ne vous ai pas entendu. Je n'ai pas compris ce que vous m'avez dit. Vous m'avez dit que vous avez donné de la nourriture, de l'eau et qu'ils vous ont dit qu'ils ne voulaient pas rester en Grèce, qu'ils voulaient aller en Italie. Et qu'ils ne voulaient rien d'autre ?*"

-Capitaine du Lucky Sailor : "*Oui, je leur ai demandé par mégaphone 'Grèce ou Italie ?', et tout le monde criait Italie*".

-Officier 2 : "Ok, tout le monde crie qu'ils ne veulent pas [aller en] Grèce et qu'ils veulent l'Italie ?"

-Capitaine du Lucky Sailor : "Oui, oui, oui. (...) Le bateau est bondé, le pont est rempli [de gens]".

-Officier 2 : "Ok, vous avez fini les provisions ?"

-Capitaine du Lucky Sailor : "Oui, monsieur, oui".

-Officier 2 : "Capitaine, je veux que ça soit écrit dans votre journal de bord. (...) Je veux que vous écriviez qu'ils ne veulent pas rester en Grèce et qu'ils veulent aller en Italie. Ils ne veulent rien de la Grèce".

-Capitaine du Lucky Sailor : "Oui Ok, nous allons l'écrire", répond à plusieurs reprises l'équipage face à l'insistance de l'officier grec.

Par ailleurs, les audios révèlent également qu'entre 23h34 et 02h01, aucune communication n'est enregistrée entre le centre de coordination, les navires à proximité de l'Adriana et le chalutier lui-même.

L'Adriana a coulé à 2h06. L'ordre d'une opération de recherche et de sauvetage a été donnée 15 minutes plus tard.

Les garde-côtes grecs, joints par la BBC, n'ont pas voulu commenter l'enregistrement audio mais ont déclaré qu'ils avaient soumis "tout le matériel en leur possession, y compris les enregistrements audio et les rapports des événements" au bureau du procureur du tribunal maritime, qui enquête sur ce naufrage. Depuis le début de cette affaire, la défense d'Athènes repose principalement sur le fait que le chalutier bondé ne nécessitait pas d'aide d'urgence car il faisait route, à une vitesse régulière, vers l'Italie, comme le souhaitaient les passagers.

Mais cette version a été plusieurs fois contredites par les témoignages des survivants et des enquêtes journalistiques fouillées. En juin 2023, la BBC avait démontré que le bateau était à l'arrêt au large de la Grèce, et non en train de naviguer vers les côtes italiennes. L'analyse des mouvements des autres navires dans la zone suggère que le chalutier surchargé n'a pas bougé pendant au moins sept heures avant de sombrer. Par ailleurs, des rescapés avaient affirmé, quelques heures après le naufrage, que la marine avait fait chavirer le bateau en tentant de le remorquer en dehors des eaux grecques. "Les garde-côtes grecs ont demandé aux migrants de les suivre, mais ils n'ont pas pu", avait à l'époque indiqué l'ancien Premier ministre après une rencontre avec les survivants. "Les autorités ont alors jeté une corde, mais parce qu'ils ne savaient pas comment tirer cette corde, le navire a commencé à se balancer à droite et à gauche, avait-il raconté. Le bateau des garde-côtes allait trop vite, et le navire des migrants penchait déjà sur la gauche. C'est comme ça qu'il a coulé."

Le Premier ministre, dont le pays est accusé de pratiquer des refoulements illégaux à sa frontière avec la Turquie, avait jugé "très injuste" la mise en cause des autorités portuaires.

Début février 2025, un rapport du médiateur de la république hellénique accablait aussi la marine grecque. "La conclusion de l'Autorité Indépendante fait état d'indications claires concernant huit officiers supérieurs quant à leur connaissance et à leur négligence du risque pour la vie, la santé et l'intégrité physique des étrangers à bord du navire de pêche Adriana". Dans son enquête, le médiateur pointait aussi "une série d'omissions graves et persistantes dans les tâches de recherche et de sauvetage de la part d'officiers supérieurs du corps des garde-côtes" grecs. Selon lui, les autorités "n'ont pas pris, dans le cadre de leurs pouvoirs, les mesures qui pouvaient raisonnablement être considérées comme propres à prévenir le danger". Le ministre grec des Affaires maritimes avait alors déploré que le rapport du médiateur "cherche à déplacer la discussion des réseaux criminels de trafic vers les officiers de la Garde côtière qui luttent jour et nuit pour la protection du pays".

Dans cette affaire, neuf migrants égyptiens avaient été désignés par l'État grec comme des

passagers responsables de ce naufrage meurtrier. Mais après 11 mois passés en détention provisoire, ces neuf exilés ont été acquittés par la justice, en mai 2024, au premier jour de leur procès.

Gavdos

350 migrants débarquent en une journée

L'île grecque de Gavdos a connu jeudi 27 février 2025 une intense journée de débarquements : en 24 heures, environ 350 migrants, tous des jeunes hommes, sont arrivés sur ce petit territoire à bord de sept bateaux. Il s'agit du plus important nombre d'arrivées en une seule journée à Gavdos. Aux premières heures de la matinée, trois canots transportant 181 exilés (47 personnes dans le premier bateau, 64 dans le deuxième et 70 dans le troisième) ont été repérés à 20 milles nautiques (37 km) au sud de Gavdos par les autorités. Les garde-côtes helléniques ont porté secours aux naufragés et les ont ramenés sur l'île. En début d'après-midi, 55 personnes sont parvenues à atteindre par leurs propres moyens le port de Karave, au nord-ouest de Gavdos. Quelques heures plus tard, deux groupes de 38 et 44 migrants, ont aussi débarqué de manière autonome sur la plage de Tripiti, au sud de l'île. Puis, 31 hommes sont arrivés sur la même plage. Tous les exilés ont ensuite été transférés en Crète, la petite île de Gavdos ne disposant pas d'installations suffisantes pour prendre en charge les migrants.

Depuis un an, l'île de Gavdos, d'une superficie de 30 km² et ne comptant que quelque 200 habitants, est devenue une zone d'arrivées pour les migrants partis de Tobrouk, en Libye, à 300 km de là. Les plages de Tripiti et Karave voient débarquer ces derniers mois un afflux d'exilés sans précédent. En 2024, 3 319 personnes sont arrivées à Gavdos, selon les chiffres de l'ONG Refugee support Aegean (RSA). La majorité des personnes sont originaires d'Égypte, de Syrie et du Soudan. 1 842 débarquements ont été enregistrés en Crète. Ainsi au total, on compte 5 161 arrivées l'an dernier sur ces deux îles. Soit six fois plus qu'en 2023, où 815 migrants avaient débarqué en Crète et à Gavdos sur l'ensemble de l'année.

Cette île ne compte qu'une école, une boulangerie et deux supérettes. Aucune structure d'accueil pour les migrants n'y existe. *"C'est un gros fardeau pour nous. Nous sommes une petite île, nous n'avons ni provisions ni magasins. La nourriture est un gros problème. Nos finances sont limitées"*, avait alerté en mars 2024 la maire. *"Cette absence de centre pose évidemment de grands défis pour l'île"*, avait déclaré la porte-parole du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) en Grèce.

Pour éviter une surpopulation sur cette petite île, les exilés qui arrivent à Gavdos sont presque immédiatement - si le temps le permet - transférés en Crète voisine pour quelques jours. Mais l'île manque également de structures d'hébergement suffisantes pour prendre en charge ce nouvel afflux. Les autorités locales assurent avoir demandé de l'aide au gouvernement à l'été 2024 pour faire face à cette situation mais leur réclamation est restée sans réponse.

Cette nouvelle route migratoire de l'Est de la Libye, moins contrôlée qu'à l'ouest, inquiète particulièrement les autorités et les humanitaires. Pour rejoindre Gavdos et la Crète, les migrants sont souvent entassés dans des vieux bateaux de pêche ou de petits canots et doivent parcourir 300 km en haute mer. Le 14 décembre, au moins huit personnes ont péri dans le naufrage de leur embarcation au large de la Crète et une quarantaine d'autres sont portées disparues.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-2.pdf

ITALIE

L'Italie indemnise les migrants bloqués en mer durant plusieurs jours

Jeudi 6 mars 2025, la justice italienne a condamné le gouvernement à indemniser des migrants empêchés pendant 10 jours, en 2018, de débarquer sur la terre ferme. L'affaire concerne des

Erythréens retenus sur un navire militaire du 16 août au 25 août 2018, alors que le chef du gouvernement était à l'époque du Mouvement 5 Etoiles et son ministre de l'Intérieur le chef de la Ligue (anti-immigration). Une quinzaine d'entre eux sont évacués vers Lampedusa. Pour les autres, le cauchemar se poursuit pendant 10 jours, après l'accostage du navire *Diciotti* au port de Catane, le 20 août 2018. Matteo Salvini refuse de les faire débarquer. Ce n'est qu'après l'ouverture d'une enquête contre lui, et un accord avec l'Albanie, l'Irlande et l'Église italienne pour leur prise en charge, que les migrants mettent pied à terre, le 25 août 2018. Il avait fallu à l'époque l'intervention du président de la République, pour que les exilés puissent débarquer sur le sol sicilien. Pour le ministre de l'Intérieur d'alors, il fallait d'abord éclaircir les circonstances du sauvetage de ces migrants, qui auraient résisté au moment de leur prise en charge par un remorqueur italien au large de la Libye. Les versions sur ce point divergeaient : certains avaient parlé de rébellion quand d'autres évoquaient seulement l'affolement des migrants à l'idée de devoir retourner en Libye.

À bord du bateau, les migrants avaient été contraints d'attendre le feu vert des autorités alors que leur état de santé était très fragile. *"L'un d'entre eux ne voit plus très bien, il a les pupilles dilatées, parce qu'il m'a raconté avoir été détenu dans le noir pendant un an"*, avait raconté la psychologue auprès de l'ONG Médecins sans frontières, qui avait pu venir en aide à certains de ces jeunes migrants.

Jeudi dernier, la Cour de cassation a **finalement condamné le gouvernement à verser une indemnisation** mais a renvoyé à la Cour d'appel de Rome le calcul de son montant. Pour les juges suprêmes, *"l'obligation de secours en mer [...] est un devoir"* qui s'impose à tous et *"prévaut sur toutes les normes [...] destinées à lutter contre l'immigration irrégulière"*. *"Les conventions internationales en la matière, auxquelles l'Italie a adhéré, constituent, par voie de conséquence, une limite à la puissance législative de l'État"* italien, ont-ils conclu.

Cette décision a provoqué la colère et l'incompréhension de la Première ministre d'extrême-droite, dont la majorité ultraconservatrice mène un combat contre les magistrats qu'elle accuse d'être *"politisés"* et de se substituer au législateur, s'en est de nouveau prise à eux vendredi. *"Le gouvernement devra indemniser, avec l'argent d'honnêtes citoyens italiens qui paient des impôts, des personnes ayant tenté d'entrer illégalement en Italie"*, a-t-elle dénoncé. *"Alors que nous n'avons pas assez de ressources pour faire tout ce qui devrait être fait, [il] est très frustrant de devoir dépenser de l'argent pour ce genre d'indemnisation"*, a-t-elle conclu. Fratelli d'Italia, le parti post-fasciste de la Première ministre, a de son côté fustigé *"les juges rouges"* qui rendent *"des jugements idéologiques"*. La Ligue a réagi de manière encore plus virulente : *"C'est absurde. Que ces juges payent de leur poche s'ils aiment tant les clandestins"*.

Le Tribunal des ministres (juridiction chargée de juger les membres du gouvernement pour des délits présumés commis dans l'exercice de leurs fonctions) avait souhaité à l'époque faire comparaître le Premier ministre, mais le Parlement avait refusé de lever son immunité de sorte qu'un procès n'avait jamais eu lieu jusqu'ici. Actuel vice-Premier ministre du gouvernement, Matteo Salvini a par ailleurs été acquitté en décembre 2024 dans un procès portant sur une affaire semblable, dans laquelle il était accusé de séquestration de migrants en mer en 2019.

<https://www.rfi.fr/europe/20250308-italie-le-gouvernement-condamn%C3%A9-%C3%A0-indemniser-des-migrants-%C3%A9rythr%C3%A9ens>

Le combat contre la traite des migrantes en Italie

Des milliers de femmes africaines, en particulier des Nigérianes, sont victimes de traite en Italie. Au terme d'une traversée éprouvante de la Méditerranée, une fois débarquées sur les côtes italiennes, certaines tombent aux mains de réseaux de prostitution. Tenues de rembourser des dettes de plusieurs dizaines de milliers d'euros, elles se retrouvent prisonnières d'organisations criminelles.

Une arnaque aux permis de séjour touche plus d'un millier de migrants

Plus de 1 000 personnes migrantes en attente d'un titre de séjour ont été victimes d'une arnaque en Italie. En Toscane, un réseau de faussaires a largement vendu de faux documents, en faisant miroiter aux personnes qu'il s'agissait de documents clés pour obtenir des permis de séjour. Les personnes ont payé entre 150 et 750 euros pour ces documents qui, en plus d'être faux, n'étaient absolument pas indispensables à leur procédure de régularisation. Cinq personnes - trois Italiens et deux étrangers - sont les principaux suspects, a fait savoir la police de Toscane. Les deux personnes étrangères, suspectées d'avoir organisé ce système d'arnaque avec les trois personnes d'origine italienne, disposaient elles-mêmes d'un permis de séjour dans le pays.

Le réseau ciblait en majorité les personnes venues chercher une protection internationale en Italie, ayant très peu de revenus, et connaissant mal les procédures administratives officielles. Les documents prenaient l'apparence de certificats délivrés par des municipalités, notamment des certificats de résidence. Ils contenaient de fausses adresses électroniques et de faux noms de rue.

Selon les données de l'Istat, l'Institut italien de la statistique, parues fin 2024, 330 730 permis de séjour ont été délivrés aux étrangers en 2023. La délivrance de la protection temporaire aux Ukrainiens a gonflé ce chiffre : il s'agit de la première nationalité à obtenir des permis de séjour en Italie, note Schengen news. Les Albanais et les Marocains suivent. L'évolution des statistiques révèle que davantage de demandeurs recherchent des permis familiaux et d'études, tandis que les permis de travail diminuent. Les Albanais, les Marocains et les Indiens sont parmi les premières nationalités à obtenir des permis de séjour pour regroupement familial.

Ouverture prochaine de cinq nouveaux centres de rétention

Le 5 mars 2025, le ministre de l'Intérieur a annoncé l'ouverture de cinq centres de rétention pour l'éloignement dans tout le pays. Appelés CPR, équivalent des CRA français, ces structures hébergent les migrants en attente de leur expulsion. La construction d'un autre centre de rétention spécifique aux migrants originaires de "pays sûrs" a également été annoncé. Parmi ces pays figurent la Tunisie, le Nigeria, l'Algérie, le Sénégal, le Maroc, la Côte d'Ivoire ou encore la Gambie. D'après le ministre toujours, deux CPR pourront être ouverts "dès le printemps prochain". Le CPR de Turin est également "proche de la réouverture", a-t-il ajouté. Ce centre était fermé depuis mars 2023, à la suite de manifestations des retenus. *"Avec la Première ministre, nous avons donné une indication claire aux préfetures de police et aux préfetures : les migrants irréguliers ayant un casier judiciaire et qui sont dangereux pour la sécurité des citoyens doivent être rapatriés"*, a insisté le ministre. *"Ce choix, que nous nous sommes donnés comme véritable objectif prioritaire, porte ses fruits : nous sommes déjà à 35 % d'expulsions en plus par rapport à la même période l'an dernier".* *"Nous espérons faire encore plus et mieux. Ce sont des gens dangereux"*.

En mai 2023 déjà, le décret Cutro - du nom d'une ville de Calabre où des dizaines de migrants avaient perdu la vie en février 2023 dans un naufrage - avait prévu la construction 10 nouveaux CPR, afin que chaque région du pays en possède un. Le texte a également permis d'allonger la durée de rétention pour une durée maximale de 18 mois, contre 135 jours auparavant (environ 4 mois). À l'heure actuelle, neuf CPR sont actuellement opérationnels, à Milan, Rome, ou Brindisi et Bari, pour une capacité totale de 1 500 places. Ces centres prennent en charge l'hébergement des exilés sous le coup d'une expulsion "pour irrégularités dans leur dossier", ou "pour dangerosité avérée", avait précisé le ministre en septembre 2023.

Figures centrales de la politique migratoire italienne depuis quelques années, les CPR sont pourtant régulièrement pointés du doigt par les ONG et l'opposition. En juillet 2024, Amnesty International s'alarmait de la détention "abusive" des migrants, notamment tunisiens. D'après l'ONG, ces exilés sont victimes de "détentions automatiques" dans les CPR, et n'ont pas accès aux procédures d'asile. *"Des ressortissants tunisiens, notamment, ont été transférés dans des CPR immédiatement*

après leur débarquement en Italie, après un passage rapide dans les hotspots [...] qui ont abouti à ce qu'ils ne soient pas considérés comme des demandeurs d'asile, même s'ils avaient l'intention de demander une protection". Parmi d'autres, en janvier 2024, une enquête du parquet de Potenza, avait affirmé que des personnes retenues dans le CPR de Palazzo San Gervasio avaient été forcées d'ingérer des médicaments, afin de "*contrôler illégalement l'ordre public*". Plus de 30 cas de mauvais traitements avaient été constatés contre des personnes retenues entre 2018, année d'ouverture du centre situé dans le sud de l'Italie, et 2022.

Une centaine de personnes séjournent dans le CPR de Monte Galeria, décrit comme "*un enfer*" où les étrangers sont privés de liberté dans des "*conditions inhumaines*", selon un eurodéputé secrétaire général du parti de centre-gauche +Europa. Ce dernier avait tenu à visiter le centre quelques heures après le drame, en compagnie de la personne en charge de la surveillance des lieux de privation de liberté. "*Il n'est pas nécessaire d'attendre des enquêtes pour dire que des endroits comme Ponte Galeria sont totalement inhumains, il n'est pas nécessaire d'attendre la mort d'un jeune garçon pour dire qu'il faut fermer ces lieux*", avait-elle affirmé.

Le 9 février dernier, une fresque représentant le visage de deux réfugiés qui se sont suicidés à Turin, a été inaugurée dans un parc de Rome. L'œuvre a été dévoilée en présence de parents de l'un d'eux. "*Par son geste, Ousmane voulait qu'on s'intéresse aux gens enfermés dans les CPR, et lutter contre les injustices*", a-t-elle déclaré. "*Mais quand je regarde cette fresque de lui, c'est à ses rêves que je pense*".

EUROPE

ROYAUME-UNI

Niveau record des cas d'esclavage moderne

Plus de 19 125 personnes. C'est le nombre de "potentielles victimes" d'esclavage moderne recensées en 2024 par les autorités britanniques, a indiqué jeudi 6 mars 2025 le Home office (équivalent du ministère de l'Intérieur en France). Un chiffre en hausse de 13 % sur un an - près de 17 000 personnes enregistrées en 2023 -, qui n'a jamais été enregistré depuis 2009, année des premiers recensements dans le cadre du programme national NMR (National Referral Mechanism).

Pour la première fois, dans la plupart des cas - qui englobent le travail forcé et la traite d'êtres humains - les faits incriminés ont eu lieu à l'étranger, dans les pays d'origine ou de transit des migrants qui font la route vers le Royaume-Uni. La Libye arrive en tête des signalements, devant l'Albanie et le Vietnam.

Un total de 44 % des victimes présumées ont déclaré avoir été exploitées exclusivement à l'étranger, soit légèrement plus que celles qui disent avoir été exploitées uniquement au Royaume-Uni (43 %). Globalement, 4 441 des victimes sont de nationalité britannique (soit 23 % du total). Viennent ensuite les Albanais avec 2 492 personnes recensées (13 %) et les Vietnamiens (2 153 personnes, 11 %). Au Royaume-Uni, Londres et sa région restent l'épicentre de ce fléau, avec 2 661 personnes recensées. Viennent ensuite les West Midlands (centre), avec 842 cas et l'agglomération de Manchester (nord), avec 549 cas. L'exploitation et la traite des individus concerne également les enfants. Ils représentent 31 % du total en 2024, contre 35 % l'année précédente. Et l'écrasante majorité des signalements concerne les hommes (74 %), contre 26 % pour les femmes.

Les personnes sont généralement embrigadées dans le trafic de drogue ou la prostitution. Les victimes sont aussi employées dans le secteur de la construction, de l'aide à la personne, l'agriculture, les bars à ongles et les stations de lavage, selon l'agence nationale britannique de lutte

contre la criminalité. Dans le milieu de l'aide à la personne, les nouveaux esclaves se retrouvent souvent à enchaîner les journées de travail de 15, 16, 17 heures, sans week-end, pour un salaire jusqu'à cinq fois inférieur au salaire minimum, avec la menace d'être renvoyés dans leur pays en cas d'alerte de la police.

En ce qui concerne le trafic de drogue, les migrants sont forcés de travailler dans des fermes de cannabis au Royaume-Uni. Interdits de quitter ces fermes, ils vivent dans des conditions épouvantables, tandis que leurs chefs amassent des fortunes. Certains trafiquants confisquent les passeports et les téléphones, et usent de violences verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles.

En 2023, une employée de maison philippine arrivée au Royaume-Uni en provenance du Qatar en 2018, devait s'occuper du ménage de deux propriétés pour un employeur violent. *"Je n'avais aucun jour de congé, je travaillais 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7"*, avait-elle expliqué. *"Je dormais à même le sol, et la nourriture qu'on me laissait se résumait à du pain, des œufs et de l'eau."*

Pour la commission anti-esclavage, un organe indépendant du gouvernement britannique, ces chiffres montrent *"l'ampleur choquante de l'esclavage moderne"* dans le pays. *"Ces statistiques ne sont pas que des chiffres, il s'agit d'individus qui ont des voix, des voix que le gouvernement doit écouter"*.

Selon les spécialistes, les chiffres officiels seraient largement sous-estimés. On avance le nombre de 100 000 personnes vivant dans des conditions d'esclavage moderne. Au Royaume-Uni, les victimes présumées de ce fléau font l'objet d'une évaluation par les autorités et si leur situation est avérée, elles peuvent se voir accorder un hébergement temporaire et une aide financière. Pour pouvoir bénéficier du mécanisme NRM, il faut entrer en contact avec l'une des 18 organisations ou autorités dites de premier secours, appelées *"First responder organisations"* au Royaume-Uni. Mais ce programme a du plomb dans l'aile et des milliers de victimes d'esclavage moderne se voient désormais refuser toute aide ou n'osent pas porter plainte de peur d'être expulsées du Royaume-Uni. La loi immigration de 2023, adoptée sous l'ancien gouvernement conservateur farouchement anti-migrants, a vidé de sa substance le texte sur l'esclavage moderne de 2015, qui obligeait les grandes entreprises à s'attaquer au travail forcé au sein de leurs chaînes d'approvisionnement et à améliorer la protection des victimes.

Cette mesure, dénoncée à l'époque par les travaillistes, n'a pourtant pas été abrogée depuis leur arrivée au pouvoir en juillet 2024. La loi de 2023 exige désormais des personnes souhaitant bénéficier d'un soutien dans le cadre du programme NMR de fournir des informations plus strictes afin de prouver une exploitation. Résultat, l'introduction d'exigences de ces preuves sur un cas d'esclavage moderne présumé a fait chuté le nombre de protection : 45 % des demandes de reconnaissance d'une situation d'exploitation ont été rejetées en 2023, et 46 % au cours des neuf premiers mois de 2024, contre seulement 11 % en 2022, selon les données officielles. *"Les changements proposés (...) limiteront la capacité des survivants à dénoncer la traite et à obtenir de l'aide, ce qui risque d'exacerber la vulnérabilité des victimes, de donner aux trafiquants plus de contrôle sur elles et d'aggraver les risques d'une exploitation plus importante"*, avait averti l'OIM, qui s'était dit *"profondément préoccupée"* par cette nouvelle mesure. La loi de 2023 avait été adoptée dans un fort contexte de lutte contre l'immigration irrégulière. Le gouvernement conservateur estimait alors que des migrants irréguliers profitaient du mécanisme NMR pour éviter l'expulsion. *"Plusieurs déclarations ont été faites au sujet de migrants irréguliers qui auraient abusé du système de protection contre l'esclavage moderne. Les données disponibles au public ne montrent aucune preuve de recours abusif"*, avait insisté le chef de mission de l'OIM au Royaume-Uni. *"En outre, seuls 7 % des individus arrivant à bord de petites embarcations sont orientés comme potentielles victimes d'esclavage moderne"*. Les chiffres tendent à lui donner raison : au cours des neuf premiers mois de 2024, seules huit personnes ont été radiées du NRM pour avoir fait de fausses déclarations. En 2023, pas un seul cas de fraude n'avait été enregistré.

Plus de 250 enfants placés en hôtels ou détention avec des adultes au premier semestre 2024

Plus de 250 enfants demandeurs d'asile ont été placés à tort dans des logements pour adultes ou en détention au cours du premier semestre 2024, affirme une coalition de près de 100 ONG britanniques, le Refugee and Migrant Children's Consortium. Selon le rapport de la coalition entre janvier et juin 2024, 63 autorités locales d'Angleterre et d'Écosse ont reçu 603 signalements de jeunes gens placés à tort dans des hébergements pour adultes ou en détention après des "évaluations d'âge erronées" du Home Office, l'équivalent britannique du ministère de l'Intérieur. Parmi ces cas, 493 ont donné lieu à une évaluation de l'âge approfondie et plus de la moitié - 53 %, donc un peu plus de 250 jeunes - se sont avérés être des enfants. Le Conseil des réfugiés, l'un des membres de la coalition, a déploré que malgré des "avertissements répétés", de nombreux enfants sont toujours "placés dans des situations dangereuses, avec un risque sérieux d'abus et de négligence". Le directeur général, pointe "des cas d'exploitation et d'abus qui menacent gravement leur santé mentale".

À son arrivée au Royaume-Uni, un jeune qui se déclare mineur mais ne dispose pas de documents d'identité prouvant sa minorité fait l'objet d'une évaluation initiale par des agents du Home Office. Deux agents doivent rendre leur évaluation, en se basant sur l'apparence physique et le comportement, au cours d'un entretien avec le jeune en question. Le rapport de la coalition donne l'exemple d'un jeune Soudanais qui, après avoir réussi à traverser la Manche, a déclaré avoir 17 ans aux autorités britanniques. Mais les deux agents du Home Office l'ont évalué à 21 ans. Il "a depuis expliqué que l'entretien avait duré environ 10 minutes", relaient les ONG. Après l'entretien, il a été emmené au centre de détention de Manston, pour « entrée sans documents valides sur le sol britannique ». Bien qu'il ait clamé sa minorité au centre de détention également, il s'est retrouvé à partager une cellule avec un homme de 30 ans. Il a finalement pu téléphoner à un ami depuis la prison, qui a sollicité l'aide d'un bénévole rencontré en France. Celui-ci a mis en lien les deux jeunes avec le réseau Human for Rights Network, qui a tout de suite envoyé un avocat au centre de Manston.

Grâce à l'intervention de l'avocat auprès de l'autorité locale, celle-ci a "confirmé qu'il n'y avait pas de motifs suffisants pour entreprendre une évaluation de l'âge et la date de naissance du jeune Soudanais a été acceptée." Quatre mois après le début de l'incarcération, le jeune homme a été libéré. Il est aujourd'hui pris en charge dans le programme dédié aux mineurs isolés de la collectivité. Il souffre cependant de "problèmes de santé mentale, de troubles du sommeil, et il lutte pour parler de cette période en prison, durant laquelle il a été victime de violences", décrit le consortium d'ONG dans son rapport. Le Home Office s'est défendu : "Nous avons mis en place des procédures solides pour vérifier et évaluer l'âge d'une personne en cas de doute et en l'absence de preuves documentaires, notamment avec le Comité national d'évaluation de l'âge, une équipe de travailleurs sociaux formés dont la tâche est de procéder à des évaluations complètes de l'âge".

En effet, en cas de doute raisonnable, ce Comité national d'évaluation (National Age Assessment Board), un organisme du Home Office composé principalement de travailleurs sociaux, peut procéder à des évaluations de l'âge. "Nous continuons à examiner toutes les possibilités d'amélioration de l'évaluation de l'âge", ajoute le Home Office.

De son côté, la coalition d'ONG demande à ce que la gestion par le Home Office de la détermination de l'âge soit restreinte. Les fonds publics "devraient être réorientés vers la formation et le soutien des autorités locales qui, en tant qu'experts de la protection de l'enfance, sont les mieux placées pour effectuer des évaluations sociales indépendantes", est-il recommandé aux parlementaires britanniques. D'autant que la coalition estime que le nombre d'erreurs d'évaluations est en réalité "beaucoup plus élevé". Ses chiffres se basent en effet sur les données récupérées auprès des autorités locales. Or, toutes n'ont pas répondu à la demande d'informations des ONG.

En mai 2023, toujours grâce à des données récoltées auprès des collectivités, la coalition avait révélé qu'au moins 867 mineurs isolés avaient été traités comme des adultes par le Home Office sur toute l'année 2022. Là encore, ces mineurs avaient été envoyés par le Home Office d'hôtel en hôtel, voire en centres de détention, aux côtés d'adultes. Le chiffre grimpe à 1 300 enfants concernés en

prenant une période plus étendue, de janvier 2022 à juin 2023.

En juillet 2023, le Royaume-Uni avait été condamné pour avoir hébergé des mineurs demandeurs d'asile dans des hôtels sur de longues périodes et sans soin, alors que ce mode d'hébergement est censé être restreint à de très courtes périodes. L'hébergement de mineurs isolés dans les hôtels a en effet été expérimenté à partir de juin 2021, en raison du *"nombre sans précédent d'arrivées de small boats"*, selon le Home Office. À l'époque, le ministère affirmait que cette mesure serait appliquée *"le moins longtemps possible"*.

L'une des conséquences est que de nombreux jeunes disparaissent des radars, parce qu'ils fuient d'eux-mêmes ou tombent sous l'emprise de réseaux. Début 2023, le Guardian avait révélé que *"des dizaines"* d'enfants hébergés dans des hôtels de Brighton avaient été kidnappés par des réseaux de trafiquants. *"Les enfants sont littéralement ramassés à l'extérieur du bâtiment, disparaissent et ne sont pas retrouvés. Ils sont enlevés dans la rue par des trafiquants"*, avait expliqué un lanceur d'alerte exerçant pour Mitie, une entreprise de sécurité sous-traitante du Home Office.

La coalition Refugee and Migrant Children's Consortium dénombrait 4 600 enfants hébergés dans des hôtels entre juillet 2021 et février 2023. Mais aussi 440 disparitions et 200 enfants qui n'ont jamais été retrouvés. Quelques mois plus tard, au moment de la condamnation de l'Etat à l'été 2023, au moins 154 mineurs étaient à nouveau portés disparus des hôtels où ils étaient hébergés. Dont un enfant de douze ans.

Lancement d'une commission d'enquête sur le naufrage de 2021

À partir du lundi 3 mars 2025, vont débiter les audiences de la commission d'enquête sur le naufrage de migrants qui a eu lieu en Manche le 24 novembre 2021 (Voir aussi l'article au chapitre Méditerranée ci-dessus). Pendant trois à quatre semaines, rescapés et autres témoins vont être auditionnés dans le cadre de cette démarche inédite afin de faire la lumière sur le drame qui a coûté la vie à 31 migrants qui tentaient de rejoindre le Royaume-Uni. Cette procédure est l'aboutissement de trois années de mobilisation des équipes d'Utopia 56 aux côtés des victimes et de leurs familles. Pour Maître Daoud, avocat de l'association d'aide aux migrants, ces témoignages sont précieux car *"cela va permettre d'éclairer de façon très crue et brutale comment, faute de moyens humains et matériels, on arrive à ces drames"*.

Des enquêtes médiatiques et judiciaires ont révélé de graves dysfonctionnements des secours ce soir-là. Par exemple, le journal Le Monde - un an après le drame - avait révélé que les migrants avaient appelé à l'aide à de nombreuses reprises mais que les secours français avaient attendu qu'ils passent dans les eaux anglaises. Selon l'enquête, aucun moyen français ne s'est porté au secours du canot en détresse malgré les appels. Par ailleurs, le patrouilleur de la marine nationale qui était en mer cette nuit-là ne surveillait pas la fréquence internationale de détresse et a ignoré les quatre messages d'alerte de détresse émis par les Britanniques, demandant à tous les bateaux sur zone de porter assistance à l'embarcation. Plusieurs militaires français sont mis en examen dans cette affaire pour non-assistance à personne en danger.

Ces auditions *"vont aussi mettre en évidence le fait qu'on considère ces exilés comme des boîtes de lessive"*, complète l'avocat. *"On gère des flux et on perd la réalité de ce que sont ces hommes et femmes, c'est-à-dire des êtres humains à qui on doit porter secours car il s'agit de nos frères et sœurs"*. La commission se déroule en parallèle des procédures pénale et administrative françaises, (où Sept militaires et quinze membres présumés du réseau de passeurs ont été mis en examen et devraient être jugés devant la Juridiction nationale de lutte contre le crime organisé). Son objectif vise à éclaircir les circonstances de ce drame, d'en identifier les responsabilités et de formuler des recommandations à destination des autorités britanniques afin qu'un tel drame ne puisse plus se reproduire. Il n'y aura donc pas de condamnations telles quel, mais la rédaction d'un rapport avec des conclusions et des recommandations. Les autorités françaises, quant à elles, ont refusé de coopérer à cette enquête. cette procédure pourra mettre en avant les conséquences d'un système politique mortifère qui stigmatise

et déshumanise les personnes en situation de migration, au mépris des vies humaines et d'un cadre de valeur élémentaire.

Cette commission intervient alors que les décès survenus sur cette route migratoire n'ont jamais été si nombreux. Au moins 76 personnes sont mortes en tentant de traverser la Manche en 2024. Depuis le début de l'année 2025, cinq migrants sont décédés sur cette route.

<https://2k2yu.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/WCPxRrNLV1LtvzWqieib85JRTuiII66L/dRHqKTi6iE30>

108 000 dossiers déposés de demandes d'asile : un record en 2024

108 138 personnes ont déposé une demande d'asile au Royaume-Uni en 2024, selon le rapport annuel du Home Office paru jeudi 27 février 2025. C'est le chiffre le plus élevé depuis le début de ces statistiques enregistrées à partir de 2001. Par rapport à 2023, il s'agit d'une hausse de 18%. Surtout, *"le nombre de demandeurs d'asile a plus que doublé depuis 2022"*. Le précédent record remontait à 2002, avec 103 081 demandeurs d'asile.

Au-delà de ces primo-demandeurs, de nombreux demandeurs d'asile sont encore en attente de leur décision. À la fin de 2024, 125 000 personnes patientaient toujours, à peine moins qu'à la fin 2023. L'enjeu de la longueur des délais et de l'engorgement des procédures d'asile demeure. En juin 2023, l'arriéré de demandes d'asile avait atteint des records avec 134 000 demandes en attente, avant de redescendre à 86 000 en 2023.

Avec 10 542 personnes, soit presque un demandeur d'asile sur dix, les Pakistanais représentent la première nationalité à avoir déposé une demande d'asile en 2024. Leur nombre a doublé en un an. Près de 8 500 Afghans ont demandé l'asile, soit quasiment 8% du total. 5 900 Afghans sont arrivés par "small boats" en 2024, soit 17%. Les chiffres restent cependant inférieurs à ceux de 2022, année suivant la chute de Kaboul, lors de laquelle 9 100 Afghans avaient réussi leur traversée. Suivant de très près les Afghans, les Iraniens sont la troisième nationalité à demander l'asile au Royaume-Uni, avec 8 100 demandeurs (à peine plus qu'en 2023). La nationalité dont l'évolution est la plus notable reste les vietnamiens dont le nombre de demandes a plus que doublé, passant de 2 469 personnes en 2023 à 5 259 en 2024. Un tiers (32%) des demandeurs d'asile sont arrivés en traversant la Manche sur des petits bateaux.

Au total, le Home Office affirme avoir détecté 44 000 arrivées irrégulières en 2024, soit 19 % de plus que l'année précédente. Près de 37 000 sont des arrivées par "small boats", le reste concerne généralement des arrivées irrégulières de migrants cachés dans les ferries.

Dans un communiqué publié jeudi 27 février 2025, la secrétaire d'État britannique à la sécurité des frontières et à l'asile a défendu le bilan du gouvernement, assurant que *"les retours ont atteint leur niveau le plus élevé depuis une demi-décennie, avec l'expulsion de 19 000 personnes"*. Mais les mesures prise par le premier ministre, pour l'heure, n'ont eu que peu d'effets sur les traversées de la Manche.

La surprenante liste officielle des métiers en tension

Un chercheur de l'Université d'Oxford a découvert que la liste du Royaume-Uni des "professions éligibles" pour les visas de "travailleurs qualifiés" ("Skilled worker" visa) comprend des professions plutôt inhabituelles. Travaillant pour le Centre pour la migration à la prestigieuse université britannique, il note avec étonnement que *"les politiques d'immigration post-Brexit du Royaume-Uni permettent spécifiquement d'accorder des visas de travailleur qualifié aux travailleurs étrangers pour des postes comme les "promeneurs de chiens", "professeur de yoga" ou "esthéticiens canins"*.

Plusieurs pays en Europe - y compris le Royaume-Uni - s'efforcent d'attirer des travailleurs qualifiés à l'international dans des secteurs clés, où la pénurie de main-d'œuvre est susceptible d'avoir un impact sur la vie économique du pays. Au Royaume-Uni, certains profils pour ces visas sont toujours demandés dans le domaine de la santé (soins infirmiers, la rééducation physique ou l'assistance maternelle), le domaine de l'informatique. Dans le travail manuel, le pays recherche aussi des plombiers, menuisiers, soudeurs ou encore maçons qui se font de plus en plus rares sur le marché du travail britannique. Ces métiers donnent la possibilité aux étrangers possédant les qualifications recherchées de s'installer plus facilement dans le pays. Enfin, les scientifiques sont très demandés au Royaume-Uni et dans d'autres pays européens, allant des domaines de la chimie aux sciences de l'espace. C'est pourquoi les universités du Royaume-Uni travaillent en étroite collaboration avec les gouvernements du monde entier pour préparer l'avenir en augmentant la proportion de ressortissants étrangers à des postes hautement qualifiés.

Cependant, au-delà de ces professions, la liste compte plus de 300 métiers et met en évidence une pénurie sur des postes auxquels l'on pense moins, comme les assistants vétérinaires, les agents de probation et les bibliothécaires. Ou encore des illustrateurs, des chorégraphes, des créateurs de vêtements de mariée et des organistes d'église. A en croire cette liste, le Royaume-Uni est également en quête de professeurs de yoga, de skippers de yacht, de barmans et d'ouvriers agricoles.

"Beaucoup de ces métiers peuvent être difficiles et nécessiter des compétences particulières, mais ils ne sont peut-être pas ceux auxquels pensent la plupart des gens lorsqu'ils imaginent des postes essentiels sur lesquels des employeurs britanniques recrutent à l'étranger", explique-t-il. "Par exemple, même si on peut être hautement qualifié pour couper les griffes d'un chien ou coiffer un caniche, est-ce que cela est pour autant essentiel pour l'économie britannique ?"

Le chercheur voit un lien direct entre le Brexit - la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne (UE) en 2020 - et les professions figurant sur la liste du ministère de l'Intérieur. *"En même temps que la fin de la libre circulation, le gouvernement a réduit le seuil de compétences pour pouvoir prétendre à un visa de travail. Auparavant, seuls les emplois diplômés qualifiés concernaient les citoyens non européens", a-t-il souligné.*

Puisque les citoyens de l'UE ne sont plus autorisés à s'installer et travailler sans visa au Royaume-Uni, de nombreux postes "*moyennement qualifiés*" ont dû être ajoutés à la liste des emplois qualifiés. Dans le cas des toiletteurs canins et des promeneurs de chiens, les données du ministère de l'Intérieur sur trois ans, entre 2021 et 2024, font découvrir que 334 visas au total ont été accordés pour des "*professions de services de soins aux animaux*". Les recherches ont également révélé qu'au cours de la même période, 167 instructeurs de fitness et de bien-être ont reçu des visas de travailleur qualifié, y compris des instructeurs de pilates, des professeurs de yoga et des coach de vie.

Il faut néanmoins préciser que toutes les professions listées ne donnent pas lieu à la délivrance d'un visa de travailleur qualifié. Dans certains cas, seules des personnes travaillant déjà au Royaume-Uni peuvent prétendre à prolonger leur visa en se dirigeant vers l'un des métiers en tension. Certains postes nécessitent enfin de passer par d'autres voies d'immigration légales.

Le ministère de l'Intérieur a réagi en expliquant que si la liste des "*professions éligibles*" peut sembler "*éclectique*", toutes les personnes dont le métier figure sur la liste ne seront pas automatiquement admissibles. *"Demander un visa n'est que la première étape pour pouvoir venir travailler au Royaume-Uni"*, note sobrement le ministère de l'Intérieur. Pour presque toutes les professions figurant sur la liste, un travailleur étranger doit être parrainé par un employeur britannique pour obtenir un visa de travailleur qualifié. Aussi, la plupart des postes exigent de pouvoir prouver un revenu minimum de 38 700 pounds par an, soit 46 720 euros. Le gouvernement a également annoncé son intention de favoriser des programmes de formation pour les travailleurs britanniques aux métiers qui nécessitent actuellement des recrutements à l'étranger.

SUISSE

La Suisse continue les renvois en Croatie, malgré les alertes sur les refoulements violents

Le 20 février, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), qui compte une dizaine de membres dont Amnesty International et Caritas, avait recommandé de renoncer aux transferts Dublin vers la Croatie, en particulier pour les "*personnes vulnérables ayant besoin de soins médicaux réguliers*" et celles ayant été "*victimes de violences policières en Croatie*". Elle pointe en effet une infrastructure médicale "*insuffisante*", et accuse la police croate d'actes de violence vis-à-vis des personnes migrantes notamment lors des "*pushbacks*". Lors d'une mission d'octobre 2023, l'OSAR a constaté les "*faiblesses du système de l'asile croate*" sur plusieurs plans : lenteur du traitement des demandes, saturation des structures de soins physiques et psychiques, manque d'accès à des interprètes... "*Un arrêt des transferts vers la Croatie n'est pas indiqué à l'heure actuelle*", a répondu le Secrétariat d'Etat suisse aux migrations (SEM) en début de semaine, rappelant qu'il "*évalue au cas par cas si le retour vers la Croatie est admissible et raisonnablement exigible*"

Le gouvernement opère une montée en puissance de ces renvois depuis deux ans, avec un tournant en 2023. Cette année-là en effet, 206 requérants d'asile ont été renvoyés vers la Croatie en 2023. Dix fois plus que les années précédentes. Au niveau européen, la Croatie est devenue le second pays le plus sollicité pour des transferts Dublin, derrière l'Italie, selon les données Eurostat. Depuis 2020, le nombre de requêtes n'a cessé d'augmenter, jusqu'à dépasser le seuil des 7 000 requêtes en 2023 (les données 2024 ne sont pas encore disponibles).

Le Secrétariat d'Etat suisse aux migrations considère en outre qu'"*à ce jour, aucun lien n'a été établi entre les renvois dans le cadre de la procédure de Dublin et les pushbacks à la frontière*". Un demandeur d'asile renvoyé depuis la Suisse racontait pourtant début 2024 avoir eu un accident lors de sa rencontre avec la police croate, dans la forêt près de la frontière. "*Ils ont dû fusiller en l'air pour nous disperser et nous voir parce qu'on était trop nombreux (...) C'est là que j'ai eu un petit accident (...) Je me rappelle que c'est en sauvant un des petits enfants que je me suis blessé à l'épaule*". Le gouvernement croate s'était défendu : "*La Croatie respecte complètement les standards européens. Nous avons une tolérance zéro pour toute action policière illégale. Nous l'avons clairement fait comprendre aux policiers à la frontière par des consignes écrites et des formations*".

La Croatie se trouve sur la route dite des Balkans, empruntée par de nombreux migrants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Ceux-ci qui arrivent en Grèce depuis la Turquie et traversent ensuite les Balkans pour rejoindre la Croatie. Le pays est membre de l'espace Schengen depuis le 1er janvier 2023 - ce qui, en théorie, permet aux exilés de sortir du pays et passer en Slovénie ou en Italie voisines sans être contrôlés. "*Un total de 26 534 passages illégaux de frontières ont été enregistrés au cours des dix premiers mois de 2024*", avait détaillé fin 2024 le ministère croate de l'Intérieur. La plupart de ces migrants sont originaires d'Afghanistan, de Syrie, de Turquie, de Russie et d'Egypte.

Malgré les dénégations du gouvernement croate, ont été recueillis ces dernières années plusieurs témoignages de "pushbacks", ces refoulements à chaud pourtant illégaux. Un exilé congolais, a été refoulé à 4 reprises par la police croate en 2022. "*La police est venue à notre rencontre. Ils nous ont fouillés, en pleine milieu de la route*". "*Ils ont commencé par les femmes. C'était très gênant car elles avaient le torse nu devant nous, et la policière a mis la main à l'intérieur de leurs culottes pour vérifier qu'elles ne cachaient rien. Après, c'était au tour des hommes. Les policiers nous ont confisqués nos téléphones et ont pris notre argent. Puis, ils nous ont mis dans un van et nous ont renvoyés vers la frontière bosnienne*".

Confrontée à ces investigations, la Commission européenne s'était dite "*fermement*" opposée aux pushbacks. "*Nous avons indiqué aux autorités nationales que de telles pratiques sont illégales et doivent faire l'objet d'une enquête*". Mais la pratique perdure. Sur la seule année 2023, l'ONG Danish Refugee Council décomptait 3 323 refoulements de la Croatie vers la Bosnie ; la moitié avec des violences physiques. "*Nous avons des témoignages de personnes qui ont été non seulement battues, mais aussi déshabillées jusqu'à leurs sous-vêtements et complètement trempées lorsqu'elles*

rentraient en Bosnie parce que la police les forçait à traverser la rivière Korana tout en les repoussant", avait réitéré début 2024 la directrice de programme pour l'ONG Center for Peace Studies.

Un groupe de cinq migrants afghans a saisi le conseil constitutionnel croate en avril 2023, pour demander à la justice de mener une enquête. Ils accusent la police de violences physiques et d'agression sexuelle lors d'un violent refoulement à la frontière avec la Bosnie en octobre 2020. La procédure est toujours en cours.

ASIE

TURQUIE

Turquie veut construire un mur à sa frontière avec la Grèce et la Bulgarie

La Turquie veut renforcer ses frontières avec la Grèce et la Bulgarie. Le gouverneur de la ville d'Erdine, ville turque frontalière, a annoncé mardi 4 mars 2025, la construction cette année d'un mur de 8,5 kilomètres pour prévenir les entrées illégales dans l'Union européenne. D'autres portions seraient ensuite construites. La Bulgarie a déjà édifié son propre mur le long des frontières, tandis que la frontière grecque est hautement sécurisée le long du fleuve Evros. La construction de ce mur s'inscrit dans le cadre de l'accord signé en 2016 entre l'Union européenne et la Turquie pour que le pays garde les exilés sur son sol. La Turquie a par ailleurs renforcé ses frontières avec l'Iran et la Syrie. Des murs d'une longueur totale de plus de 1000 km séparent le pays de ses voisins.

D'après un directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) spécialiste de la Turquie, avec la construction de ce nouveau mur à la frontière grecque, Recep Tayyip Erdogan "souhaite faire un geste à l'égard de l'Europe" afin de faire preuve de sa bonne volonté pour s'assurer du soutien de l'UE.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-2.pdf

YEMEN

Naufrage au large du Yémen et de Djibouti, plus de 180 disparus dans 4 embarcations

« Plus de 180 migrants sont portés disparus après le naufrage de quatre bateaux jeudi soir 6 mars 2025 au large des côtes de Djibouti et du Yémen », a annoncé l'agence onusienne pour les migrations (OIM). Ce naufrage intervient après une série d'autres. En octobre 2024, au moins 48 personnes sont mortes quand des migrants ont été abandonnés en pleine mer et forcés de sauter par-dessus bord. Au total cette année-là, près de 558 personnes sont mortes en empruntant la « Route de l'Est » entre la Corne de l'Afrique et le Yémen, selon l'OIM. Elle est considérée comme « l'année la plus meurtrière pour les traversées maritimes de migrants, entre l'Est et la Corne de l'Afrique et le Yémen ».

Chaque année, des dizaines de milliers de migrants de la Corne de l'Afrique, souvent originaires d'Éthiopie et de Somalie, empruntent la « Route de l'Est » et franchissent la mer Rouge. Ils tentent d'atteindre les pays du Golfe riches en pétrole, fuyant les conflits, les catastrophes naturelles et les perspectives économiques médiocres dans leur pays. Les migrants qui parviennent à atteindre le Yémen sont souvent confrontés à d'autres menaces pour leur sécurité dans ce pays le plus pauvre de la péninsule arabique, en proie à une guerre civile depuis plus de dix ans. La plupart tentent de rejoindre l'Arabie saoudite et d'autres pays arabes du Golfe où ils pourront travailler comme ouvriers ou employés de maison. Dans leurs efforts pour atteindre ces pays, l'OIM a déclaré que les migrants étaient « confrontés à l'exploitation, à la violence et à des conditions qui mettent leur vie en danger ».

tout au long de leur parcours ».

<https://www.rfi.fr/fr/monde/20250307-quatre-embarcations-de-migrants-font-nauffrage-au-large-du-y%C3%A9men-et-de-djibouti-plus-de-180-disparus>

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE

Les "fracassés", ces migrants traumatisés par la route migratoire de retour en Côte d'Ivoire

Une Ivoirienne, mère de quatre filles, est rentrée *"il y a peu de temps"* à Abidjan, *"quand j'ai vu que ma vie était vraiment en danger"*. *"Vous voulez que je vous raconte mon expérience en Tunisie ?"*. *"Je ne sais pas... Je ne veux plus parler de ce pays"*. Elle est restée 5 ans en Tunisie. Comme la majorité des Ivoiriennes arrivées dans ce pays d'Afrique du Nord, elle a été femme de ménage, puis est tombée dans l'esclavage domestique. *"Mes employeurs tunisiens étaient racistes, oui, mais c'était comme ça... J'étais habituée... Puis, un jour, tout a empiré"*. À la maltraitance de ses patrons, s'est soudainement ajoutée celle d'inconnus : injures en pleine rue, bousculades, menaces... *"Être noire en Tunisie, c'est devenu l'enfer"* après le discours du président de la république tunisienne, en 2023.

Après être rentrée par l'OIM, L'apaisement tant recherché ne vient pas. Si le retour est un soulagement moral, le traumatisme de la migration est un fardeau psychologique qu'ils ont rapporté au pays. Quand on lui demande comment elle va, elle reste évasive. *"Je fais de l'attiéké maintenant"*, dit-elle sans répondre à la question et en montrant des vidéos d'elle broyant du manioc dans son local commercial. *"Je me concentre sur ça, comme ça je ne pense pas à autre chose"*.

À l'antenne abidjanaise de l'OIM, on prend au sérieux cette détresse psychologique. *"Les Ivoiriens qui rentrent au pays sont dans un état psychique très compliqué. Beaucoup ont subi des sévices, ont été victimes de traite, ont été réduits en esclavage"*, détaille le chargé du programme réintégration de l'agence onusienne. *"Certains ont été vendus, ils sont passés de mains en mains. Ils ne vont pas bien du tout. C'est pour ça que dès leur retour en Côte d'Ivoire, nous faisons intervenir le 'programme de santé mentale' pour les prendre en charge, au moins sur le court-terme"*.

À l'Office français de l'Immigration et de l'intégration d'Abidjan aussi, on s'alarme. *"Depuis un an, les profils des jeunes qu'on accompagne [via le programme de retour volontaire] a changé"*. *"Ce sont des personnes qui ont eu un parcours d'exil terrible fait de violences, de tortures, beaucoup ont traversé la Méditerranée. Ce sont des profils 'fracassés', très fragiles"*.

Et pour ne rien arranger, deux autres épreuves se dressent sur le chemin de ces migrants tout juste rentrés en Côte d'Ivoire : la honte d'avoir "échoué" et le rejet de la cellule familiale. Si certains ont pu compter sur la tendresse d'une mère qui les ont accueillis à bras ouverts, beaucoup n'ont pas cette chance. Certaines a eu l'expérience inverse. Après 8 années passées en Tunisie, cette Ivoirienne, mère de trois enfants, n'a reçu que le mépris de sa famille. *"Ça n'a pas été facile. J'ai été rejetée, je n'ai pas eu l'accueil que j'aurais voulu avoir..."* Délaissée par ses proches, elle a trouvé de l'aide et un logement grâce à l'association AVSI. *"Ce n'est pas un cas isolé. Il y a encore beaucoup de préjugés autour de l'échec de la migration"*, explique la cheffe de projet à AVSI en Côte d'Ivoire. *"La migration est vue comme un investissement de la part de la famille, de la communauté [beaucoup de familles pauvres contribuent à payer les passeurs pour le voyage]. Donc leur retour au pays, sans résultats, notamment financiers, peut être mal perçu"*.

L'un se dit "honteux" d'être rentré bredouille, désargenté. Depuis son retour, le jeune homme n'est pourtant pas resté les bras croisés. Il a monté son entreprise de vente en ligne : il propose des accessoires de mode qu'il confectionne lui-même avec des perles. Il subvient aux besoins de sa

famille. *"Oui, ça va, mais je voulais viser plus loin, je voulais plus que ça"*. Son frère aîné, connaît bien l'origine de sa frustration. *"Il parle de partir en Europe depuis qu'il est enfant. Forcément c'est dur pour lui"*, explique-t-il. *"Il a toujours été fasciné par les 'bingustes' [ces Ivoiriens qui ont fait fortune en France et qui rentrent ponctuellement en Côte d'Ivoire]. Tout petit déjà, il les regardait passer dans la rue avec leurs grosses voitures, rentrer dans leurs belles maisons. Il voulait devenir comme eux"*. Le jeune frère acquiesce, le visage triste. *"J'ai raté ma seule chance d'aller en France"*. Il ne sera jamais un binguste. *"Pourtant, c'était mon rêve. J'aurais tellement voulu revenir comme eux au pays. J'aurais voulu être fier de moi"*.

A Abidjan, des Ivoiriens "retournés" de France trouvent une seconde vie grâce à l'Ofii

Deux jeunes ivoiriens « D , et S " sont de retour dans leur pays après avoir l'échec de leur installation en France. Grâce au programme d'aide au retour volontaire mis en place par l'Office français d'immigration et d'intégration (Ofii), ils ont pu rentrer *"dignement"* et reprendre en main leur vie professionnelle.

S n'est pas peu fier de nous montrer le fronton de son salon : DSP coiffure. *"Il y a le prénom de ma mère, mon prénom et notre nom de famille"*, explique cet Ivoirien de 22 ans en nous faisant entrer dans le petit local de 10m2. *"Il y a ici un divan pour les gens qui attendent, un fauteuil pour installer un premier client et là, à gauche, je peux installer une deuxième personne"*. *"Et ici, ce sont les étagères où trônent tous [mes] produits"*, des bouteilles d'eau oxygénée, ou encore les teintures *"jaunes, orange, rose et vertes"* pour les femmes qui viennent se faire coiffer. Le jeune homme, au visage enfantin, éteint le soap ivoirien diffusé - au volume maximal - sur la télévision. *"On aime bien les séries, ici, tout le monde regarde"*. Les premiers clients ne sont pas encore arrivés. S paraît détendu. *"Aujourd'hui, je travaille et je me sens bien. Je ne remercierai jamais assez l'Ofii de m'avoir aidé"*.

L'histoire de S, qui a grandi dans la pauvreté, n'a pas de diplôme, n'a pas fait d'études supérieures dans un pays où le chômage tourne autour de 26%, aurait pu tourner bien différemment sans le coup de pouce de l'Office français d'immigration et d'intégration (Ofii). Alors que son *"visa long séjour"* en France va bientôt expirer, le jeune homme qui avait rejoint son père via un regroupement familial en 2023, se retrouve à la porte du domicile familial, à Grigny, en région parisienne. *"Mon père m'a viré de la maison. Je me suis retrouvé à la rue"*, dit-il - évoquant simplement un homme *"agressif"* et *"maltraitant"*. *"J'étais seul là-bas. Et la France quand on ne la connaît pas, qu'on n'a pas de relations, c'est très dur"*. Grâce à une association, il entend parler de l'Ofii et de son programme de retour volontaire. Avant même de recevoir une OQTF, il demande à rentrer. *"Ils m'ont fait revenir au pays et m'ont aidé à financer ce projet de salon à Abobo"*, un quartier populaire d'Abidjan où la concurrence est rude : des échoppes de coiffeurs - aussi petites que celles de S - sont visibles tous les 50 mètres. *"C'est vrai, il y a beaucoup de coiffeurs ici, mais moi, j'ai le talent"*. Le salon ouvre en décembre 2023. Sa tante, dont le domicile jouxte le salon, renchérit. *"Je suis tellement fière de lui, merci de l'avoir lancé, merci de lui avoir donné sa chance"*, sourit Myriam - en expliquant donner à son neveu un coup de main de temps à autre. *"Je lui apporte un seau d'eau pour rincer les cheveux des clients"*. Depuis un an, S évoque un business *"qui marche bien"*. Et *"les weekends, je peux avoir 15 clients en une journée"*. Une fois le loyer de son local payé, les produits achetés, il arrive donc à se dégager un salaire *"pour aider [sa] mère qui ne travaille pas"*. *"Aujourd'hui, ça va, mais le retour n'a pas été simple à accepter"*. *"Je pensais avoir une vie merveilleuse en France..."*

Adossé au mur du salon de DSP coiffure, le directeur de l'Ofii à Abidjan pose un regard protecteur sur S. *"C'est un jeune qui s'en sort bien"*, observe-t-il, assurant que ses équipes *"le suivent régulièrement"* pour que son *"affaire continue de bien tourner"*. Depuis son installation en Côte d'Ivoire en juillet 2023, l'Ofii s'est occupé de 265 dossiers comme celui de S, dans la région (Bénin, Togo, Mali, Burkina Faso) dont 80 pour la seule Côte d'Ivoire.

Les Ivoiriens figurent dans le top 10 des demandeurs d'asile en France, or beaucoup voient leur dossier rejeté. L'objectif de l'Ofii à Abidjan est à peine voilé depuis Paris. *"Faire baisser l'immigration irrégulière en France"*, soulignait le directeur général de l'instance, après l'inauguration en novembre des locaux ivoiriens. Et pour cela, miser sur le retour aidé qui coûte moins cher à la France que le retour forcé. *"Il faut rendre le dispositif du retour volontaire plus attractif"*, avait même déclaré Pierre Moscovici, premier président de la cour des Comptes en avril 2024. De son côté, l'Ofpra, l'instance en charge des dossiers de protection internationale en France, indique que 8 000 nouvelles demandes d'Ivoiriens ont été déposées en 2024, c'est 1 000 de plus que l'année passée. Un chiffre qui augmente mais qui n'explose pas. Ce qui change en revanche, ce sont les profils des "retournés", appelés les « maudits », dans leur pays. Les bénéficiaires ne sont plus tout à fait les mêmes qu'avant. *"Il y a encore un an, nous accompagnions des Ivoiriens qui étaient venus légalement en France puis qui étaient tombés en situation irrégulière pour des non-renouvellements de visas. On voyait aussi des étudiants qui n'avaient pas réussi à convertir leur titre de séjour "étudiant" en titre de séjour "salarié", des profils, comment dire... peu traumatisés"*. *"Mais aujourd'hui, la majorité des Ivoiriens que nous accompagnons sont venus illégalement. Ils sont polytraumatisés, ils ont eu un parcours d'exil terrible émaillé de violences, de tortures, beaucoup ont traversé la Méditerranée. Ce sont des profils 'fracassés', très fragiles"*.

L'Office a donc adapté son programme de réinsertion : il finance toujours les projets de retour avec un encadrement dispensé par des "prestataires". Mais *"on personnalise davantage nos rapports avec les bénéficiaires"*. *"Notre aide est de plus en plus individualisée, personnalisée, on essaie de trouver des moyens pour accompagner ces jeunes au parcours très difficile"*. Avec parfois, des déçus : l'argent n'est pas versé aussi rapidement que le souhaiteraient certains. *"On oriente ces jeunes, sans expérience professionnelle, sans bagage scolaire, vers des formations professionnelles plutôt que vers le secteur du commerce qui, on le sait, pourrait mener à la faillite très vite, parce qu'ils n'ont pas les compétences pour être entrepreneurs... Il y a aussi ceux qui rentrent au pays déconnectés de la réalité parce qu'ils sont partis 5 ans, 7 ans. Ils veulent aller vers la facilité et monter un business"*.

Parfois aussi, des petites success-story font surface. C'est le cas de N, un Ivoirien de 25 ans, rentré de France en 2023 pour devenir éleveur de poulets. *"Quand je suis rentré en Côte d'Ivoire, j'aurais pu me lancer seul, mais disons que l'Ofii a facilité les choses"*, explique le jeune entrepreneur en nous faisant visiter sa ferme - et en nous demandant de désinfecter nos chaussures avant d'aller voir ses poussins d'élevage. *"Je fais attention à toutes les maladies qui pourraient décimer mon cheptel"*. Il a loué un terrain dans le quartier de Bingerville, une autre commune pauvre d'Abidjan. Il faut s'enfoncer dans des allées boueuses et non goudronnées pour y accéder. *"Le prix était intéressant. Je me suis installé dans le coin, parce qu'ici, je connais des grossistes, j'ai du réseau"*. Grâce au soutien financier de l'Ofii, N a pu lancer son affaire en achetant 1000 poussins. Son secteur professionnel, il le connaît bien : il a été formé à l'INFPA, l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole. *"Sans le coup de pouce financier de l'Ofii, je n'en aurais eu que 300"*, avance-t-il. *"J'aurais eu un commerce mais sans doute moins florissant"*. Surtout, N veut voir grand. *"J'ai un deuxième bâtiment d'élevage depuis peu. Il est là-bas, plus loin"*. *"Mais il fait chaud, et il faut marcher au moins 10 minutes pour y aller"*. Il ne regrette rien. *"C'est un métier difficile, mais le poulet rapporte beaucoup en Côte d'Ivoire, parce que les gens en consomment beaucoup. Si on s'y prend bien, c'est facile de faire des bénéfices"*.

Même s'ils sourient beaucoup face aux journalistes, N et S ont confié avoir craint les "moqueries" en rentrant de France. Ils se sont aussi inquiétés de la réaction de leur proches et des "jalousies" qu'auraient pu susciter le pécule reçu par la France. *"Finalement, ça s'est bien passé, je n'ai pas eu de problèmes"*, confie sobrement N.

"Moi, j'ai eu peur de rentrer et d'être moqué", reconnaît S, le jeune coiffeur. *"J'avais peur qu'on dise : 'Regardez, il est parti en France et il est revenu sans rien'. Mais je suis rentré, et aujourd'hui je vois des clients dans mon salon. Et ça, ça me rend fier."*

MAURITANIE

La Mauritanie justifie sa politique d'expulsion des migrants sénégalais

Les migrants sénégalais qui essaient de passer par la Mauritanie pour gagner l'Europe, suscitent de la tension entre Dakar et Nouakchott. Depuis quelques semaines, les autorités mauritaniennes arrêtent un grand nombre d'entre eux en vue de les refouler au Sénégal. Mais mardi soir 11 mars 2025, le gouvernement sénégalais s'est dit "*indigné*" par le traitement réservé à ses ressortissants. Mardi matin, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, démentait tout mauvais traitement à l'égard des migrants venus du Sénégal ou du Mali. Affaire à suivre...

Un poste de police «attaqué» par des migrants en cours d'expulsion

Un poste de police a été pris pour cible, le samedi 8 mars 2025, à Gogui, par des personnes qui étaient sur le point de se faire expulser vers le Mali. Selon une source sécuritaire, le poste de police a d'abord été attaqué à coups de pierre, avant d'être incendié.

Depuis plusieurs jours, des ONG alertent sur une campagne d'arrestations et d'expulsions de personnes en situation irrégulière. Sur les réseaux sociaux, un membre de l'association SOS esclaves appelle à ne pas arrêter les migrants dans des conditions inhumaines. Le porte-parole du gouvernement mauritanien s'est exprimé sur ce sujet, jeudi 6 mars 2025. Sans préciser le nombre de personnes concernées, il évoque un travail de « *routine* » des services de sécurité qui concerne des personnes n'ayant pas régularisé leurs titres de séjour. Elles sont « *refoulées* », précise-t-il, par les postes frontières par lesquels elles sont entrées.

Il souligne le rôle de la Mauritanie dans la lutte contre l'immigration clandestine. En fin de semaine, le ministère des Maliens établis à l'extérieur a réagi dans un communiqué. Il appelle au calme, l'arrivée de ressortissants maliens au poste frontalier de Gogui est signalée depuis le 2 mars 2025.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250310-mauritanie-un-poste-de-police-attaqu%C3%A9-par-des-migrants-en-cours-d-expulsion>

Déclaration d'Indignation de l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH)

L'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH) exprime sa profonde indignation et condamne avec la plus grande fermeté les rafles massives et les arrestations arbitraires menées ces derniers jours par les autorités mauritaniennes contre les migrants. Ces actions, exécutées avec brutalité et mépris des droits fondamentaux, constituent une violation grave de la dignité humaine et des engagements internationaux et régionaux pris par notre pays.

Nous rappelons que la Mauritanie a signé plusieurs accords bilatéraux avec la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, garantissant un cadre légal pour la circulation et le séjour des ressortissants de ces pays. Ces engagements doivent être respectés et appliqués dans un esprit de fraternité et d'humanité.

En outre, la Mauritanie est État partie à plusieurs instruments régionaux et internationaux protégeant les droits des migrants et des populations vulnérables :

- La Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples, qui engage les États africains à garantir le respect des droits fondamentaux de toutes les personnes présentes sur leur territoire, y compris les migrants.
- Le Protocole de Maputo, qui impose une protection particulière aux femmes et aux enfants, souvent les premières victimes des politiques migratoires répressives.

- Le Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement de l'Union Africaine, qui vise à garantir aux citoyens africains la liberté de mouvement sur le continent.
- La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, adoptée par l'ONU en 1990, qui impose aux États de garantir aux migrants le respect de leurs droits fondamentaux, indépendamment de leur statut administratif.

Nous dénonçons également la responsabilité de l'Union européenne et des pays ayant signé des accords avec la Mauritanie pour la lutte contre l'immigration dite "clandestine". Ces accords encouragent indirectement des pratiques répressives et inhumaines sur notre territoire, en transformant la Mauritanie en un rempart contre les flux migratoires. En externalisant la gestion des migrations, ces États portent une part de responsabilité dans les violations des droits humains commises en Mauritanie.

Le traitement inhumain infligé aux migrants en cette période du Ramadan est une offense aux valeurs de solidarité, de respect et de dignité qui fondent notre société et qui sont consacrées par la Constitution mauritanienne. Nous ne pouvons accepter que des hommes, des femmes et des enfants soient arrêtés, maltraités et expulsés sans aucun respect de leurs droits.

Face à cette situation alarmante, l'AMDH exige :

1. L'arrêt immédiat des rafles et expulsions arbitraires.
2. Le respect des accords bilatéraux signés avec la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, garantissant un traitement digne des migrants.
3. L'application stricte de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples, du Protocole de Maputo et des autres instruments africains garantissant la protection des migrants et des populations vulnérables.
4. Une mise en conformité avec la Constitution mauritanienne et les principes fondamentaux des droits humains.
5. Un dialogue immédiat avec les États concernés pour une approche plus respectueuse des droits des migrants.
6. Une prise de responsabilité de l'Union européenne et des pays ayant signé des accords migratoires avec la Mauritanie, afin qu'ils cessent d'encourager indirectement ces pratiques répressives.

Nous appelons également la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), le Commissariat aux Droits de l'Homme, ainsi que tous les mécanismes nationaux ayant mandat d'agir, à intervenir immédiatement pour faire respecter le droit et protéger les migrants contre ces abus.

Nous exhortons toutes les forces vives du pays, les défenseurs des droits humains et les citoyens mauritaniens à se mobiliser afin d'exiger des autorités mauritaniennes une mise en conformité immédiate avec leurs obligations nationales et régionales.

La Mauritanie ne peut pas, au nom d'accords sécuritaires, sacrifier des vies humaines et bafouer les principes fondamentaux de justice et de dignité.

L'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH) - 10 mars 2025

https://migreurop.org/article3380.html?lang_article=fr

Des centaines de migrants en situation irrégulière arrêtés et placés en rétention

Depuis quelques jours, des centaines de migrants *sénégalais, guinéens, maliens et ivoiriens* en situation irrégulière sur le territoire ont été arrêtés et placés en rétention à Nouakchott, en attendant leur expulsion. Dans le centre de rétention, les exilés sont soumis à l'enregistrement de leurs empreintes digitales. Ils doivent être ensuite conduits en bus vers leurs pays d'origine. Pour le

moment, seule une dizaine d'exilés sénégalais ont été rapatriés dans leur pays, Dakar refusant d'accueillir tout ressortissant d'un autre pays. Ce refus "*pourrait entraîner le transfert [des autres migrants] vers les frontières de la Mauritanie avec son voisin du sud-est (le Mali), où la situation sécuritaire est instable, ce qui pourrait mettre leur vie en danger*". Les autorités mauritaniennes n'ont pour l'instant pas donné plus d'informations sur la destination finale des expulsions.

D'après le média Kewoulo, toute personne expulsée de Mauritanie, quelle que soit sa nationalité, sera désormais interdite de territoire pour une durée de deux ans. Cette vague d'interpellations s'accompagne d'une surveillance plus accrue aux frontières mauritaniennes. Depuis dimanche 2 mars 2025, "*un nouveau système de transit biométrique aux points de passage frontaliers*" a été mis en place, "*pour renforcer la surveillance des mouvements des voyageurs et assurer un enregistrement précis de leurs données*", assure un journal sénégalais. Selon un communiqué de la police mauritanienne, 35 points de passage frontaliers ont déjà été équipés de cette technologie, et des efforts sont en cours pour étendre son déploiement à d'autres zones.

La Mauritanie est un pays de transit majeur pour les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest qui souhaitent se rendre en Europe via la route des Canaries. Selon les autorités espagnoles, 83 % des migrants qui débarquent dans l'archipel transitent par la Mauritanie. Et d'après les Nations Unies, le nombre de migrants en provenance des pays du Sahel est passé de 57 000 en 2019 à plus de 112 000 en 2023.

Amy et sa famille, originaires du Sénégal et aujourd'hui hébergés à Grande Canarie, ont passé quelques années en Mauritanie avant de traverser l'Atlantique pour l'Espagne. "*La vie n'y était pas trop difficile, mais je voulais une autre éducation pour mes enfants. Je veux qu'ils fassent des études en français, c'est mieux pour leur avenir*", disait une mère de famille en juin 2024. "*Moi je ne voulais pas prendre la mer, mais on n'avait pas d'autres solutions pour aller en Europe. Et rentrer au Sénégal, c'était hors de question. C'est trop dangereux pour moi et ma famille*". La plupart des candidats au départ comme Amy partent de Nouadhibou, sur la côte nord-ouest de la Mauritanie. Depuis la réactivation de la route des Canaries peu après 2020, cette ville est devenue un point de passage important pour les exilés, au nombre de 30 000 sur 140 000 habitants au total.

Pour freiner les arrivées de migrants sur son sol, l'Union européenne a renforcé ses liens avec la Mauritanie, dans la lignée de sa stratégie d'externalisation des frontières déjà appliquée en Tunisie ou en Turquie notamment. Le 7 mars 2024, Nouakchott et Bruxelles ont signé un partenariat visant à lutter contre l'immigration illégale vers le Vieux Continent. Au programme : renforcement de la coopération entre agences, démantèlement des réseaux de passeurs et délégation des contrôles, le tout grâce à une enveloppe de 210 millions d'euros accordée au pays saharien.

De son côté, le président mauritanien avait garanti la volonté de son pays à agir contre l'immigration irrégulière.

La Mauritanie est "*totalelement engagée*" aux côtés de l'Espagne et de l'UE face aux flux migratoires irréguliers, avait déclaré le président mauritanien. "*Nous devons faire de gros efforts pour garantir leur sécurité et pouvoir contrôler les frontières, mobiliser nos forces de sécurité et renforcer les services de base*". En septembre 2024, le ministre de l'Intérieur indique que sur les huit premiers mois de l'année 2024, le pays a expulsé 10 753 migrants, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année dernière.

Ces campagnes d'interpellations de migrants ne sont pas nouvelles. En 2008 déjà, alors que la route des Canaries était très empruntée, Amnesty International dénonçait l'arrestation et l'expulsion d'exilés "*vers le Mali ou le Sénégal sans aucun droit de recours pouvant remettre en cause cette décision*". Des ressortissants d'Afrique de l'Ouest avaient à l'époque affirmé à l'ONG avoir été arbitrairement arrêtés dans la rue ou chez eux et accusés, apparemment sans élément de preuve, d'avoir l'intention de vouloir rejoindre l'Espagne. "*Cette politique d'arrestations et de renvois collectifs de la part des autorités mauritaniennes fait suite aux pressions intenses exercées sur ce*

pays par l'Union européenne (UE) et notamment l'Espagne qui cherchent à impliquer certains pays africains dans leur lutte contre les migrations irrégulières vers l'Europe", avait déploré Amnesty.

Pour un chercheur principal à l'Institut d'études de sécurité ISS-Africa et ancien colonel de gendarmerie en Mauritanie, ce partenariat est pourtant loin d'être adapté au contexte de la région, et augure peu de résultats. *"Au lieu de devenir les gardes-frontières de l'Europe ou des lieux de réinstallation, les pays de transit devraient consulter les pays d'origine et de destination, sous l'égide de l'Union africaine, pour trouver des solutions qui leur conviennent"*, écrit-il. *"Les pays africains devraient éviter de consacrer des ressources et l'aide au développement européenne au renforcement des contrôles aux frontières. Ils devraient plutôt investir dans des solutions collectives qui s'attaquent aux causes profondes de la migration irrégulière, notamment en améliorant la gouvernance des investissements visant à créer des emplois et à réduire la pauvreté et les inégalités"*.

Pour rappel, d'après la Commission européenne, près d'un quart des 94 millions d'habitants du Sahel ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection, soit 10 millions de plus qu'en 2020. La plupart sont des femmes et des enfants.

SENEGAL

Une loi facilitant le rapatriement des détenus au Maroc, notamment les migrants, est adoptée

Mardi 11 mars 2025, le parlement sénégalais a adopté à l'unanimité une loi autorisant le président de la République à ratifier une convention entre Dakar et Rabat. Comme le stipule les 24 articles qui composent cette convention, le texte sert à encadrer le transfert et l'assistance consulaire des détenus. Cela va permettre à une personne condamnée dans l'un des deux États de purger sa peine dans son pays d'origine, tout en bénéficiant d'une aide consulaire et humanitaire.

Un député du Pastef, estime qu'avec près de 300 détenus sénégalais au Maroc et une communauté de 200 000 personnes il fallait combler ce vide juridique. *"Il y a eu un afflux [de Sénégalais au Maroc]. Beaucoup de Sénégalais sont partis pour l'immigration et se sont retrouvés dans les prisons, ou, en tout cas entre les mains de la justice marocaine. Et c'était très difficile pour les consuls de travailler sans un cadre juridique approprié. Donc aujourd'hui, on a ce cadre juridique et ça va permettre de mieux assister les Sénégalais."*

D'après le dossier de presse fourni par le bureau d'information du gouvernement, 299 Sénégalais sont actuellement détenus au Maroc pour immigration clandestine, vente de drogue ou association de malfaiteurs. Ils pourraient, grâce à cet accord, bénéficier d'un retour au Sénégal : 38 en aurait déjà fait la demande. Mais si un accord d'extradition existe depuis 1967 entre les deux pays, rien n'était prévu pour l'assistance et le transfert des personnes condamnées.

Les autorités sénégalaises ont par ailleurs rappelé que cette loi ne vise pas l'ancien président, qui s'est installé au Maroc et que Dakar veut poursuivre en justice en raison de ses *"actes extrêmement graves"* dans la gestion du pays. *"Cette loi ne vise pas l'ancien président Macky Sall qui vit au Maroc"*, ont, à plusieurs reprises, répété les députés venus s'exprimer à la tribune, comme l'ancienne ministre de la Justice et élue du parti de l'ancien président.

Les députés en ont profité pour interroger le gouvernement sur le cas des mineurs sénégalais détenus en Espagne ou encore les 400 sénégalais en Mauritanie. La ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur a assuré que des discussions avec Nouakchott étaient en cours et qu'elle avait fait part de *"son indignation face aux traitements inhumains subis"* par ses compatriotes en Mauritanie.

La semaine dernière, des centaines de ressortissants maliens, guinéens, sénégalais et ivoiriens en situation irrégulière en Mauritanie ont été interpellés et placés dans un centre de rétention de Nouakchott, en vue de leur expulsion.

"Plusieurs nouvelles me viennent de la Mauritanie. J'entends parler de violations des droits humains et de campagne xénophobe contre les ressortissants sénégalais, maliens, ivoiriens et d'autres pays africains. Les informations de détention et d'expulsion inhumaines me parviennent tous les jours depuis un moment", a écrit lundi dans une publication sur les réseaux sociaux un député sénégalais, qui siège par ailleurs au Parlement de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

"Je vais proposer la création à l'Assemblée nationale du Sénégal d'une mission d'information en Mauritanie visant à apprécier la situation de nos compatriotes sénégalais, des citoyens de la Cedeao, des ressortissants africains et des migrants", a-t-il ajouté.

La Mauritanie est un pays de transit majeur pour les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest qui souhaitent se rendre en Europe via la route des Canaries. Selon les autorités espagnoles, 83 % des migrants qui débarquent dans l'archipel transitent par la Mauritanie. Et d'après les Nations Unies, le nombre de migrants en provenance des pays du Sahel est passé de 57 000 en 2019 à plus de 112 000 en 2023.

TUNISIE

Le risque d'agression sexuelle est omniprésent pour les femmes migrantes

Depuis février 2023 et le discours anti-migrants du président, la vie est devenue un enfer pour les exilés en Tunisie. Privés de travail et de logement, la plupart sont contraints de vivre dans le plus grand dénuement, à la rue ou bien dans l'un des campements qui se sont construits dans les oliveraies autour de la ville de Sfax. Mais pour les femmes migrantes, l'enfer tunisien prend une autre dimension. Privées de toute forme d'hygiène, de contraception et de suivi gynécologique en cas de grossesse, les migrantes sont aussi victimes d'agressions sexuelles tellement courantes que celles-ci sont devenues presque banales pour elles.

Une femme, 23 ans, originaire de Sierra Leone, se souvient avoir été violée deux fois depuis qu'elle est arrivée en Tunisie en mai 2023. La première fois, le 12 septembre 2024, la jeune femme tentait de monter dans un bateau sur la côte tunisienne pour rejoindre l'Europe. Des Tunisiens en uniforme – policiers ou membres de la garde nationale – ont arrêté le groupe sur le point de prendre la mer et saisi le bateau. Elle affirme avoir été violée par ces hommes puis être tombée inconsciente. Des exilés l'ont ramenée dans l'un des campements de Sfax. La seconde fois, la jeune femme a été agressée alors qu'elle se trouvait à Tunis, mi-février, dans l'espoir de trouver du travail. *"J'ai été attaquée par trois hommes dans la rue. Ils m'ont violée et battue. Mes amis m'ont retrouvée en train de pleurer allongée sur le trottoir"*.

Comme elle, pour tenter de gagner un peu d'argent et d'améliorer leur situation, de nombreuses femmes cherchent à quitter les campements et s'installer en ville. Mais *"elles sont obligées de rester à la rue et de faire la manche parce qu'elles n'ont aucun moyen de vivre. La plupart sont accompagnées d'enfants ou de bébés"*, explique le porte-parole du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES).

Après son agression, la Sierra Léonaise est retournée dans les campements de Sfax. Mais là, elle n'envisage pas une seconde de parler de son calvaire. Au sein des communautés migrantes, le viol reste une honte pour les femmes qui en sont victimes. *"Après mon deuxième viol, je n'ai rien dit à mes amis quand ils sont venus me secourir. J'ai juste dit que j'avais été battue". "Si tu as été violée, ici, tu ne le dis à personne, tu pleures la nuit"*. La seule personne à qui elle a parlé de son agression, c'est un docteur. Ce Sierra Léonais, anesthésiste de formation, est le seul médecin présent sur ces campements. Lui-même candidat au départ, il tente de soigner les habitants des camps avec le peu de moyens à disposition.

Face aux agressions sexuelles dont sont victimes les exilées, il se dit totalement démuni.

"La seule chose que je peux faire, c'est de dire à ces femmes qu'elles doivent accepter leur destin", reconnaît-il. "Je ne vais certainement pas leur dire d'en parler autour d'elle", ajoute le médecin, confirmant le silence qui existe autour de ces agressions.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) indique que "les femmes migrantes en Tunisie peuvent accéder au planning familial par le biais de partenaires institutionnels". L'agence onusienne affirme également s'efforcer de "répondre aux besoins spécifiques et aux vulnérabilités des migrants, en particulier des femmes et des filles, tout en promouvant l'égalité des sexes et l'autonomisation".

Sujet tabou au sein des communautés, le risque d'être agressées sexuellement est pourtant bien connu parmi les migrantes et les associations qui leur viennent en aide. Et les conséquences en sont visibles. La jeune Sierra Léonaise, estime que "la plupart des femmes enceintes dans les camps le sont en raison d'un viol". Le docteur aussi juge que la majorité des femmes présentes dans les campements ont déjà été agressées sexuellement. "Les hommes tunisiens nous considèrent comme des 'sex toys'". "Certains essayent de nous payer pour coucher avec nous, d'autres nous forcent tout simplement". Parmi les victimes de ces agressions, certaines tombent enceintes et doivent mener leur grossesse à terme. "Ici, l'avortement est illégal et les femmes n'ont accès à aucune contraception. Même les préservatifs sont inaccessibles car ils sont trop chers pour nous", souligne le docteur.

En théorie, l'avortement est légal jusqu'à la fin du premier trimestre de grossesse en Tunisie, en vertu d'une loi adoptée en 1973. Mais, dans les faits, les obstacles pour en bénéficier sont très nombreux en raison de pénuries de matériel et de médicaments, des réticences du corps médical ou de la pression sociale exercée sur les femmes.

Dans un pays où le système de santé est en berne, même pour la population locale et où les discriminations envers les migrants sont très fortes, les femmes migrantes doivent alors vivre leur grossesse sans suivi et accoucher sans assistance médicale. "L'accès aux établissements de santé ne peut se faire qu'en cas d'urgence pour ces femmes", déplore le FTDES. Le responsable se dit conscient de l'ampleur des agressions visant les femmes migrantes en Tunisie et dénonce le fait que, face à cette situation, "les autorités tunisiennes ne permettent pas aux associations spécialisées dans la santé ou la santé reproductive de travailler de manière libre avec les populations migrantes".

Impossible également pour ces femmes d'aller porter plainte après une agression. "Comme pour toute la population migrante, ça voudrait dire être menacée d'être expulsée vers les frontières". Après ses agressions, elle n'a d'ailleurs jamais envisagé cette option de peur d'être déportée vers l'Algérie ou la Libye.

AMERIQUE

MEXIQUE

Lettre de la présidente mexicaine à Trump et Musk au nom du reste du MONDE

La présidente mexicaine CLAUDIA SHEINBAUM écrit à Trump et Musk au nom du reste du MONDE :

Alors ils ont voté pour construire un mur... Eh bien, mes chers compatriotes américains, même si vous ne comprenez pas grand-chose à la géographie, puisque pour vous l'Amérique est votre pays et non un continent, il est important qu'avant de poser les premières briques vous sachiez ce que vous laissez à l'extérieur de ce mur.

Il y a 7 milliards de personnes dehors ; mais comme cette histoire de gens ne vous semble pas très familière, nous vous appellerons des consommateurs.

Il y a 7 milliards de consommateurs prêts à remplacer leur iPhone par un Samsung ou un Huawei en

moins de 42 heures. Ils peuvent également remplacer Levi's par Zara ou Massimo Dutti. Facilement, en moins de six mois, nous pouvons arrêter d'acheter des véhicules Ford ou Chevrolet et les remplacer par une Toyota, KIA, Mazda, Honda, Hyundai, Volvo, Subaru, Renault ou BMW, qui techniquement surpassent de loin les voitures que vous produisez. Avec ces 7 milliards, nous pouvons aussi arrêter de nous abonner à Direct TV et nous ne le voudrions pas, mais nous pouvons arrêter de regarder des films hollywoodiens et commencer à regarder davantage de productions latino-américaines ou européennes qui ont une qualité, des messages, des techniques cinématographiques et un contenu supérieurs. Même si cela peut vous paraître incroyable, nous pouvons arrêter d'aller à Disney et aller au parc Xcaret à Cancun, au Mexique, au Canada ou en Europe : il existe d'autres excellentes destinations en Amérique du Sud, en Orient et en Europe. Et croyez-le ou non, même au Mexique, il existe des hamburgers meilleurs que ceux de McDonald's et avec un meilleur contenu nutritionnel. Quelqu'un a-t-il vu des pyramides aux États-Unis ? En Égypte, au Mexique, au Pérou, au Guatemala, au Soudan et dans d'autres pays, il existe des pyramides avec des cultures incroyables. Regardez où se trouvent les merveilles du monde antique et moderne... Il n'y en a pas aux USA... Quel dommage pour Trump, eh bien, il l'aurait acheté et revendu ! Nous savons qu'Adidas existe et pas seulement Nike et nous pouvons commencer à consommer du tennis mexicain comme les Panaméens. Nous en savons beaucoup plus que vous ne le pensez ; nous savons, par exemple, que si ces 7 milliards de consommateurs n'achètent pas leurs produits, il y aura du chômage et leur économie (à l'intérieur du mur raciste) s'effondrera au point qu'ils nous supplieront de démolir le mur fatidique. Nous ne voulions rien, mais... Tu voulais un mur, tu auras un mur. Cordialement, Le reste du MONDE.

Veillez transmettre ceci à 12 personnes. Si vous ne le faites pas, rien ne se passera ; mais beaucoup de gens ne connaissent pas ces réalités.

CLAUDIA SHEINBAUM
PRÉSIDENT DU MEXIQUE

TEMOIGNAGE

"L'Histoire de Souleymane" : Abou Sangare, ancien sans-papiers guinéen, primé aux César

Abou Sangare, héros du film « l'Histoire de souleymane », a reçu vendredi 28 février 2025 le César de la révélation masculine. Une reconnaissance pour ce jeune Guinéen arrivé en France sans papiers et propulsé sur le grand écran.

"J'avais presque plus de vie, je vivais parmi les hommes comme ça. Je ne me considérais plus comme un être humain, depuis que j'ai traversé la Méditerranée jusqu'en avril 2023, j'ai tout connu... la misère, tout ce qui fait l'être humain, le bon comme le mauvais", a déclaré Abou Sangare sur la scène de l'Olympia, à Paris. *"Merci pour votre intégration au sein de l'humanité",* a-t-il lancé à l'équipe du film et à l'Académie des César. Né en 2001, Abou Sangare a quitté la Guinée alors qu'il était encore adolescent. Apprenti mécanicien, il laissait son pays derrière lui dans l'espoir d'aider sa mère malade. Après un périple à travers l'Afrique et la Méditerranée, il arrive à Paris en 2018. Il n'a alors que 16 ans. *"La Libye, c'était horrible",* raconte-t-il après avoir été emprisonné dans le pays. La Libye est connue pour terroriser les migrants noirs qui y transitent avant de tenter de rejoindre l'Italie.

Devenu mécanicien poids-lourds en Picardie, il est repéré pour incarner

Souleymane. Dans le film, le héros est un Guinéen lui aussi, mais c'est à Paris qu'il survit comme livreur à vélo. Il sillonne la capitale, sac cubique sur le dos, et prépare anxieusement son entretien de demande d'asile. Alors qu'il était menacé d'expulsion, Abou Sangare a remporté le **prix d'interprétation masculine** dans la sélection Un Certain Regard à Cannes 2024 où "*L'Histoire de Souleymane*" a aussi décroché le **prix du jury**. Le 8 janvier 2025, le Guinéen, qui vivait jusqu'alors en situation irrégulière en France et donc dans la crainte d'une expulsion, a obtenu un titre de séjour d'un an. Pour obtenir ce titre, le jeune homme de 23 ans, qui vit à Amiens, dans le nord de la France, a produit une promesse d'embauche comme mécanicien et a pu bénéficier de la circulaire de 2012 de régularisation par le travail, selon son avocate. Abou Sangare a lui-même été confronté à trois refus de régularisation. Le 24 juillet, le tribunal administratif d'Amiens avait validé l'Obligation de quitter le territoire français (OQTF) qui lui était faite. Toutefois, "*en raison du parcours d'intégration de l'intéressé*", le préfet avait alors sollicité début août un réexamen de sa situation.